République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

PLANS TYPES

Infrastructures sanitaires

VOLUME II

- Centre de Santé Amélioré
- Centre Médical de Commune
- Hôpital Préfectoral

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Version 06.2022

TRAVAIL JUSTICE SOLIDARITE

Le Gouvernement de la Guinée a fait du secteur de la Santé et de l'Hygiène Publique un des domaines prioritaires de développement dans le but de redonner confiance à la population et d'offrir un accès universel aux soins. La politique nationale de santé a été définie dans cette perspective.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2015-2024, figure l'amélioration de la couverture sanitaire. Celle-ci passe par la construction ou la réhabilitation d'infrastructures et la mise à disposition des équipements médicaux adaptés dans les structures de soins.

Face aux nouvelles exigences des soins et tenant compte des maladies émergentes et de la révision du Paquet Minimum d'Activités (PMA) et du Paquet Complémentaire d'Activités (PCA), il s'avère nécessaire de réviser les normes et standards en infrastructures et équipements. C'est pourquoi, parmi les actions prioritaires du PNDS, figure « l'actualisation des normes en matière d'équipements et d'infrastructures ».

Ainsi, grâce au soutien du Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASA2), financé conjointement par l'Union européenne, la France et l'Allemagne, le document des normes élaboré au début des années 2000 a été actualisé pour s'adapter aux progrès de la médecine et des technologies biomédicales enregistrées ces dernières années, et prendre en compte les nouvelles orientations intervenues dans la pratique des soins afin de redimensionner les infrastructures sanitaires à la hauteur des enjeux du secteur.

Le présent document résulte des normes et standards des plateaux techniques des différentes structures de soins au niveau d'un district sanitaire. D'autres volumes prendront en compte les structures régionales et nationales.
Destiné à tous les acteurs du système de santé - professionnels de santé, administrateurs, professionnels de maintenance biomédicale, ministères chargés des investissements publics, collectivités locales, société civile, partenaires techniques et financiers, secteur privé - ce document accompagnera les futurs projets d'investissements en infrastructures sur l'ensemble du territoire Guinéen. Il permettra ainsi d'assurer un socle minimum commun à chaque nouveau projet.
Les savoir-faire techniques évoluant, ce document lui-même sera amené à évoluer au fil des ans.

Je me réjouis de la réalisation de ce travail qui est un jalon de plus vers la couverture santé universelle parce que contribuant à l'amélioration significative de l'offre nationale de soins pour le mieux-être des populations. C'est pourquoi je réaffirme la volonté et l'engagement sans réserve du Ministère de la santé et de l'hygiène publique à créer toutes les conditions nécessaires à une meilleure exploitation des différents plans types. Je lance donc un appel solennel à l'ensemble des parties prenantes à la mise en œuvre de la politique nationale de santé de s'en approprier et de veiller, chacun en ce qui le concerne au respect de son contenu.

Mamadou P. Diallo

Le Ministre

Dr.Mamadou Pèthè DIALLO
Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique

Financement

L'**Union européenne** est constituée de 27 Etats membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de plus de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie, et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne est déterminée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.

Le **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** - MEAE - représente la France et les Français dans tous les domaines auprès des pays étrangers et au sein des organisations internationales. Il agit dans le monde pour la paix, la sécurité et le respect des droits de l'Homme.
Le **Ministère des Solidarités et de la Santé** prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines de la solidarité, de la cohésion sociale, de la santé publique et de l'organisation du système de santé.

Le **Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement** - Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung, BMZ - est le ministère du Gouvernement fédéral allemand chargé de l'aide au développement économique. Il promeut le développement de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'égalité entre les sexes dans le monde.

Bureaux d'études

Autorisé d'exercer ses activités dans les **domaines de l'architecture et de l'ingénierie** par agrément du Ministère de l'Equipement et de l'Urbanisme sous le numéro 7262/SGG/RG/87 le 09 septembre 1987, le **BAEC PLUS** (Bureau Africain d'Etudes et de Contrôle Plus) a été fondé par M. **Pascal FABER**, Architecte D.P.L.G, UPA Lyon (France) et Feu M. **Saidou DABO**, Architecte-Urbaniste-Université centrale de HAVANA (Cuba).

Exerce ses activités dans le **domaine de l'architecture** et de la **conception bioclimatique**. Créée par **M. Lucas Hemon-Laurens** et **M. Achille Penciolelli**, architectes, en collaboration avec **M. Géraud Capoul**, économiste. Elle a pour mission d'accompagner les projets dans la recherche environnementale, sociale et architecturale, en vue de répondre aux enjeux de l'architecture bioclimatique.

Mise en œuvre

Agence publique, **Expertise France** est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, **filiale du groupe Agence française de développement** (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation… Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

La **Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit** (GIZ), est partenaire de mise en œuvre du projet PASA2, aux côtés d'Expertise France. Avec son Programme Santé de la Reproduction et de la Famille (PSRF)/PASA2, la GIZ travaille étroitement avec les services centraux et déconcentrés du Ministère de la santé (régions de Kindia, Mamou, Labé, Faranah, N'Zérékoré), ainsi qu'avec d'autres partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux, sur le renforcement des capacités, le management des districts de santé, la qualité des services, l'augmentation de la demande et la santé communautaire, ainsi que la problématique des MGF. Le PSRF/PASA2 applique une approche systémique et multi-niveaux en vue de développer des modèles pour des réformes plus larges du système de santé.

Le Projet d'appui au renforcement du système de santé en Guinée (PASA2), financé par l'Union européenne (11ème FED), cofinancé par l'Allemagne et par la France, est financé en gestion déléguée et mis en œuvre par deux agences d'Etats-membres de l'Union européenne, Expertise France et GIZ.

Le projet PASA2 vise à renforcer la gouvernance du secteur de la santé afin d'améliorer l'accès de la population à des soins de santé de base de qualité, permettre d'améliorer la santé maternelle et infantile ainsi que sa résilience aux crises épidémiologiques.

Le projet apporte un appui à deux niveaux : au niveau central à Conakry, et au niveau déconcentré dans 6 préfectures de la région de Nzérékoré et deux préfectures avoisinantes (Kissidougou, Kérouané).

Expertise France est en charge des activités de renforcement de la gouvernance dans le champ de la gestion financière du Ministère de la santé (volet 1), en collaboration avec la GIZ qui travaille sur les ressources humaines et la coordination du secteur santé. Expertise France est également en charge de l'amélioration des infrastructures sanitaires, de l'équipement et de la maintenance dans la zone cible (volet 5), en lien avec la GIZ sur la demande et l'offre de soins (volets 2, 3, 4).

Les activités du volet 5 sur les infrastructures, les équipements et la maintenance du Ministère de la santé se développent autour des stratégies suivantes :

- L'appui institutionnel au SNIEM au niveau central, pour une meilleure gouvernance des infrastructures;
- Le renforcement des capacités de maintenance dans la zone cible ;
- Les investissements en infrastructures et en équipements sur une liste de structures sanitaires dans la zone cible pour améliorer la couverture sanitaire.

Se déclinant en 3 axes d'intervention :

- Axe 1 : l'appui à la gouvernance des infrastructures au niveau central ;
- Axe 2 : le renforcement des capacités de maintenance dans la zone cible ;
- Axe 3 : Investissement en infrastructures et équipements dans les structures sanitaires retenues.

L'élaboration des plans types intervient dans le cadre des activités de l'axe 1 du volet 5, mis en oeuvre par Expertise France, et s'inscrit à la suite et en cohérence avec la mise à jour des normes nationales en infrastructures et en équipements.

Le Ministère de la santé et de l'hygiène publique exprime sa gratitude à tous les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour leur soutien constant au système de santé de la Guinée, ainsi que pour leur appui technique et financier dans l'élaboration de ce précieux document.

Il témoigne sa reconnaissance à ses partenaires directs dans le projet PASA2, l'Union européenne et la France, à travers l'agence Expertise France pour la création de toutes les conditions de réussite de ce travail.

Il remercie les cadres et agents des services centraux et déconcentrés des départements ministériels, des établissements de soins, de l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP), des ordres nationaux des ingénieurs et des architectes pour leur participation significative à ce travail.

Ses remerciements s'adressent également à tous ceux qui, connus ou anonymes, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ces plans types.

REMERCIEMENTS

AFD	Agence française de développement
BND	Budget national de développement
BSD	Bureau de la Stratégie et du Développement
CMC	Centres Médicaux Communaux
COOPI	Coopération Italienne
COSAH	Comités de Santé, d'Assainissement et d'Hygiène des centres de santé
CRM	Centres Régionaux de Maintenance
CSA	Centre de santé amélioré
CSR	Centre de Santé Rural
CSU	Centre de santé urbain
CTC	Comité Technique de Coordination
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DNEHHS	Direction nationale des établissements hospitaliers et de l'hygiène sanitaire
DNPEIP	Direction nationale du patrimoine de l'Etat et des investissements privés
DPS	Direction Préfectorale de la Santé
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRS	Direction Régionale de la santé
DUE	Délégation de l'Union européenne
EF	Expertise France
GMAO	Gestion de maintenance assistée par ordinateur
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HN	Hôpital National
HP	Hôpital préfectoral
HR	Hôpital Régional
IST	Institut Supérieur de Technologie
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
LABOGUI	Projet Laboratoires Guinée
MATD	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MSHP	Ministère de la santé et de l'hygiène publique
MVE	Maladie à Virus Ebola
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PASA2	Programme d'appui au renforcement du système de santé
PASPE	Programme d'Appui au service public de l'eau
PCA	Paquet Complémentaire d'Activités
PCI	Prévention et le Contrôle des Infections
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PMA	Paquet Minimum d'Activités
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PS	Poste de santé
PSRF	Projet de la santé reproductive et familiale
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SONUB	Soin Néonatal d'Urgence de Base
VIH	Virus de l'immuno déficience humaine
UE	Union européenne

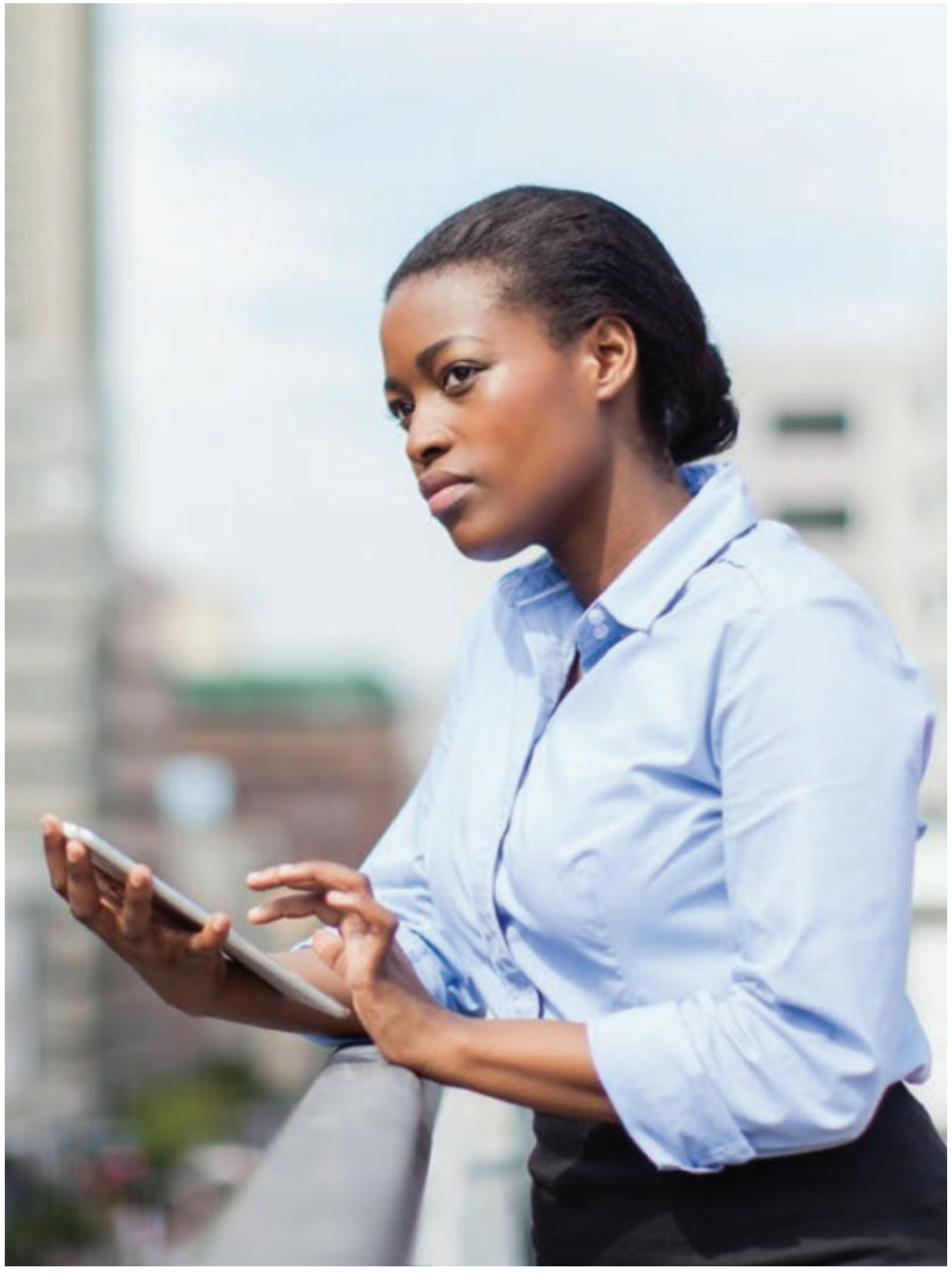

SOMMAIRE

PRÉFACE
PRÉSENTATION PASA2 & BUREAUX D'ÉTUDES
REMERCIEMENTS & ACRONYMES
INTRODUCTION
CONTEXTE & MÉTHODOLOGIE
ANALYSE ARCHITECTURALE

01 POSTE DE SANTE

1.1. Plans d'ensemble
> Plan de masse p. 24
> Plan directeur p. 25

1.2. Plans des ouvrages
> Tableau des plans p. 26

02 CENTRE DE SANTE RURAL

2.1. Plans d'ensemble
> Plan de masse p. 42
> Plan directeur p. 43

2.2. Plans des ouvrages
> Tableau des plans p. 44

03 CENTRE DE SANTE URBAIN

3.1. Plans d'ensemble
> Plan de masse p. 66
> Plan directeur p. 67

3.2. Plans des ouvrages
> Tableau des plans p. 68

CONCLUSION
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

La République de Guinée reconnait la santé comme un droit préalable à la jouissance des autres droits fondamentaux. Dans ce cadre, le pays s'est doté d'une politique nationale de Santé qui s'intègre dans les stratégies de développement du pays.

Cette politique repose sur les soins de santé primaires et le renforcement du système de santé qui visent l'accès universel aux services et soins essentiels de santé.

La politique sanitaire est formalisée dans le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) qui couvre la période allant de 2015 à 2024. Le PNDS a comme objectif général l'amélioration de l'état de santé de la population. Il est mis en œuvre à travers trois (03) orientations stratégiques qui sont :

- Le renforcement de la prévention et de la prise en charge des maladies et des situations d'urgences ;
- La promotion de la santé de la mère, de l'enfant, de l'adolescent et des personnes âgées ;
- Le renforcement du système national de santé.

Un des objectifs de la troisième orientation stratégique est formulé ainsi : « De 2015 à 2024, la capacité opérationnelle des établissements en infrastructures adéquates, en équipements essentiels de qualité, en médicaments essentiels, en produits sanguins et diagnostics de qualité sera de 100% ».

L'amélioration de la qualité du plateau technique devient impérieuse pour l'atteinte de cet objectif. A la suite de l'actualisation des normes et standards en infrastructures et équipements, les plans type en infrastructures y afférents sont mis à jour, en tenant compte des recommandations de santé publique et d'hygiène en milieu de soins - bâtiment de tri, circuit du patient, l'organisation des soins, la marche en avant, le transport des déchets biomédicaux et les points d'eau.

C'est dans le cadre de l'application de la convention de l'Union européenne pour le renforcement du système de santé à travers le PASA2 - mis en œuvre Expertise France et la GIZ - qu'il a été réalisé les plans types.

Ce premier volume se focalise sur les trois premières typologies d'un district sanitaire soit les niveaux de la pyramide de soins suivants :

- Poste de santé ;
- Centre Santé Rural ;
- Centre Santé Urbain.

Ces plans tiennent compte des besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite, du genre et du respect de l'environnement. Ils tiennent strictement compte des normes et standards en infrastructures et équipements d'un district sanitaire et l'agencement des ouvrages ainsi que leurs pièces respectent le circuit du patient ainsi que la marche en avant. Cependant, l'architecture des infrastructures pourra varier en fonction des projets dans le respect du cadre imposé par les normes.

Le présent document se divise en trois parties correspondant aux trois typologies de base de la pyramide sanitaire : Poste de Santé, Centre de Santé Rural, Centre de Santé Urbain.

• CONTEXTE

Le Gouvernement de la Guinée a fait du secteur de la Santé un des domaines prioritaires pour la réduction de la pauvreté et la relance de la croissance économique.
A cet effet, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National du Développement Sanitaire (PNDS), l'un des axes d'intervention du Ministère de la Santé est l'amélioration des indicateurs de santé.
Au nombre des actions qui concourent à la réalisation de cet objectif, figure l'amélioration de la couverture sanitaire. Celle-ci passe par la construction ou la réhabilitation d'infrastructures et la mise à disposition des équipements médicaux dans les formations sanitaires. En somme la nécessité de disposer d'un plateau technique répondant aux normes et standards internationaux.
Ainsi, grâce au soutien du Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASA2) financé par l'Union Européenne et cofinancée par l'Allemagne et la France et mise en œuvre par les Agences d'exécution Expertise France et GIZ, le document de normes élaboré depuis plus de vingt (20) ans a été actualisé pour l'adapter aux progrès de la médecine et des technologies biomédicales enregistrées ces dernières années et pour prendre en compte les nouvelles orientations intervenues dans la pratique des soins afin de redimensionner nos infrastructures sanitaires à la hauteur des enjeux du secteur.
Ainsi il a été défini un nouveau document de normes et standards pour la construction et l'équipement des formations sanitaires validé par le Ministre de la Santé et l'ensemble des partenaires techniques intervenant dans le secteur. Il comporte la nomenclature des différents bâtiments et services par niveau de soins avec une proposition de surface minimum (surface utile en m²) pour chaque local fixée en tenant compte de l'encombrement de l'espace par les équipements, du mobilier et du personnel minimum appelé à y travailler.
Les nouvelles normes en infrastructures sanitaires prennent en compte les problématiques de genre, afin de promouvoir un accès aux soins égal entre les hommes et les femmes. Elles se focalisent également sur les besoins spécifiques des personnes vulnérables, dont les personnes vivant avec un handicap.
Poussant plus loin la quête d'harmonisation et pour garantir la qualité et la fonctionnalité de toutes les formations d'un district sanitaire dans l'intérêt des bénéficiaires et des usagers, le SNIEM propose d'établir un schéma structurel standard et un plan type pour chaque formation sanitaire depuis le poste de santé jusqu'à l'hôpital préfectoral qui tienne compte des normes et qui pourra être adapté à chaque site et selon le contexte et les différentes contraintes topographiques.
Le présent document constitue le premier volume dédié à cette démarche et concerne le Poste de Santé, le Centre de Santé Rural et le Centre de Santé Urbain.

• PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

La République de Guinée est située en Afrique Occidentale entre 9°55'57,95" de latitude Nord, 11°21'28, 91" de longitude Ouest. Elle est limitée au Nord par le Sénégal et le Mali, au Nord-Ouest par la Guinée Bissau, au Sud par le Libéria et la Sierra Leone, à l'Est par la Côte d'Ivoire et le Mali, et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Avec une superficie de 245 857 km², elle est composée géographiquement de 4 régions naturelles (Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée forestière), chacune avec ses particularités en termes de relief et de végétation. Elle est subdivisée administrativement en :

- 8 régions administratives (7 à l'intérieur du pays et la ville de Conakry) ;
- 33 préfectures ;
- 308 sous-préfectures.

Son climat est de type tropical exposant le pays à des risques permanents d'inondations ou d'incendies en saison sèche. Les précipitations annuelles varient entre 1 000 et 3 000 mm d'eau par an.
Le pays donne naissance à 6 fleuves (Konkouré, Kolenté, Niger, Sénégal, Loffa, Gambie).
Abritant 13 261 638 habitants la majorité de la population est jeune (43,05% sont âgés de moins de 15 ans) et vit en milieu rural (70%) presque exclusivement de l'agriculture et de l'élevage.
Il existe de fortes disparités régionales en termes de répartition de la population : Basse Guinée (20,4%), Moyenne Guinée (22,9%), Haute Guinée (19,7%), Guinée Forestière (21,7%) et la zone spéciale de Conakry (15,3%) de la population totale.
L'espérance de vie à la naissance est de 61,6 ans en 2019.

• METHODOLOGIE

Après appel d'offre le dessin des plans types a été confié au burau d'études BAEC+ scp. L'agence d'architecture Dyslexia a également été mandaté durant le processus de conception.
Au cours de leur élaboration trois différentes séances de travail ont eu lieu en vue de la validation des différents plans types. Ces séances ont réuni des spécialistes de la santé, prise en charge des infections, en infrastructures et en équipements.
Une dernière séance de travail regroupant les acteurs du SNIEM, du BSD, de la DNL et de la DNEHPP s'est alors tenue afin de valider la version finale.

• ANALYSE DU CONTEXTE ARCHITECTURAL

Le contexte architectural peut s'appréhender par rapport à trois niveaux de compréhension.

> Anthropologique

Sur le plan démographique, la population est très jeune : la moitié d'entre elle a moins de 15 ans, on observe un taux de mortalité maternelle de 9% et un taux de mortalité infantile de 10%. La natalité est indiqué par un indice synthétique de fécondité de 5,5 enfants par femme. Dans cette optique, la santé maternelle et infantile est un enjeu particulièrement important. L'espérance de vie s'élève à 62 ans en moyenne hommes-femmes confondus. L'affluence les jours de marché sont les moments où les personnes sont le plus à même de se rendre dans les centres hospitaliers, ce qui a une influence sur le pic d'affluence une fois par semaine.
La prise en compte des personnes à mobilité réduite doit être complète dans l'enceinte des structures de santé : cheminements carrossables, largeur de porte adaptée, positionnement des interrupteurs, toilettes dimensionnées et équipées en fonction, la liste n'est pas exhaustive.
Une attention particulière est également donnée au genre. Les espaces destinés aux femmes doivent être intimes : salles d'observations et d'hospitalisations, toilettes, parcours adapté, notamment dans les maternités, vestiaires dédiés pour le personnel, ou encore prise en compte du genre dans les équipements du batiment.
L'architecture vernaculaire, avec un habitat pensé à l'image de l'urbanisme, une vie plutôt tournée vers l'extérieure, et une culture où les accompagnants sont nombreux, met l'accent sur la nécessité de penser les bâtiments avec une forte capacité d'accueil et des espaces conviviaux, comme pour prolonger de manière naturelle le parcours du village à la structure sanitaire.

> Médical

En ce qui concerne les décès observés à l'hôpital, les 5 premières causes déclarées sont les anémies, le paludisme, les insuffisances respiratoires aiguës, les maladies cardiovasculaires et les méningites. Des récents cas d'Ebola et de potentielles épidémies invitent à avoir une réflexion sur les espaces barrières à créer pour prévenir et contrôler les infections. D'autre part, les causes de consultation sont le paludisme (40%), les infections respiratoires aiguës (23%), les helminthiases (17%), les diarrhées (12%), les maladies génito-urinaires (4,6%), les affections dermatologiques hormis la gale, les traumatismes, les anémies, les maladies à transmission sexuelle et les infections oculaires. Pour éviter les transmissions, les espaces doivent être définis de telle sorte que les patients soient couverts contre toute éventualité de contact avec des personnes infectées (air, sang, goutte d'eau, etc...). Les PS et CS sont des centres de premier recours ou de proximité, les cas plus graves sont amenés vers des hôpitaux de référence. Est ainsi respecté un regroupement logique du point de vue médical qui se répartit en 5 groupes :

· Consultation, maternité : flux de personnes importants, la natalité est très forte, le nombre d'enfants par femme est de 5,5, la mortalité infantile est de 10%, et la moitié de la population a moins de 15 ans ;
· Laboratoire, pharmacie, administration : tous ces services servent les consultations et la maternité. Il faut des examens de laboratoire pour faire un diagnostic et des médicaments pour soigner les malades ;
· Logements ;
· Énergie, déchets, incinérateur : à isoler pour des problèmes de sécurité et d'hygiène ;
· Latrines : à isoler pour des questions d'hygiène.

Les flux discontinus en semaine ainsi que la possibilité d'épidémies invite à une réflexion sur la transformation, la mutabilité et la réversibilité du bâtiment. Aussi, en fonction des potentielles crises traversées, il s'agit de pourvoir adapter les centres en fonction des besoins, à l'image de la maternité qui peut par exemple se transformer facilement en bâtiment de consultation.
Le travail de conception doit être réalisé en collaboration étroite avec les spécialistes du secteur. **La mise en place d'un groupe de travail type "groupe d'expertise médicale" regroupant des médecins, sages-femme, experts en PCI, chirurgiens - les spécialités étant fonction du programme - est une obligation pour la bonne prise en compte des problématiques sanitaires et le respect des normes en vigueur.**

> Climatique

David Roditi, spécialiste en architecture et systèmes solaires, définit l'architecture bioclimatique en ces termes : « *L'architecture bioclimatique n'est pas seulement un moyen de faire des économies d'énergie ou de remplacer une source d'énergie par une autre, elle est surtout l'art de construire en harmonie directe avec le climat* ». C'est une compréhension d'un site et d'un environnement que l'architecture se doit d'assimiler avant de se projeter dans une future construction. La conception bioclimatique et l'architecture passives sont des termes qui recouvrent des choix techniques et philosophiques de construction. On cherche à utiliser le soleil, le vent et la lumière. On s'attache alors à réévaluer l'importance entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment, la lumière du jour et la qualité de l'air intérieur. Il devient important lors de ce suivi de projet de contrôler correctement les phénomènes liés au site. L'architecture bioclimatique répond à un contexte bien précis dans lequel les questions énergétiques sont primordiales. La conception d'un « bâtiment responsable » se doit d'offrir un équilibre entre sa performance thermique et la qualité de l'environnement intérieur en termes de confort thermique et de santé des occupants.
Pour cela, il s'agit de passer par une optimisation de la structure du bâtiment, l'utilisation des énergies, la limitation des systèmes actifs ainsi que l'exploitation des ressources naturelles. Il faut donc tenir compte de l'environnement dans lequel les bâtiments sont implantés. Que ce soit dans le cas d'une réhabilitation ou d'une construction neuve, le climat et les ressources naturelles locaux du site sont des éléments prédominants qu'il ne faut pas écarter.

• ANALYSE BIOCLIMATIQUE DES SITES

L'analyse bioclimatique permet de préciser les contraintes qui assureront une implantation durable et optimisée des infrastructures. Une fois ces contraintes identifiées, elles seront à croiser ave les préconisations du groupe d'expert médical et les donnnées anthropologiques.
A titre d'exemple, l'analyse bioclimatique suivante est basée sur des données concernant la région naturelle de la Guinée Forestière, zone cible du PASA2. En fonction de la localisation du projet il sera nécessaire de les actualiser. La démarche peut-être faite très simplement en consultant le site suivant, d'où les données présentées ci-après sont extraites :

https://fr.weatherspark.com

· Bilan météorologique

De manière globale, les régions administratives de Kankan, Faranah et N'zérékoré sont caractérisées par une saison pluvieuse dense et couverte, et une saison sèche partiellement nuageuse. Le climat y est très chaud tout au long de l'année. La température varie généralement de 16°C à 34°C et est rarement inférieure à 12°C ou supérieure à 37°C. La création d'une fiche climatique invite à une réflexion autour de la cohérence de l'implantation, de l'architecture et des flux des bâtiments proposés sur les espaces. Cette fiche s'obtient par l'analyse de la température, de l'ensoleillement, de la pluviométrie, de l'humidité et des vents, et permet de répondre au mieux aux spécificités des sites.

> Température

La saison très chaude dure environ 3 mois, de fin janvier à avril, avec une température quotidienne moyenne maximale supérieure à 31°C, avec une température moyenne oscillant de 19°C à 33°C. La saison fraîche dure 3,3 mois, de fin juin à octobre, avec une température quotidienne moyenne maximale inférieure à 28°C. Le jour le plus froid de l'année est le 1 janvier, avec une température moyenne minimale de 17°C et maximale de 30°C.

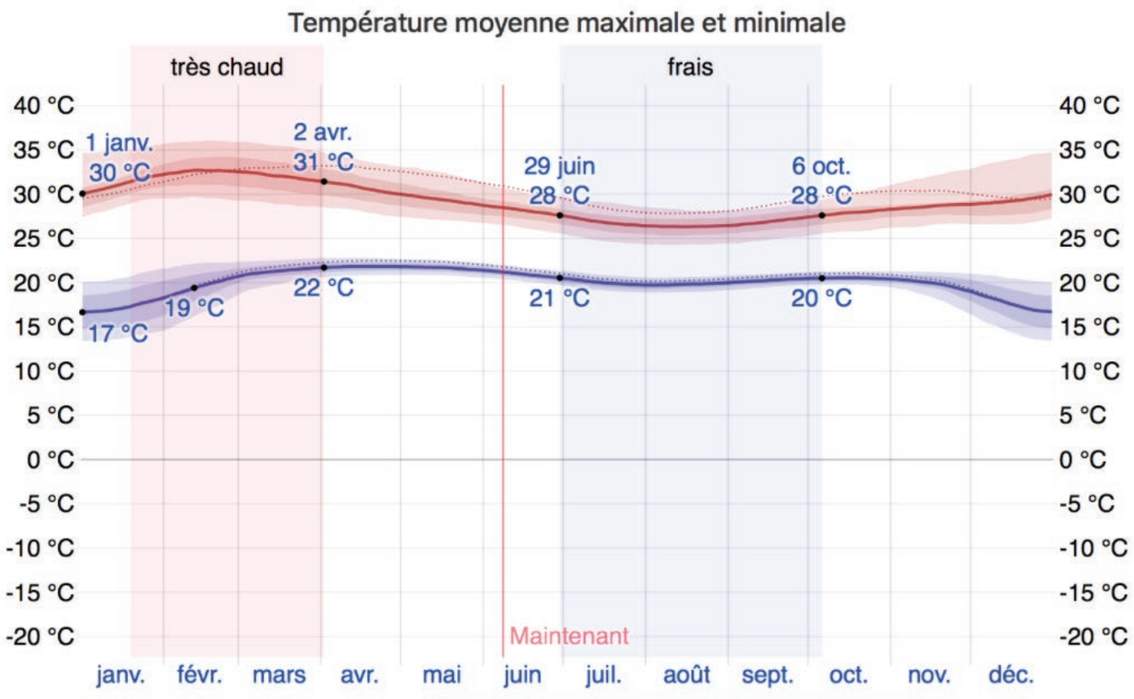

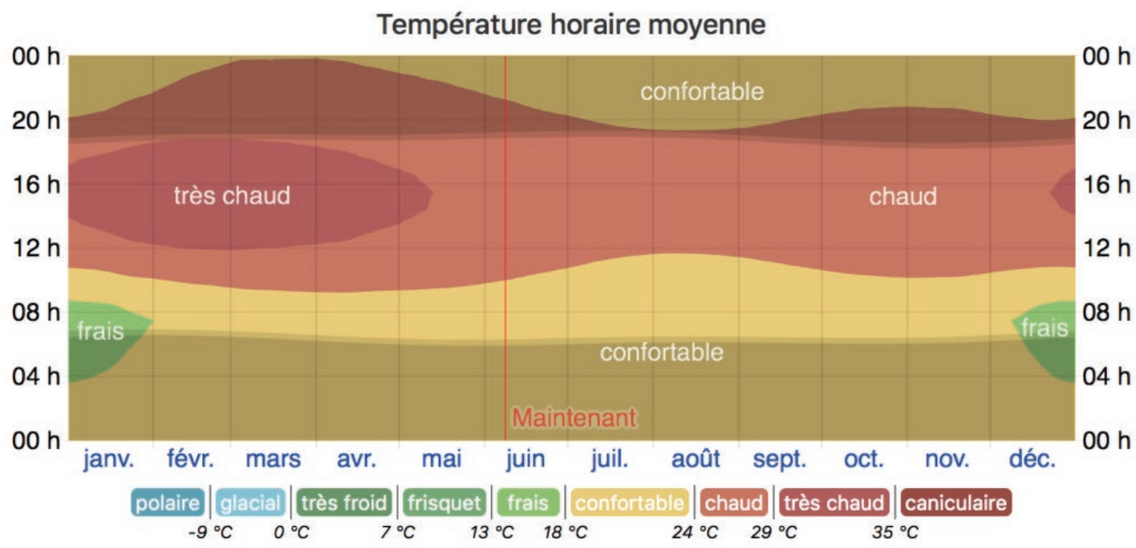

> Ensoleillement

Dans les méthodes de préconception, la connaissance de la fraction d'ensoleillement mensuelle et de la nébulosité du ciel peut également s'avérer utile. La longueur du jour ne varie pas beaucoup au cours de l'année. La plage d'ensoleillement d'une journée est d'environ 12 heures, avec un lever de soleil aux alentours de 6h50 et un coucher à 18h30. Le passage en été ne se fait que peu remarquer, aussi, la place de la Guinée par rapport à l'équateur en fait un pays où l'ensoleillement des bâtiments peut être pensé de la même manière tout au long de l'année.

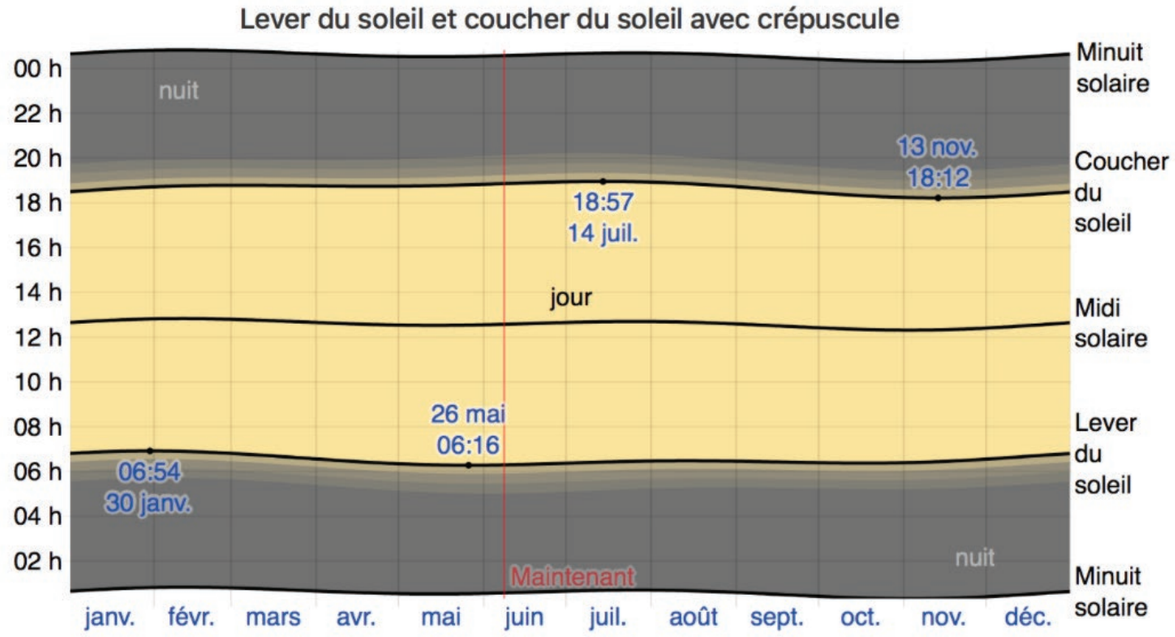

> Pluviométrie

La saison connaissant le plus de précipitations dure 7 mois, d'avril à octobre, avec une probabilité de précipitation quotidienne supérieure à 43%. La probabilité de précipitation culmine à 83% en août. La saison la plus sèche dure 5 mois, d'octobre à avril.

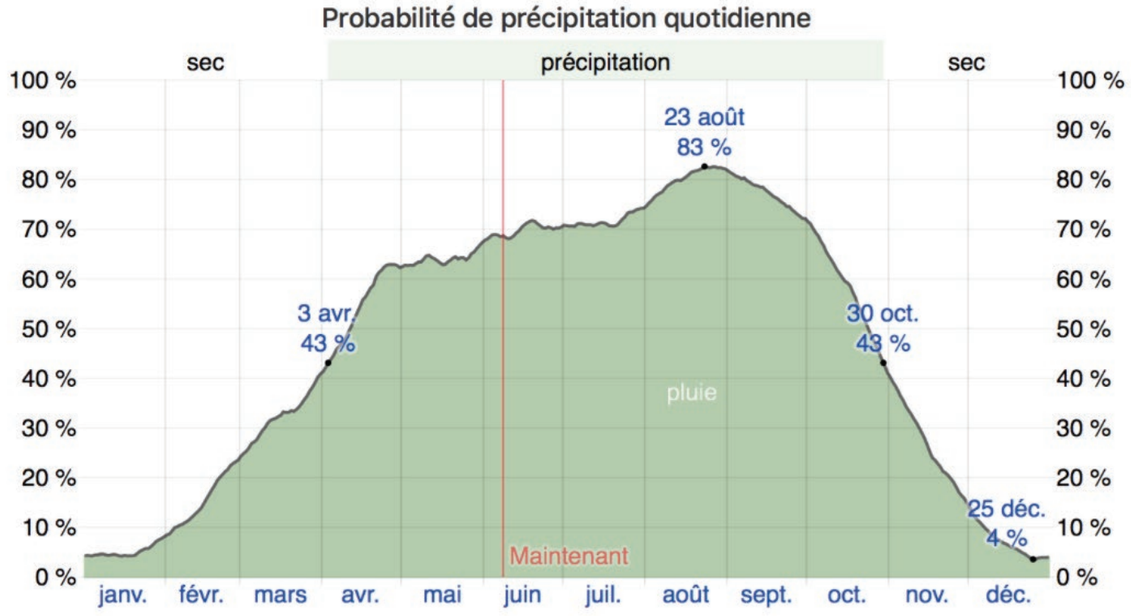

> Humidité

La période la plus lourde de l'année dure 9 mois, de février à décembre, avec une sensation de lourdeur, oppressante ou étouffante au moins 27% du temps.

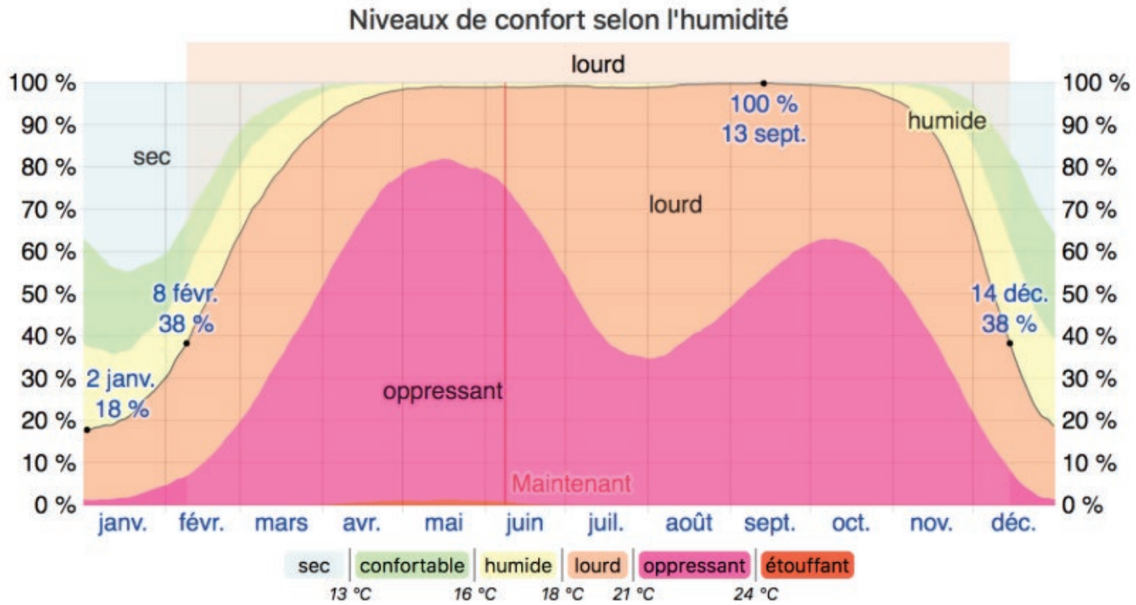

> Vents

La vitesse horaire moyenne du vent connaît une variation saisonnière modérée au cours de l'année. La vitesse moyenne est de 5,1 km/h. On note aussi :

- De janvier à avril, le vent vient le plus souvent de l'ouest, soit 4 mois de l'année ;
- De mai à septembre, le vent vient le plus souvent du sud, soit 6 mois de l'année ;
- D'octobre à décembre, le vent vient le plus souvent de l'est, soit 2 mois de l'année.

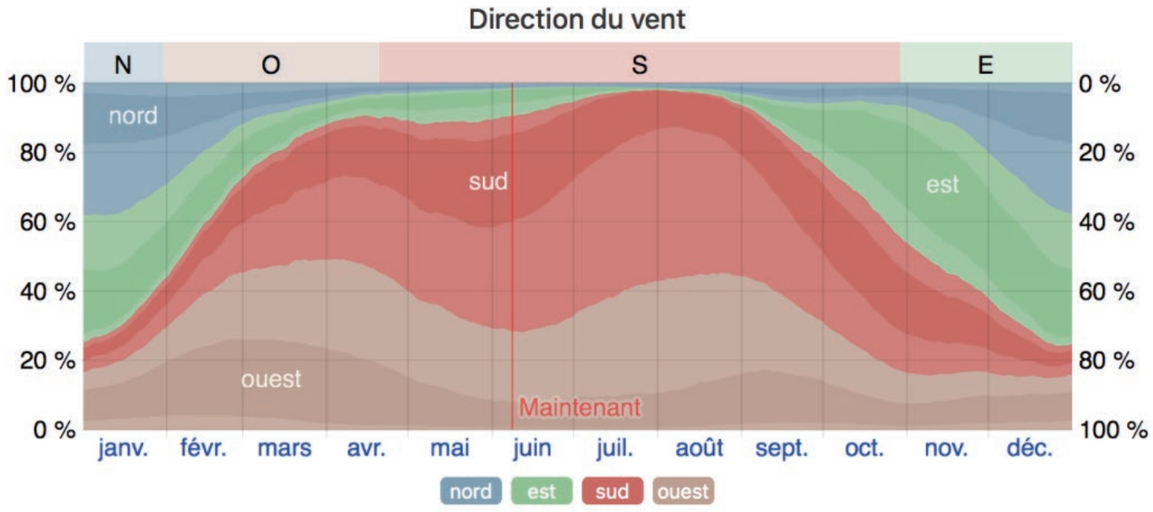

> Topographie

La topographie, avec l'altitude, influence la température, l'humidité de l'air et la pression atmosphérique. Dans une zone climatique donnée, les zones de basses altitudes sont plus chaudes que les zones d'altitudes élevées. Dans les zones de la région forestière la topographie varie de plusieurs mètres (de 0,2 m à 8 m). Les quelques montagnes sont laissées de côté ici, ne constituant pas de potentiels lieux d'implantation. Ces quelques déformations demandent une construction qui s'adapte au site. Le contact au sol introduit la notion de masse thermique du plancher et du mur de la façade Sud afin d'assurer le confort thermique des occupants. L'espace tampon, de par son épaisseur, joue un rôle protecteur au niveau de la chaleur emmagasinée la journée pour la retransmettre à l'intérieur durant la nuit par le phénomène d'inertie thermique d'un mur.

· Apport bioclimatique

Du bilan météorologique, on retient des points essentiels à intégrer dans la conception des bâtiments. Ces points sont listés ci-après :

> Température/Ensoleillement

· Choix des éventuels matériaux d'isolation ;
· Double épaisseur et bâtiments tampons au niveau des façades Sud ;
· Toitures couvrants les coursives et les espaces dédiés aux rencontres ;
· Choix d'une végétation autour des bâtiments, renforçant l'abaissement de la température, notamment sur les façades exposées au Sud ;
· Ventilation naturelle pour réduire la chaleur (cf. vents ci-après).

> Pluie

· Création de caniveaux suffisamment dimensionnés afin de canaliser l'écoulement des eaux de pluie ;
· Les ongues période de pluie entraînent la création d'espaces couverts ;
· Création de coursives et d'abris pour l'attente et les lieux de convivialité ;
· Surface d'imperméabilisation du site : maximum 60% du site ;
· Construction de puisard : permet de faire tampon en cas de fortes pluies.

> Humidité

· Privilégier une structure de toit avec inclinaison favorisant les évacuations des eaux de pluie et les toits étendus afin de fournir une protection supplémentaire contre les radiations du soleil ;
· Penser la ventilation naturelle pour réduire l'humidité (cf. vent ci-après).

> Vent

· Ventilation naturelle en utilisant le vent dominant ;
· Création de couloirs de vent pour rafraîchir les espaces, et contrôler la vitesse de circulation de l'air ;
· Retirer les particules telles que les fumées et les poussières ;
· Aération des salles ;
· Contrôler l'humidité dans une optique de confort et de conditionnement des matériaux ;
· Choix de l'orientation optimale des bâtiments pour utiliser le potentiel de ventilation au maximum ;
· La vitesse moyenne doit être abaissée pour ne pas gêner les usagers. Une vitesse moyenne de 1,5 m/s (3,6 km/h) permet de faire descendre la température ambiante de 3° à 4° en température ressentie.

• ANALYSE BIOCLIMATIQUE DES BÂTIMENTS

· Typologies de références

Pour préserver l'harmonie, la construction et la compréhension des bâtiments, deux typologies principales ont été mises en place. Outre le gain économique et conceptuel, ce processus d'homogénéisation facilite l'exploitation des plans. En effet, la majorité des bâtiments entrent dans ces deux typologies, de ce fait, on obtient deux bâtiments types pour l'ensemble des sites. La mutabilité et la réversibilité sont assurées par ces typologies. Ces typologies sont décrites ci-après :

> Typologies doubles

La configuration du plan est séparée par une circulation centrale-ouverte qui distingue le plan en deux parties distinctes. La partie Nord, plus fraîche, sera plus favorable aux chambres, salles d'accouchements et d'opération, bureaux. La partie Sud sera plus favorable aux vestiaires, au stockage et à l'accueil.

Deux coursives, une centrale et une au Sud, forment le coeur principal de la ventilation naturelle et servent à la fluidification des flux internes. La coursive Sud joue un double rôle : entrée dans le bâtiment et file d'attente en cas de forte affluence. Elle est protégée de la chaleur par un mur ajouré. La coursive centrale dessert les salles Nord et Sud, ainsi que les deux sorties Est et Ouest.

La température au sein des bâtiments a été conceptualisée graduellement, de telle sorte que le passage de l'extérieur à la coursive puis à l'accueil puis en salle forme un tout cohérent où la température diminue progressivement.

Les salles au sud du bâtiment remplissent la fonction de tampon thermique, ainsi des espaces de stockage, accueil, vestiaires seront disposés à ces endroits dans la mesure du possible. Des stores occultants peuvent être présents sur la façade Sud pour filtrer la lumière et ventiler en occultant les fenêtres.
Les salles au nord du bâtiment sont favorablement destinées à accueillir les opérations et les chambres plus fraîches. Les salles au Nord disposent des fenêtres coulissantes (avec moustiquaires) pour pouvoir ventiler.

La surface d'accueil est complétée par la coursive Sud, formant ainsi un grand espace d'attente et de rencontre. L'espace accueil bénéficie d'être au centre de la ventilation naturelle, il se voit être un véritable îlot de fraîcheur car extérieur-couvert et profite des brises des vents dominants.

La circulation se fait depuis les faces Est et Ouest de la coursive Sud. Puis on entre dans l'espace d'accueil par lequel la prise en charge s'effectue. Les entrées dans les salles se font depuis la coursive centrale pour éviter les dérangements entre la circulation du personnel et les éventuelles personnes présentes en salle d'attente.

La toiture soulevée rend possible le passage du vent afin d'aérer et de rafraîchir le bâtiment. La toiture est de teinte claire pour ne pas absorber la chaleur.

- Bâtiments concernés : PS dispensaire / CSR Consultation, Maternité / CSU Consultation, Maternité, CDT

> Typologies simples

La typologie simple possède les mêmes caractéristiques que la typologie double. Elle conserve uniquement la partie Sud du bâtiment de la typologie double. Les salles au Sud sont directement traversantes.

- Bâtiments concernés : PS tri, latrine, logement / CSR tri, appui interdisciplinaire, latrine, logement / CSU tri, appui interdisciplinaire, latrine, logement

• PARTICULARITES TECHNIQUES

En dehors des préconisations contenues dans le document de normes et standards en infrastructures et équipements, il est rappelé quelques particularités de mise en œuvre des plans types.

· Accessibilité

- Accessibilité PMR à adapter selon l'implantation des bâtiments dans le site ;
- Signalétique adaptée pour définir le flux des usagers au niveau des entrées et sorties des bâtiments ;
- Contrôle des autorisations d'accès des personnels médicaux, accès au magasin de stockage.

· Toiture et eaux pluviales

- Préconiser l'utilisation de tôle métallique claire pour éviter la surchauffe de la toiture dans les fortes chaleurs ;
- Prévoir des grilles de ventilation plus larges dans la toiture pour aérer les combles et éviter les îlots de chaleur (plusieurs grilles en façade seront plus efficaces qu'une seule petite grille centrale) ;
- Préconiser des systèmes d'aération sur les pans de toiture pour ventiler (cheminée pour l'évacuation de l'air chaud) ;
- Dimensionner les gouttières au niveau des toitures pour la récupération des Eaux Pluviales (EP) en cas de forte pluie (dimensionner au plus large pour éviter que les gouttières ne débordent) ;
- Dimensionner et multiplier au maximum les descentes EP le long de la façade (résultat : avoir plusieurs points de descente d'EP pour étaler les sorties d'eau au niveau du sol et favoriser l'infiltration dans le sol) ;
- Descente EP associée à la structure pour faciliter leur mise en œuvre et leur résistance.

· Façades - fenêtres

- Placer des brises soleils réglables sur l'ensemble des ouvertures vitrées pour :
  - diminuer l'apport du soleil selon l'orientation et la période de l'année ;
  - permettre la protection des espaces et empêcher ou diminuer les infractions possibles ;
  - créer des espaces intimes selon leur utilisation et enfin être capable de réguler l'entrée d'air au sens des bâtiments selon les orientations et les vents dominants en réglant la dimension des ouvertures.

· Façades - garde-corps

- Garde-corps non nécessaire si le bâtiment est au sol (< 0,45m) ;
- Ouvrir les espaces d'attente et d'accueil sur l'extérieur pour une meilleure circulation des patients (espace non fermé) ;
- Remplacer par des brises soleil haut pour ajouter une protection solaire et permettre de diminuer l'ensoleillement des façades et donc leur surchauffe.

· Ouvertures - portes

- Préconiser un type de porte simple et double de référence ;
- Prévoir des grilles de ventilation réglables au-dessus de chaque porte pour la ventilation traversante dans les pièces ;
- Prévoir des protections de type inox sur une hauteur définie pour le passage des éléments lourds (hauteur des paillasse) :
- Protection des portes et lavage possible des salles d'opération.

· Ouvertures - ventilation des espaces humides

- Préconiser des ouvertures hautes (> 2m) dans les espaces intimes (WC/vestiaires/stock) pour une meilleure ventilation et une bonne intimité ;
- Agrandir les ouvertures pour une meilleure ventilation de l'air vicié.

· Ouvertures - ventilation des espaces humides

- Préconiser du carrelage et de la faïence sur une hauteur définie (hauteur de la porte) dans les salles d'opérations et les salles nécessitant un lavage possible ;
- Prévoir des bondes de sol dans ces espaces et contrôler la pente pour une bonne évacuation des eaux ;
- Prévoir du carrelage ou du lino dans les salles recevant uniquement des consultations ou des bureaux pour faciliter l'entretien ;
- Prévoir du carrelage et de la faïence sur toute la hauteur du mur au niveau des WC et douches pour faciliter le lavage à "grande eau".

· Ventilation espaces humides/sec

- Prévoir des ventilateurs de plafond pour brasser l'air dans les pièces recevant des patients (indispensable de mettre l'air en mouvement manuellement pour le phénomène de ventilation naturelle) ;
- Ventilateur de plafond non nécessaire dans les espaces humides et de stockage ;
- Plusieurs ventilateurs de plafond au niveau des espaces d'attente ou de réunion pour la qualité de confort ;
- Préconiser une ventilation mécanique contrôlée dans les salles d'opération nécessitant un contrôle et une qualité optimale.

1

PARTIE I

POSTE DE SANTÉ

Plans d'ensemble

Code plan	Dénomination	Page
PS-ENS/A-01	Plan de masse	p. 24
PS-ENS/A-02	Plan directeur	p. 25

1.1. Plans d’ensemble

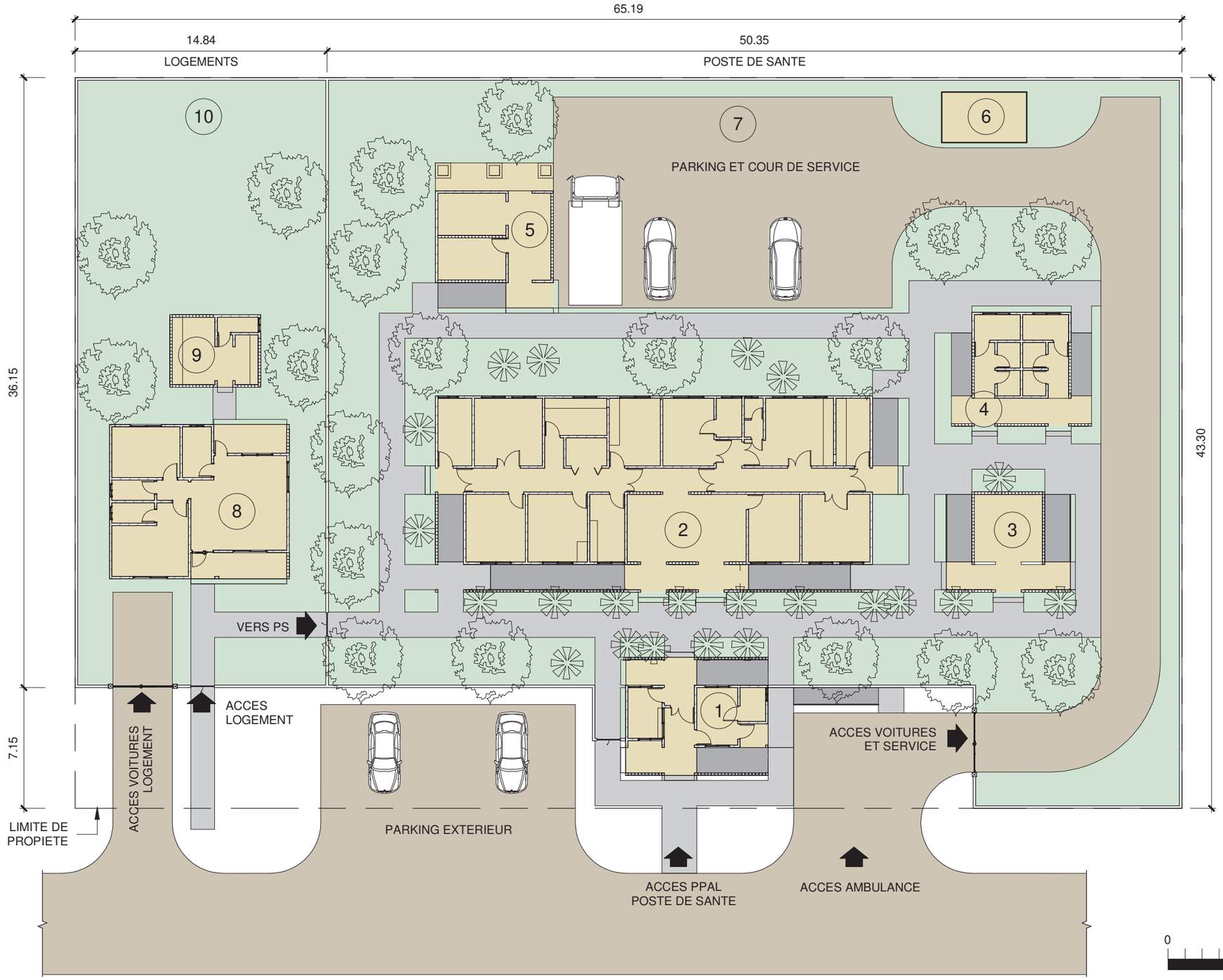

SURFACES

No	BATIMENT	SURFACE
POSTE DE SANTE		
1	SALLE DE TRI	59 m²
2	BATIMENT DE SOINS	309 m²
3	CUISINE DE DEMONSTRATION	43 m²
4	BLOC DE LATRINES	53 m²
5	GESTION DE DECHETS	60 m²
6	FORAGE ET RESERVOIRS	15 m²
7	AMENAGEMENTS EXTERIEURES	1408 m²
		1947 m²
LOGEMENTS		
8	LOGEMENT CHEF DE POSTE	97 m²
9	ANNEXE	23 m²
10	AMENAGEMENTS EXTERIEURES	412 m²
		532 m²

- BATIMENTS
- AMENAGEMENTS EXTERIEURES
- CIRCULATION PIETONS
- CIRCULATION VOITURES
- RAMPES

PLAN DE MASSE

1 : 250

0 5 10 15 25 m

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

POSTE DE SANTE (PS)

ENSEMBLE (ENS)

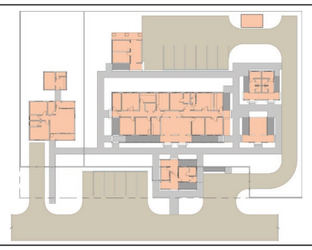

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

PLAN DE MASSE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 250	Code plan :	PS-ENS/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

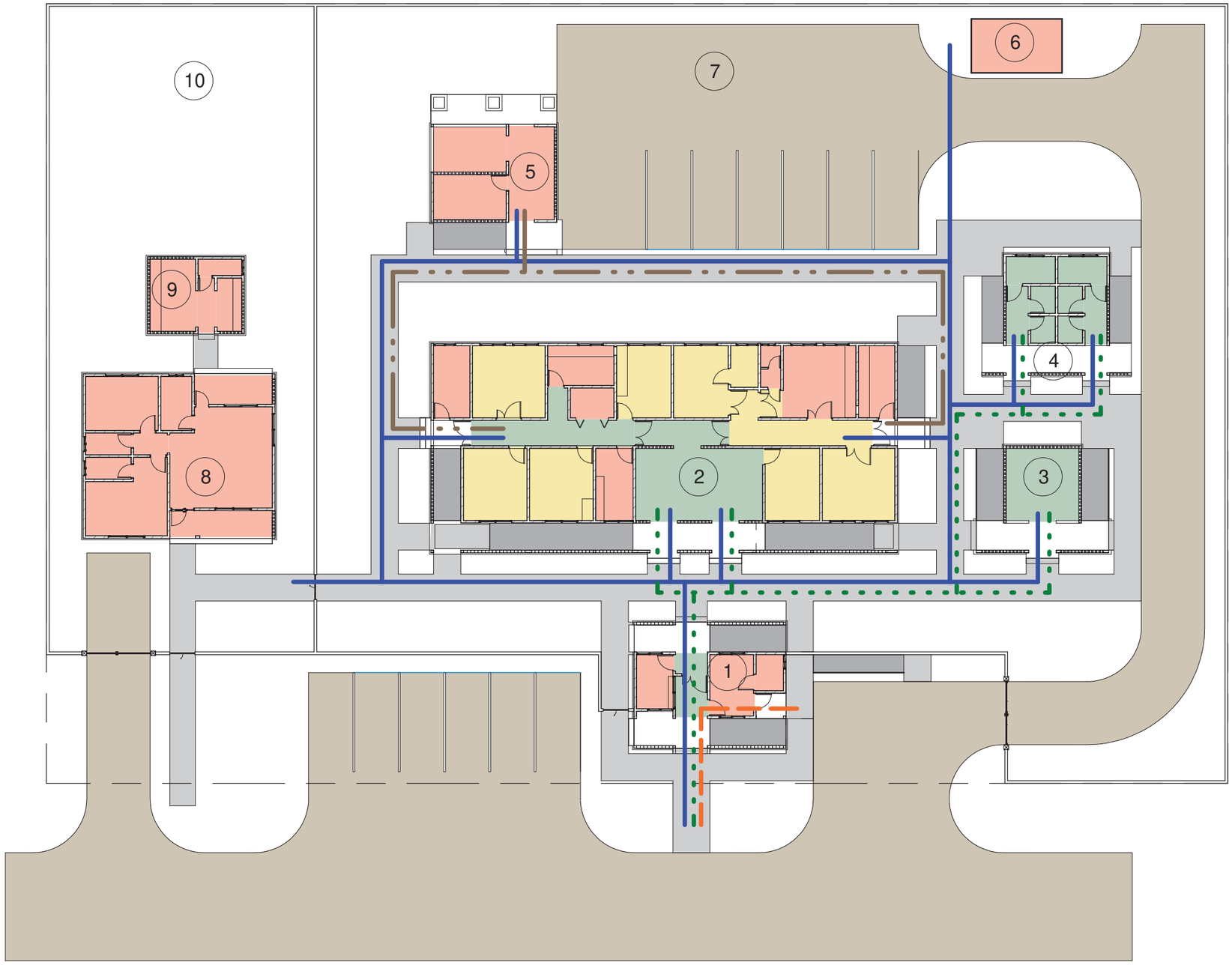

OUVRAGES

No	BATIMENT
POSTE DE SANTE	
1	SALLE DE TRI
2	BATIMENT DE SOINS
3	CUISINE DE DEMONSTRATION
4	BLOC DE LATRINES
5	GESTION DE DECHETS
6	FORAGE ET RESERVOIRS
7	AMENAGEMENTS EXTERIEURES
LOGEMENTS	
8	LOGEMENT CHEF DE POSTE
9	ANNEXE
10	AMENAGEMENTS EXTERIEURES

FLUX

- FLUX PERSONNEL
- FLUX PATIENTS ET ACCOMPAGNANTS
- FLUX CAS SUSPECTS
- FLUX MATERIEL SALE ET DECHETS

- ACCES LIBRE
- ACCES SEMI-RESTREINT
- ACCES RESTREINT

PLAN DIRECTEUR

1 : 250

0 5 10 15 25 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

POSTE DE SANTE (PS)

ENSEMBLE (ENS)

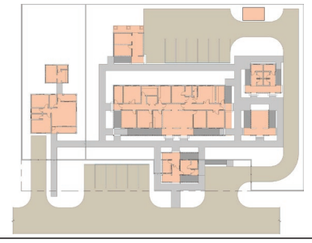

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

PLAN DIRECTEUR

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 250	Code plan : PS-ENS/A-02

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

Plans des ouvrages

Code plan	Dénomination	Page
PS-ST/A-01	Salle de tri : vue en plan, plan directeur, façade, coupe	p.28
PS-CD/A-01	Cuisine de démonstration : vue en plan, plan directeur, façade, coupe	p.29
PS-BS/A-01	Bâtiment de soins : vue en plan	p.30
PS-BS/A-02	Bâtiment de soins : plan directeur	p.31
PS-BS/A-03	Bâtiment de soins : façade et coupe	p.32
PS-GD/A-01	Gestion des déchets : vue en plan, plan directeur, façade, coupe	p.33
PS-BL/A-01	Bloc de latrines : vue en plan, plan directeur, façade, coupe	p.34
PS-LCP/A-01	Logement Chef de poste : vue en plan, façade, coupe	p.35
PS-A/A-01	Annexe logement Chef de poste : vue en plan, façade, coupe	p.36

1.2. Plans des ouvrages

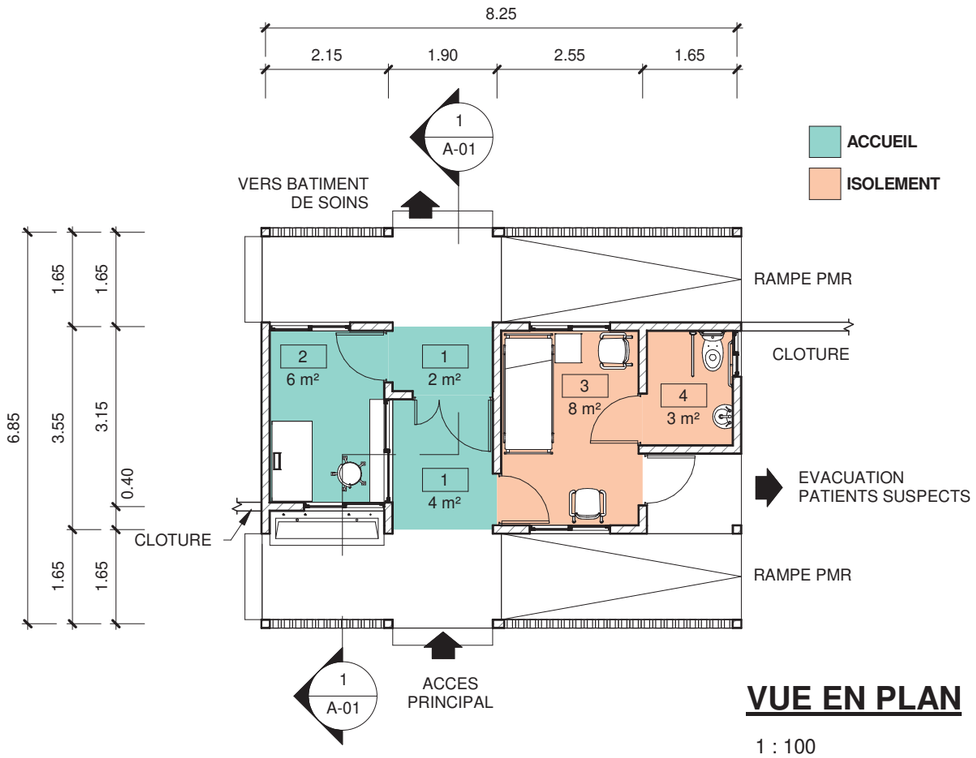

VUE EN PLAN

1 : 100

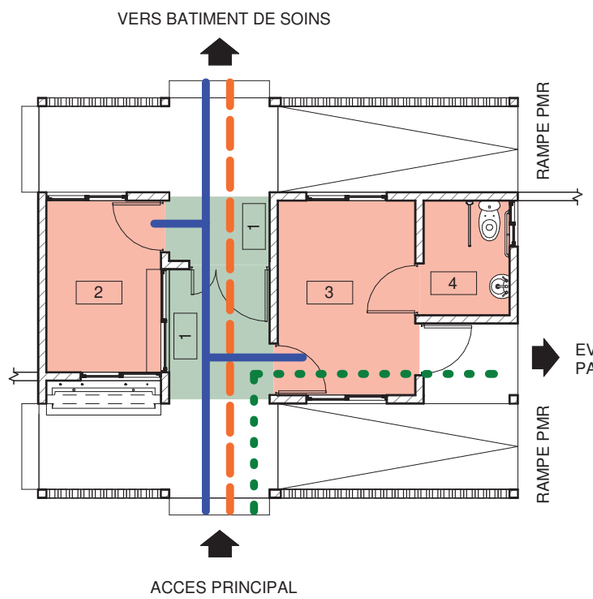

FLUX

FLUX PERSONNEL

FLUX PATIENTS ET ACCOMPAGNANTS

FLUX CAS SUSPECTS

ACCES LIBRE

ACCES RESTREINT

PLAN DIRECTEUR

1 : 100

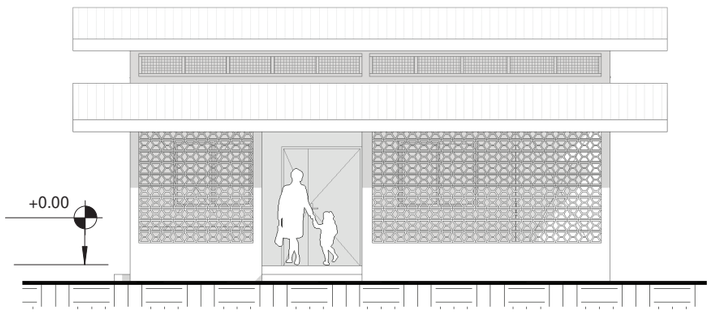

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 100

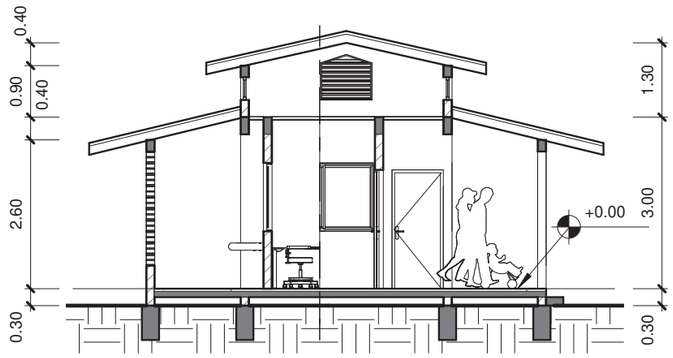

COUPE 1-1

1 : 100

LOCAUX		
No	**LOCAL**	**NBRE**
ACCUEIL		
1	HALL D'ACCUEIL	2
2	TRIAGE	1
ISOLEMENT		
3	ISOLEMENT	1
4	WC ISOLEMENT	1

0 5 10 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

POSTE DE SANTE (PS)

SALLE DE TRI (ST)

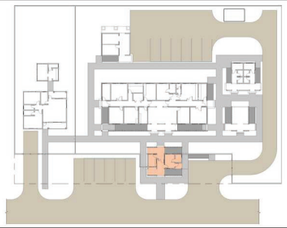

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 100	Code plan :	PS-ST/A-01

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

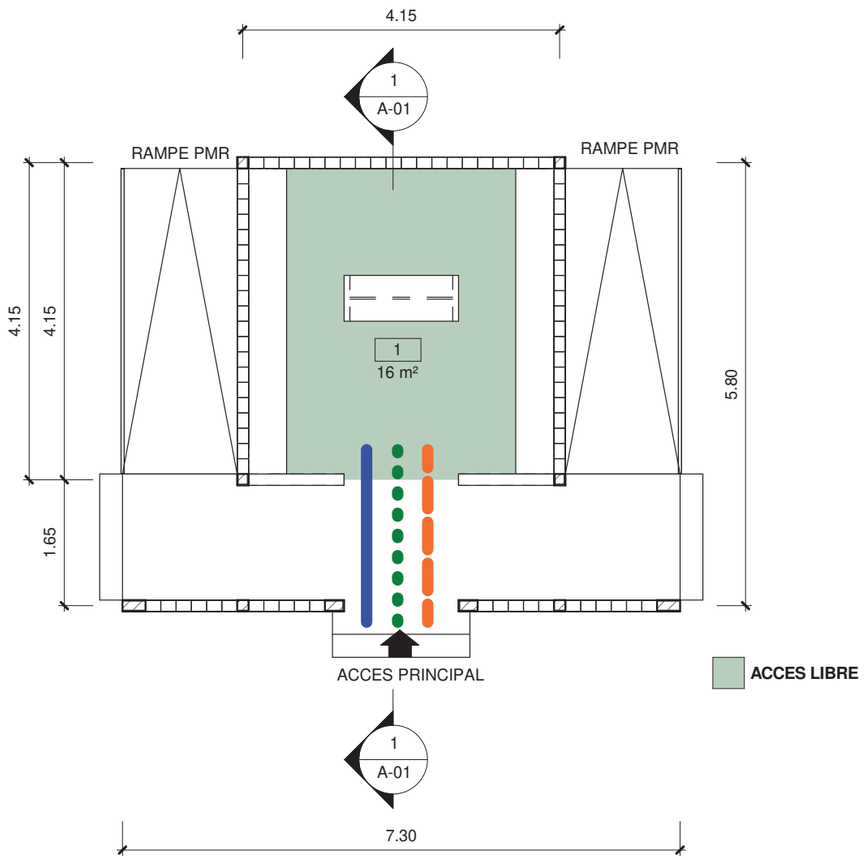

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR

1 : 75

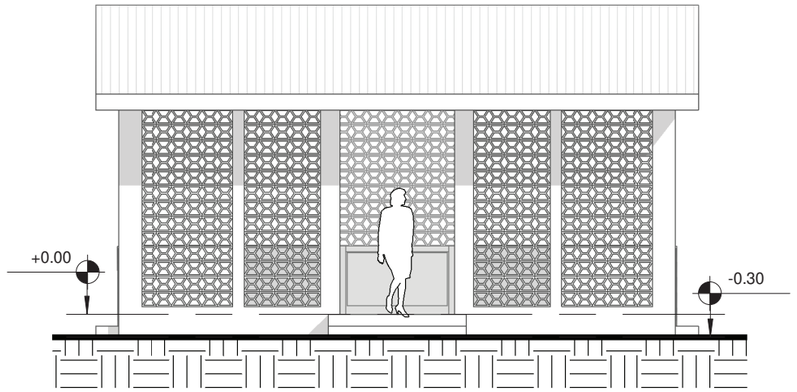

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

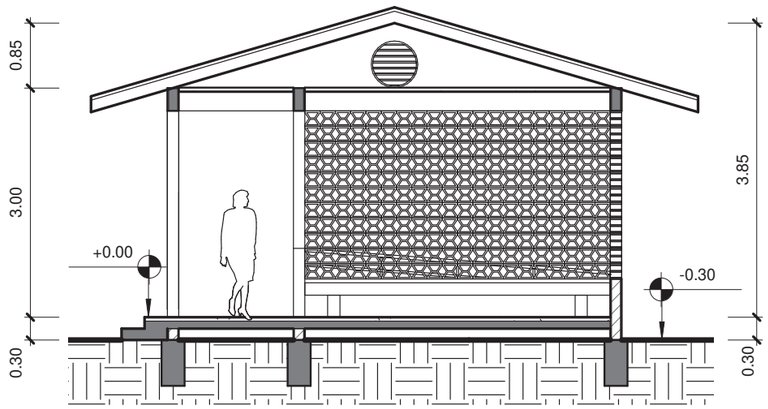

COUPE 1-1

1 : 75

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
NUTRITION		
1	CUISINE DE DEMONSTRATION	1

FLUX

- FLUX PERSONNEL
- FLUX PATIENTS
- FLUX ACCOMPAGNANTS

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

POSTE DE SANTE (PS)

CUISINE DE DEMONSTRATION (CD)

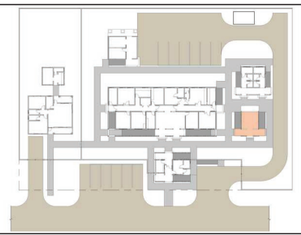

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan :	PS-CD/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

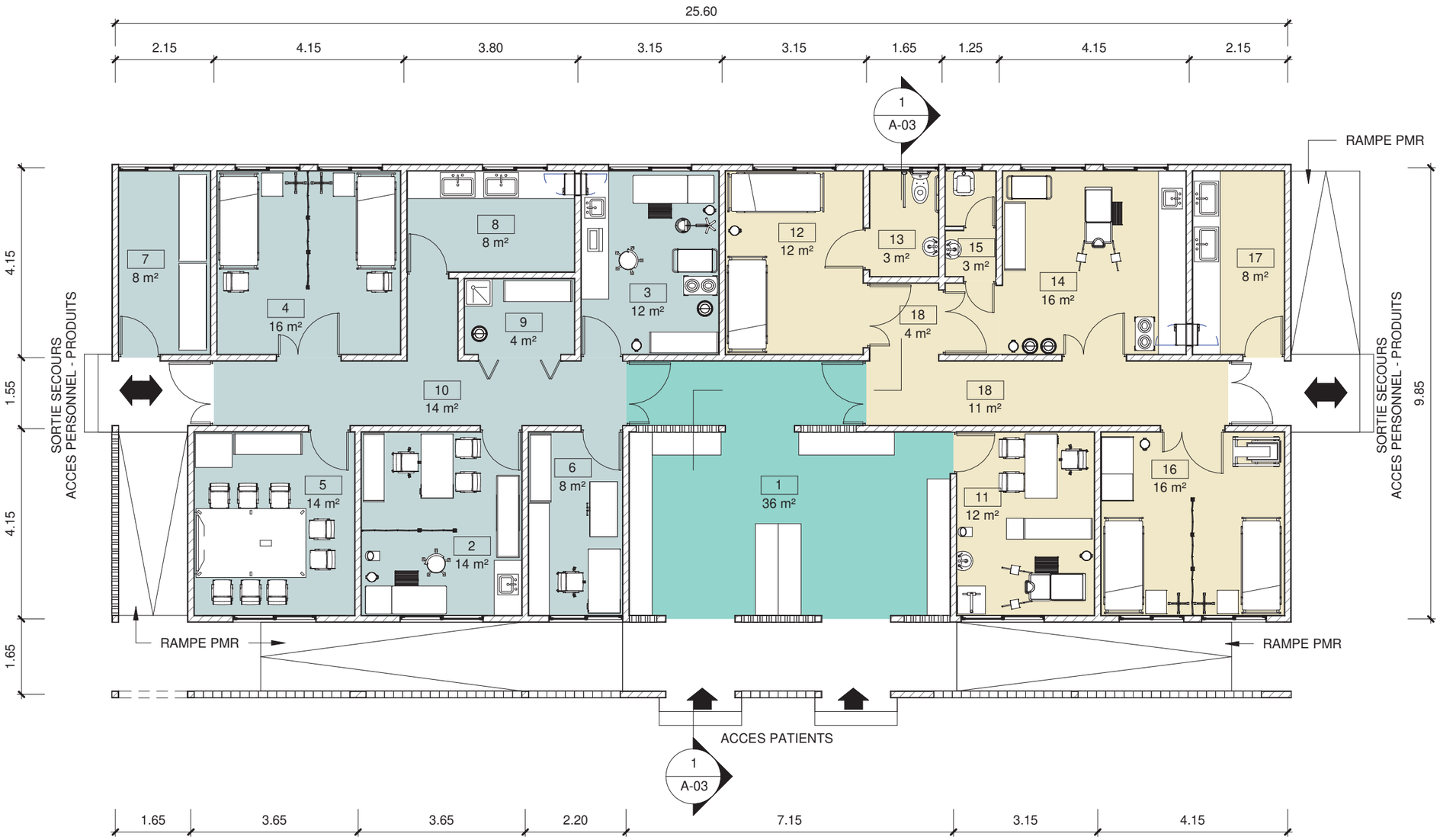

VUE EN PLAN

1 : 100

ACCUEIL

CONSULTATION

MATERNITE

LOCAUX

No	LOCAL	NBRE
ACCUEIL		
1	SALLE D'ATTENTE	1
CONSULTATION		
2	CPC	1
3	SOINS	1
4	SALLE D'OBSERVATION	1
5	SALLE POLYVALENTE (IEC-PEV-PTME)	1
6	POINT DE VENTE PHARMACIE	1
7	STOCKAGE	1
8	LOCAL DESINFECTION	1
9	LOCAL MENAGE	1
10	CIRCULATION	1
MATERNITE		
11	CPN	1
12	SALLE DE TRAVAIL	1
13	SANITAIRE INTERNE	1
14	SALLE D'ACCOUCHEMENT	1
15	VIDOIR	1
16	SALLE DES ACCOUCHEES	1
17	LOCAL DESINFECTION	1
18	CIRCULATION	2

0 5 10 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

POSTE DE SANTE (PS)

BATIMENT DE SOINS (BS)

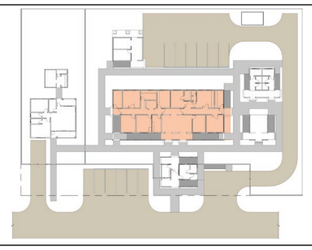

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 100	Code plan :	PS-BS/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

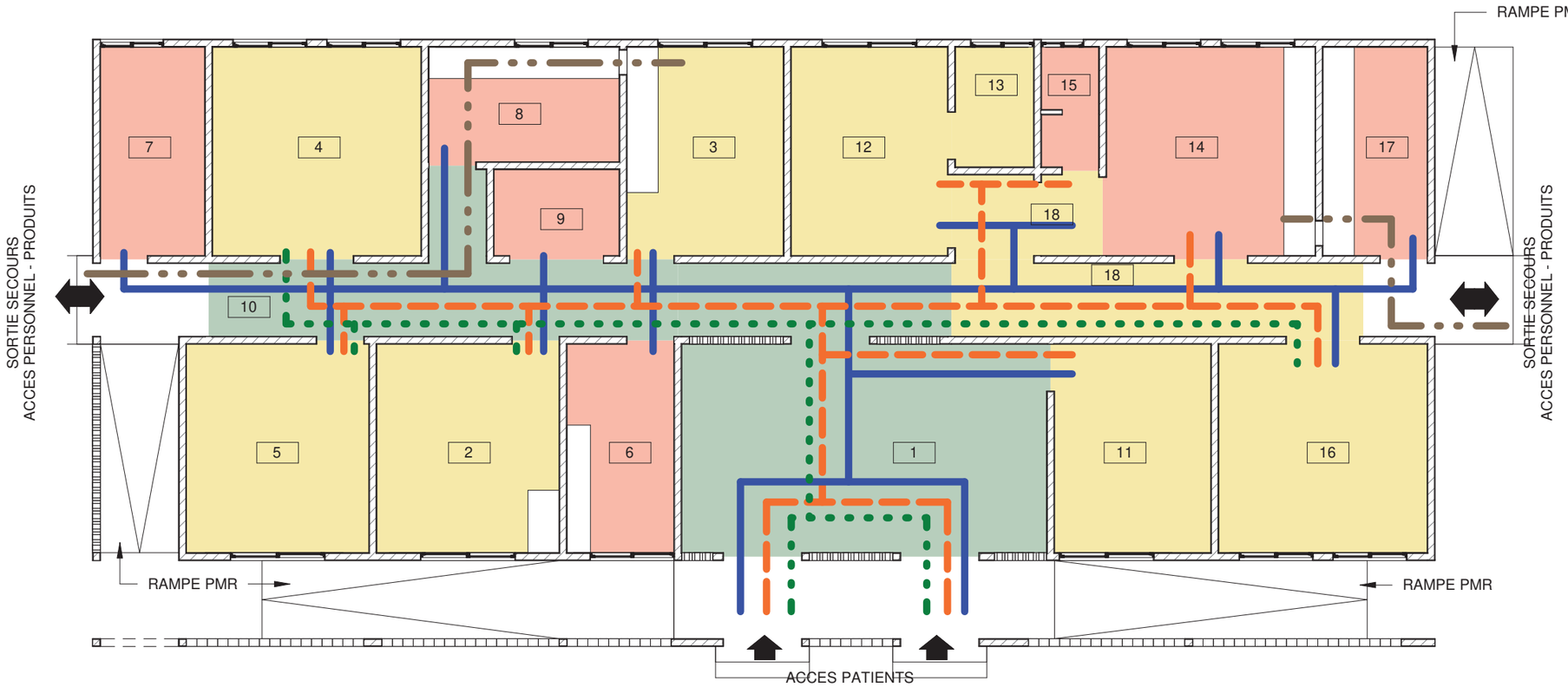

ACCES LIBRE

ACCES SEMI-RESTREINT

ACCES RESTREINT

FLUX

FLUX PERSONNEL

FLUX PATIENTS

FLUX ACCOMPAGNANTS

FLUX MATERIEL SALE ET DECHETS

PLAN DIRECTEUR

1 : 100

LOCAUX

No	LOCAL	NBRE
ACCUEIL		
1	SALLE D'ATTENTE	1
CONSULTATION		
2	CPC	1
3	SOINS	1
4	SALLE D'OBSERVATION	1
5	SALLE POLYVALENTE (IEC-PEV-PTME)	1
6	POINT DE VENTE PHARMACIE	1
7	STOCKAGE	1
8	LOCAL DESINFECTION	1
9	LOCAL MENAGE	1
10	CIRCULATION	1
MATERNITE		
11	CPN	1
12	SALLE DE TRAVAIL	1
13	SANITAIRE INTERNE	1
14	SALLE D'ACCOUCHEMENT	1
15	VIDOIR	1
16	SALLE DES ACCOUCHEES	1
17	LOCAL DESINFECTION	1
18	CIRCULATION	2

0 5 10 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

POSTE DE SANTE (PS)

BATIMENT DE SOINS (BS)

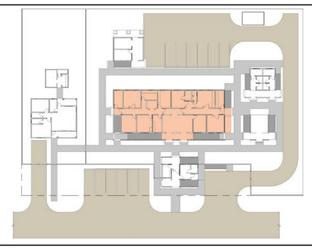

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

PLAN DIRECTEUR

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 100	Code plan :	PS-BS/A-02

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

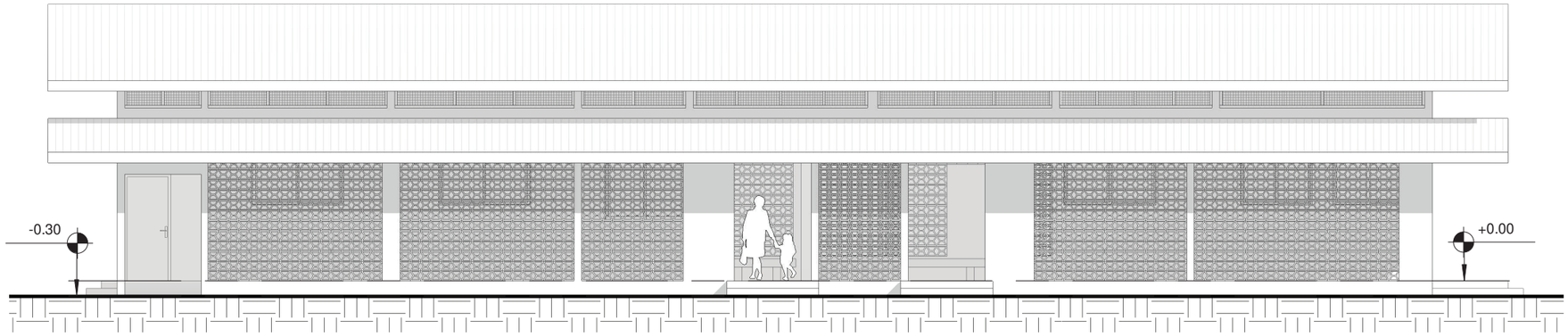

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 100

0 5 10 m

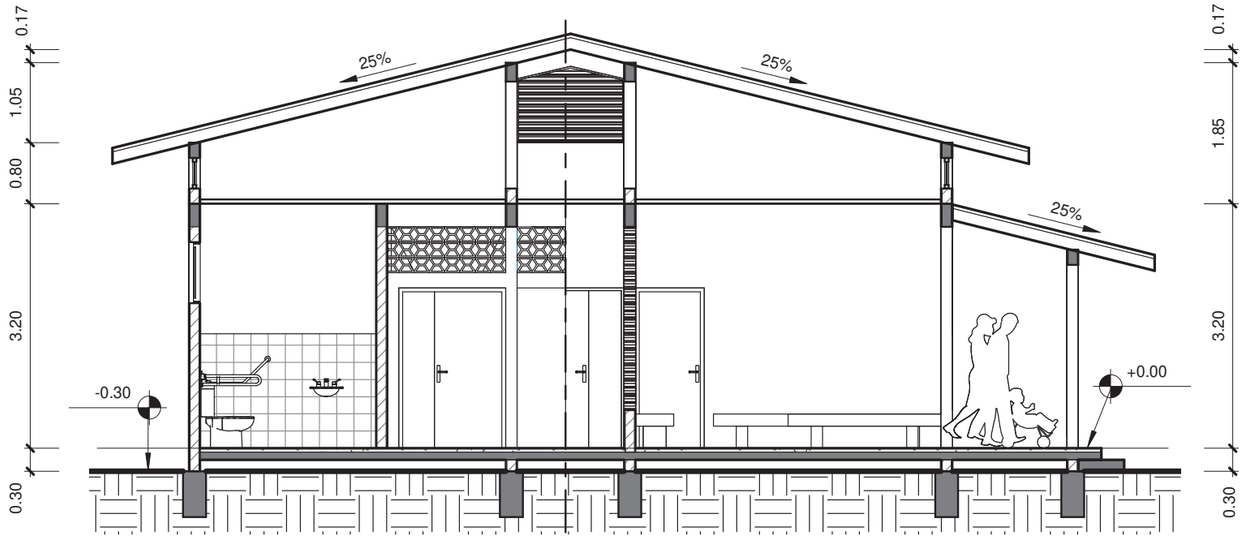

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

POSTE DE SANTE (PS)

BATIMENT DE SOINS (BS)

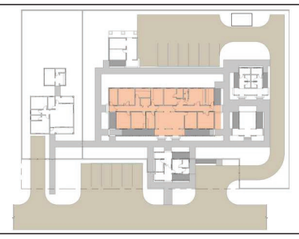

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

FAÇADE ET COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	INDIQUEE	Code plan :	PS-BS/A-03

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

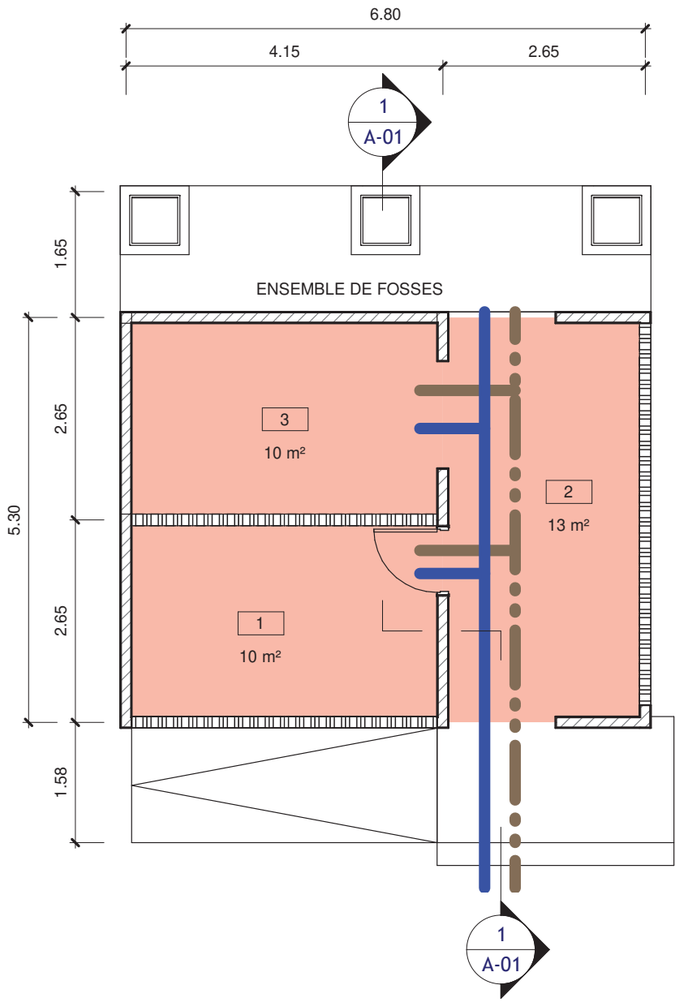

ACCES RESTREINT

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR

1 : 75

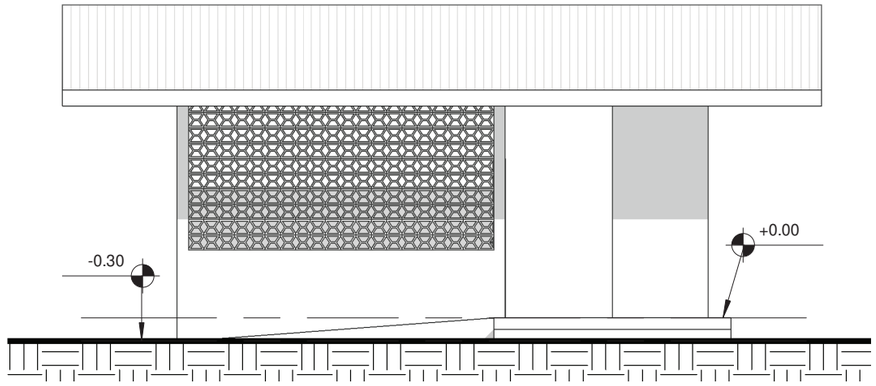

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

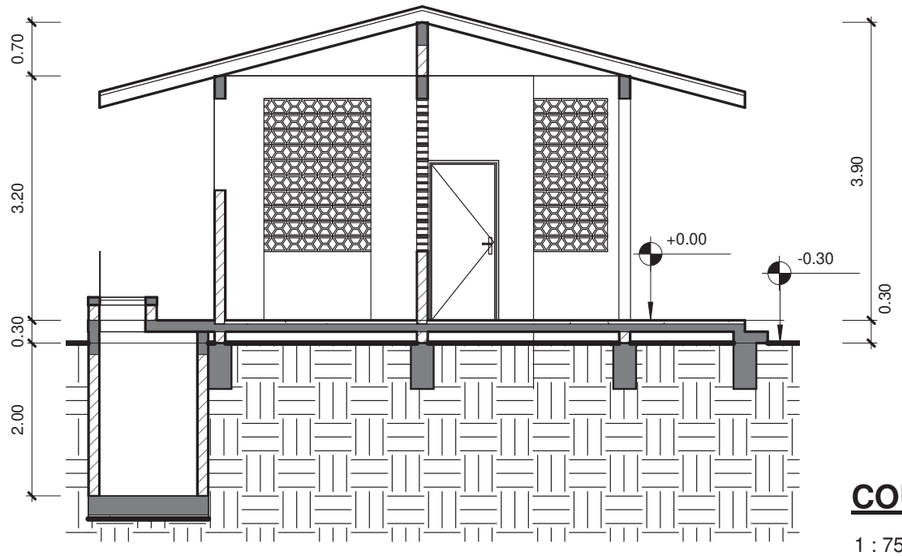

COUPE 1-1

1 : 75

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
GESTION DECHETS		
1	LOCAL DASRI	1
2	INCINERATEUR - BROYEUR DE VERRES	1
3	ESPACE DE DECHETS ORDINAIRES	1

FLUX

FLUX PERSONNEL

FLUX MATERIEL SALE ET DECHETS

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

POSTE DE SANTE (PS)

GESTION DES DECHETS (GD)

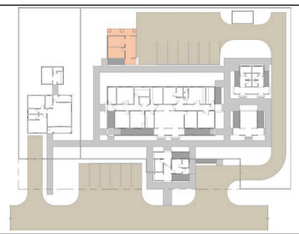

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan :	PS-GD/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

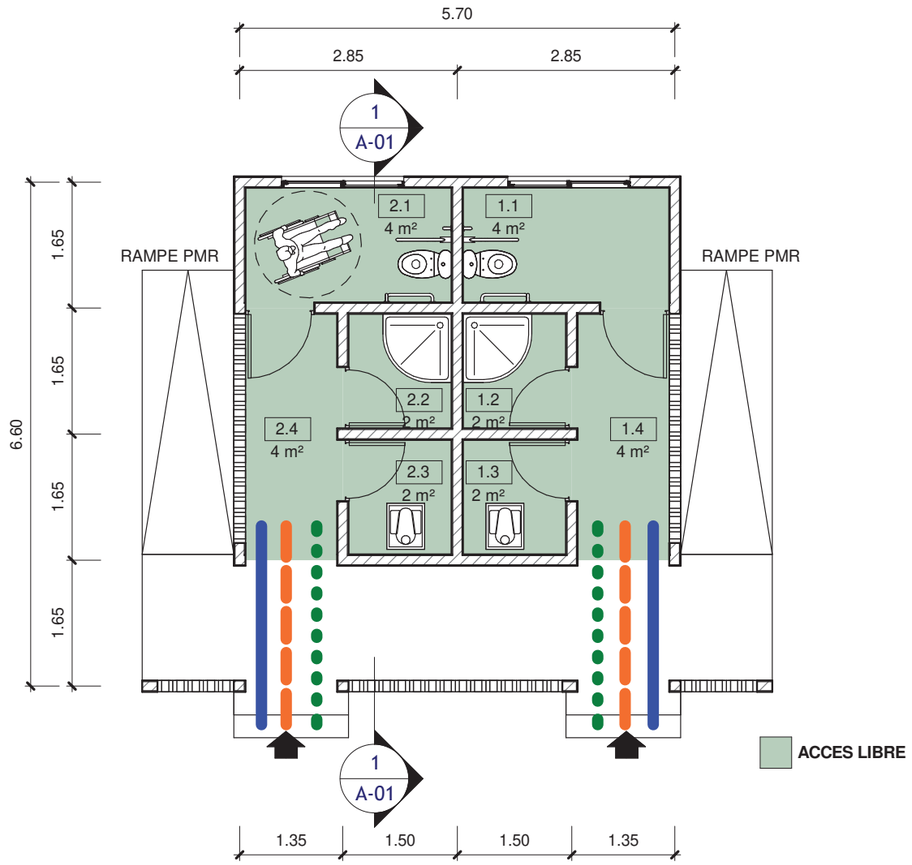

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR

1 : 75

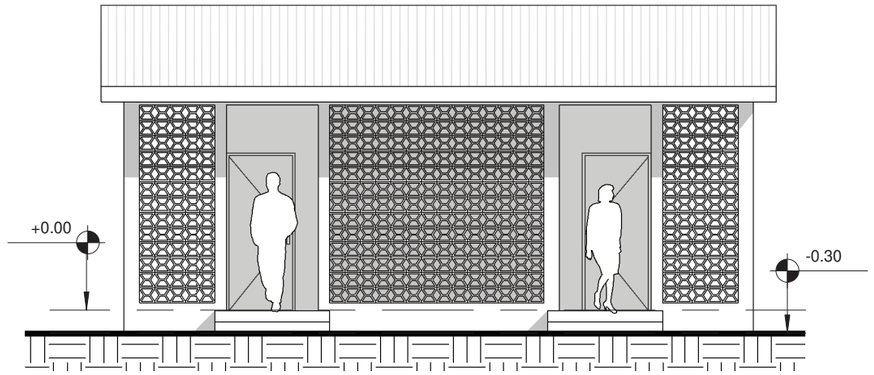

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

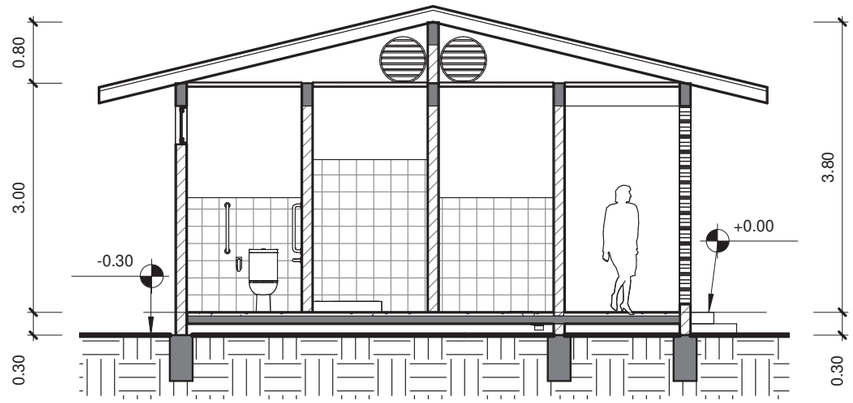

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
1. SANITAIRE FEMME		
1.1	TOILETTE PMR	1
1.2	DOUCHE	1
1.3	WC	1
1.4	DEGAGEMENT	1
2. SANITAIRE HOMME		
2.1	TOILETTE PMR	1
2.2	DOUCHE	1
2.3	WC	1
2.4	DEGAGEMENT	1

FLUX

- FLUX PERSONNEL
- FLUX PATIENTS
- FLUX ACCOMPAGNANTS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

POSTE DE SANTE (PS)

BLOC DE LATRINES (BL)

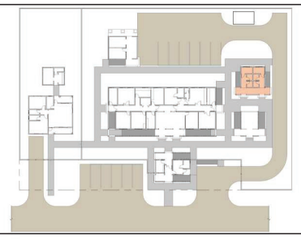

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan :	PS-BL/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

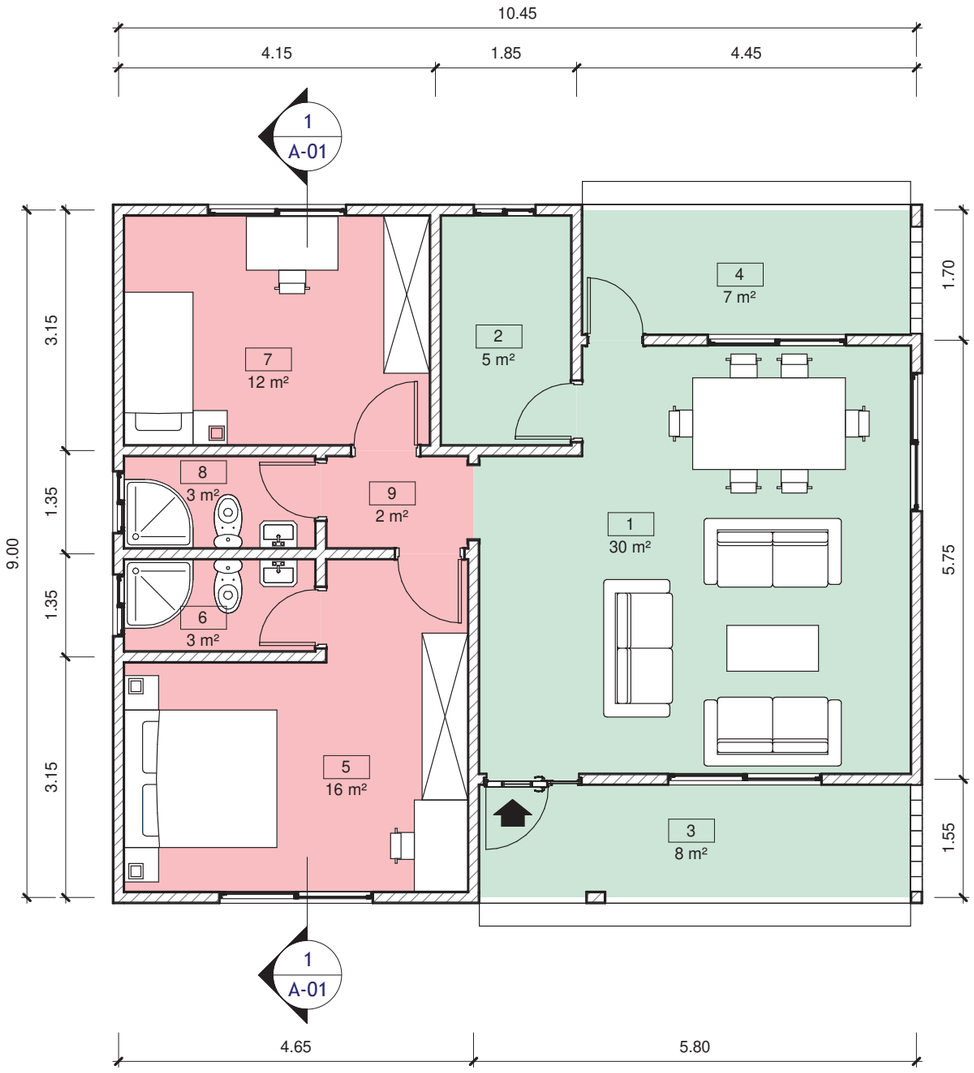

VUE EN PLAN

1 : 75

ESPACES COMMUNS

ESPACES PRIVES

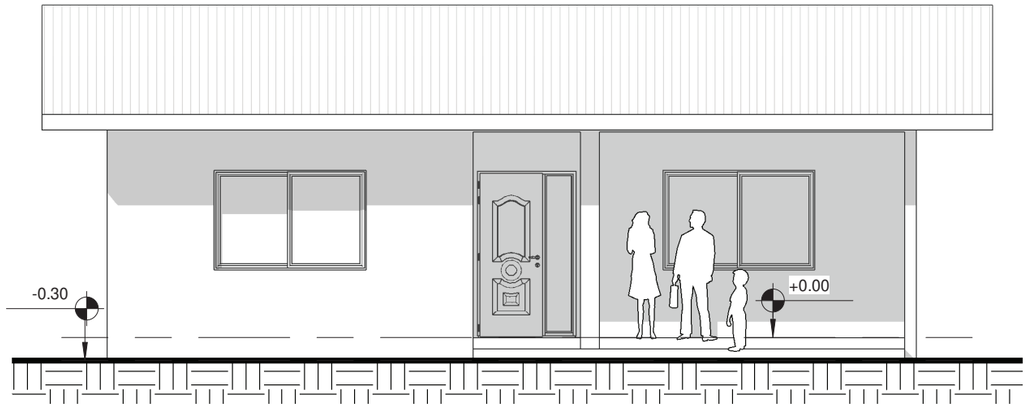

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

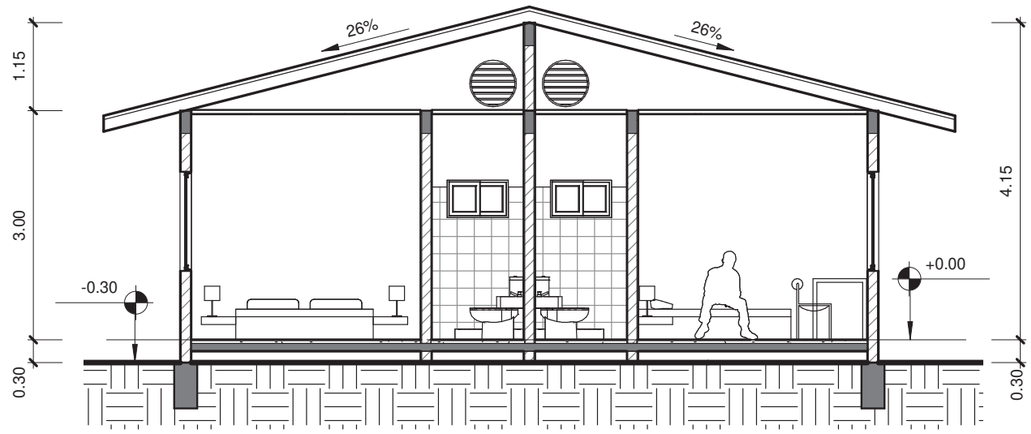

COUPE 1-1

1 : 75

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
ESPACES COMMUNS		
1	SEJOUR	1
2	MAGASIN	1
3	TERRASSE-1	1
4	TERRASSE-2	1

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
ESPACES PRIVES		
5	CHAMBRE-1	1
6	TOILETTE-1	1
7	CHAMBRE-2	1
8	TOILETTE-2	1
9	DEGAGEMENT	1

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

POSTE DE SANTE (PS)

LOGEMENT CHEF DE POSTE (LCP)

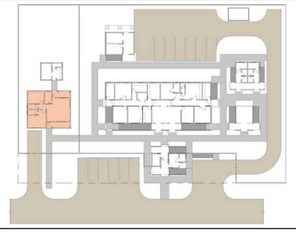

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan :	PS-LCP/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

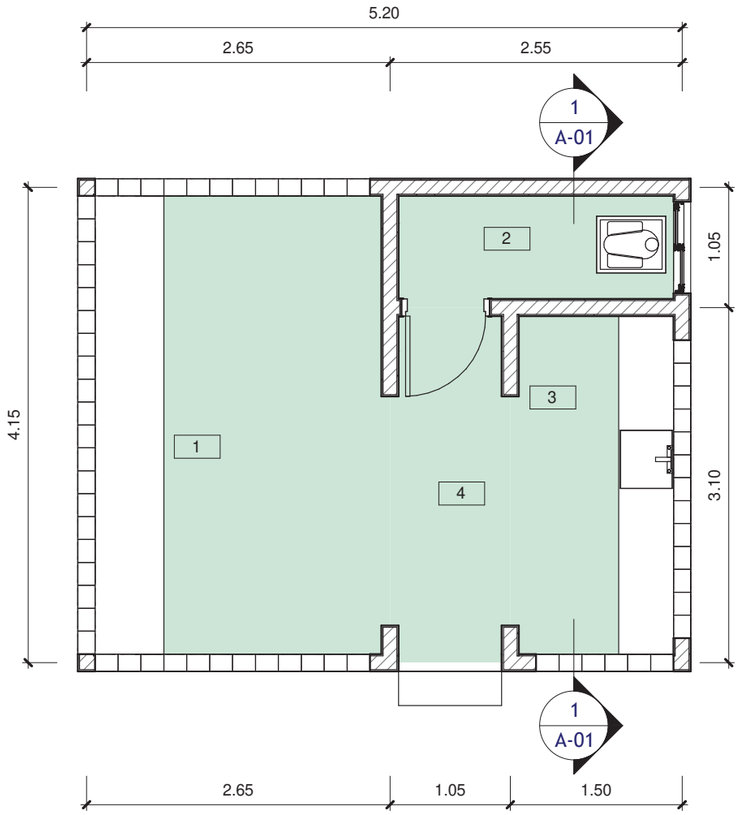

VUE EN PLAN

1 : 50

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
1	CUISINE	1
2	WC	1
3	BUANDERIE	1
4	DEGAGEMENT	1

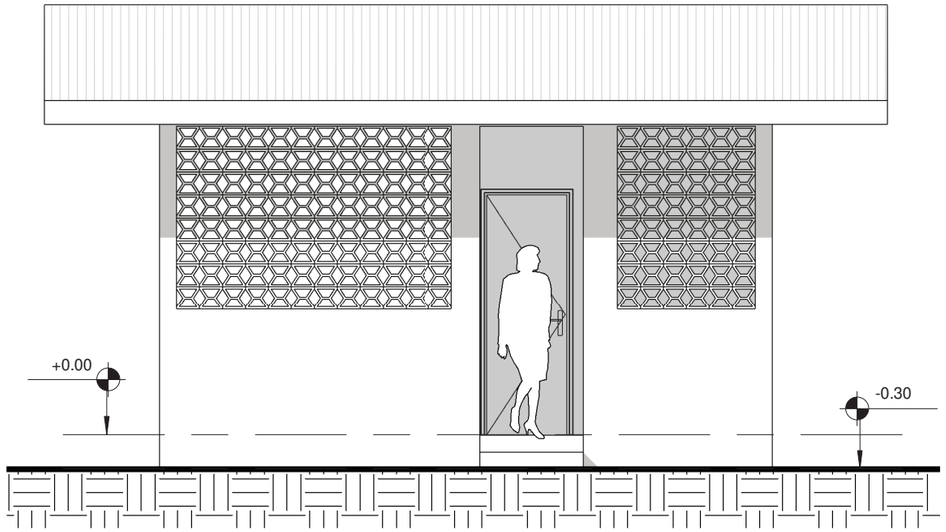

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 50

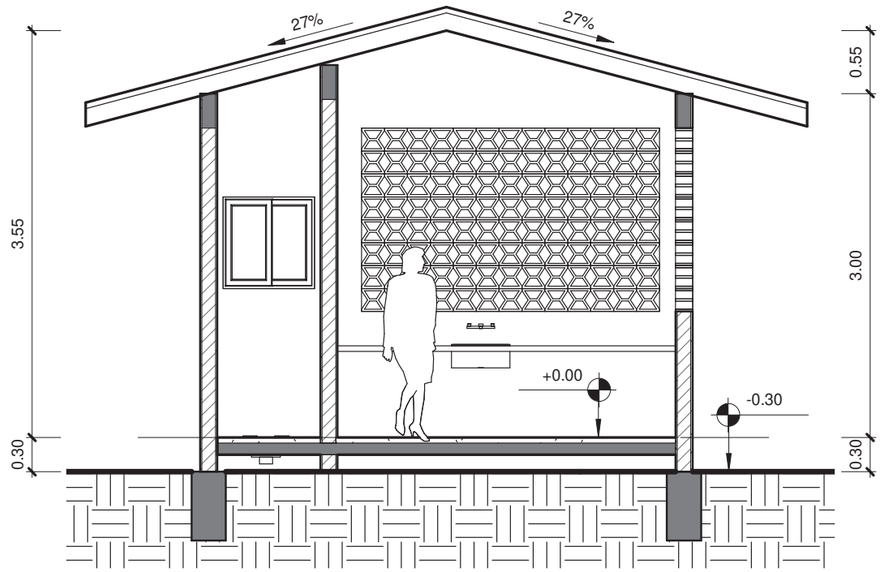

COUPE 1-1

1 : 50

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

POSTE DE SANTE (PS)

ANNEXE (A)

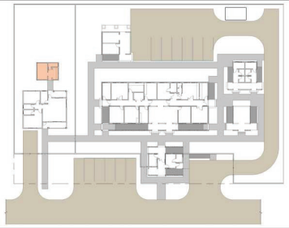

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 50	Code plan :	PS-A/A-01

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

2

PARTIE II

CENTRE DE SANTÉ RURAL

Plans d'ensemble

Code plan	Dénomination	Page
CSR-ENS/A-01	Plan de masse	p.42
CSR-ENS/A-02	Plan directeur	p.43

2.1. Plans d’ensemble

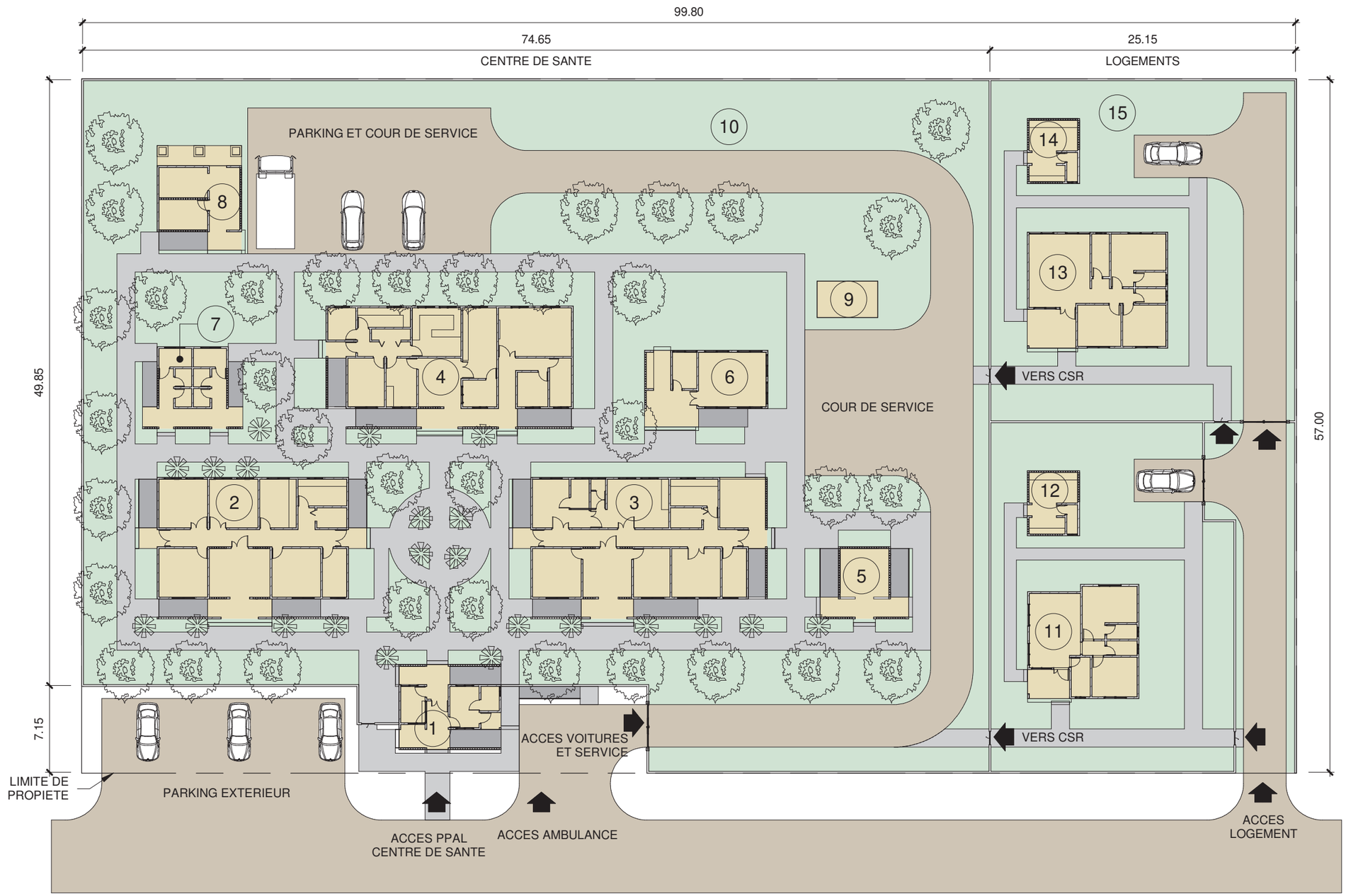

BATIMENTS
AMENAGEMENTS EXTERIEURES
CIRCULATION PIETONS
CIRCULATION VOITURES
RAMPES

SURFACES

No	BATIMENT	SURFACE
CENTRE DE SANTE RURAL		
1	SALLE DE TRI	59 m²
2	CONSULTATIONS	201 m²
3	MATERNITE	226 m²
4	LABORATOIRE-PHARMACIE-STAFF	203 m²
5	CUISINE DE DEMONSTRATION	43 m²
6	APPUI INTERDISCIPLINAIRE	60 m²
7	BLOC DE LATRINES	53 m²
8	GESTION DE DECHETS	60 m²
9	FORAGE ET RESERVOIRS	15 m²
10	AMENAGEMENTS EXTERIEURES	3058 m²
		3978 m²
LOGEMENTS		
11	LOGEMENT SAGE FEMME	84 m²
12	ANNEXE	23 m²
13	LOGEMENT DIRECTEUR DE CSR	110 m²
14	ANNEXE	23 m²
15	AMENAGEMENTS EXTERIEURES	1194 m²
		1434 m²

PLAN DE MASSE

1 : 350

0 10 20 30 35 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

ENSEMBLE (ENS)

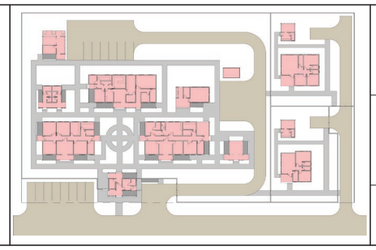

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

PLAN DE MASSE

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 350	Code plan : CSR-ENS/A-01

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

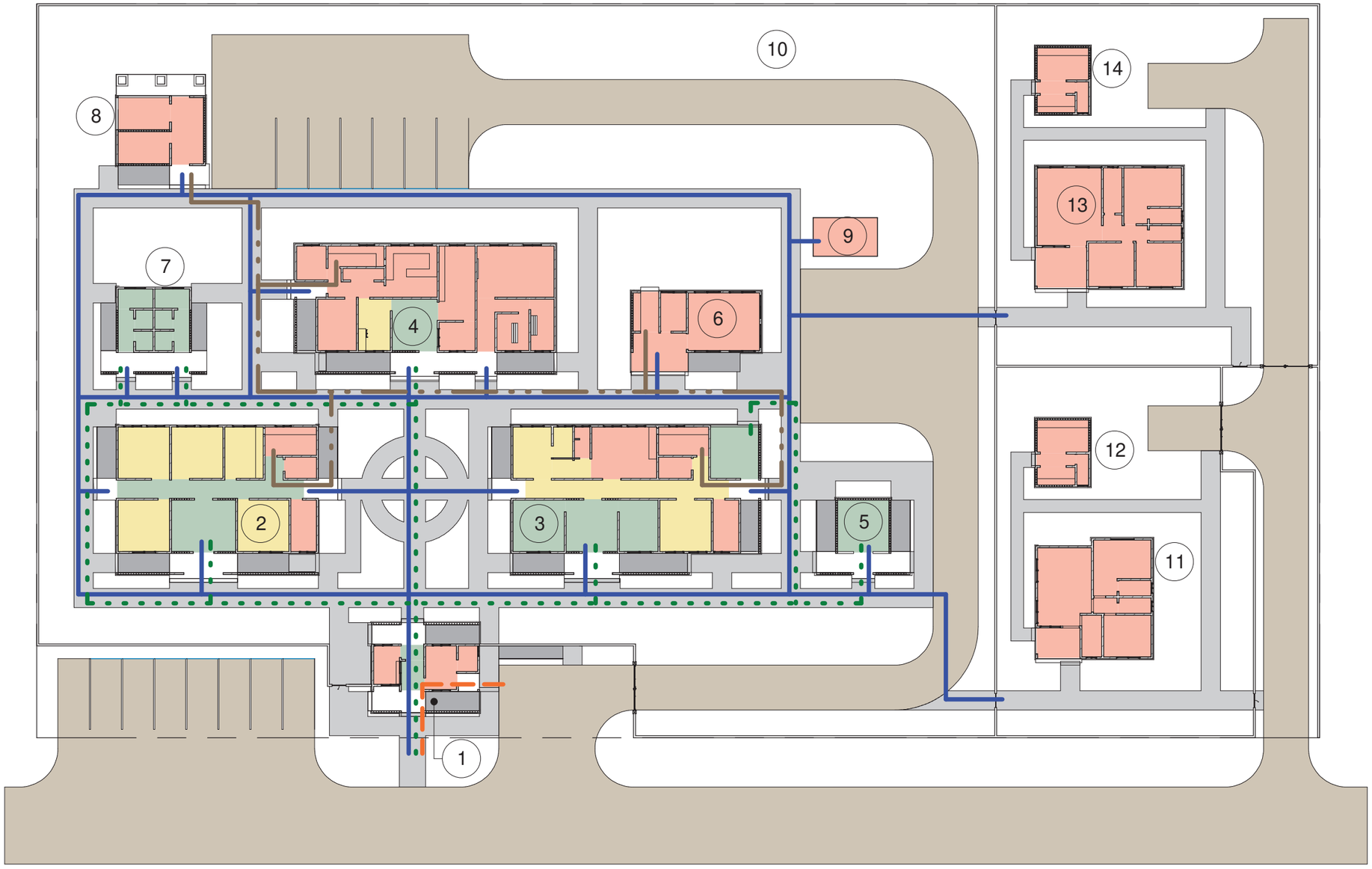

OUVRAGES

No	BATIMENT
CENTRE DE SANTE RURAL	
1	SALLE DE TRI
2	CONSULTATIONS
3	MATERNITE
4	LABORATOIRE-PHARMACIE-STAFF
5	CUISINE DE DEMONSTRATION
6	APPUI INTERDISCIPLINAIRE
7	BLOC DE LATRINES
8	GESTION DE DECHETS
9	FORAGE ET RESERVOIRS
10	AMENAGEMENTS EXTERIEURES
LOGEMENTS	
11	LOGEMENT SAGE FEMME
12	ANNEXE
13	LOGEMENT DIRECTEUR DE CSR
14	ANNEXE
15	AMENAGEMENTS EXTERIEURES

FLUX

- FLUX PERSONNEL
- FLUX PATIENTS ET ACCOMPAGNANTS
- FLUX CAS SUSPECTS
- FLUX MATERIEL SALE ET DECHETS

- ACCES LIBRE
- ACCES SEMI-RESTREINT
- ACCES RESTREINT

PLAN DIRECTEUR

1 : 350

0 10 20 30 35 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

ENSEMBLE (ENS)

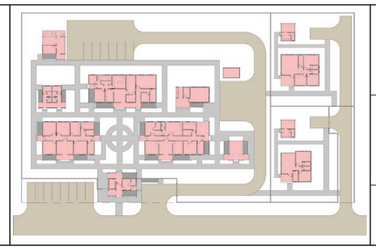

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

PLAN DIRECTEUR

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 350	Code plan : CSR-ENS/A-02

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

Plans des ouvrages

Code plan	Dénomination	Page
CSR-ST/A-01	Salle de tri : vue en plan, plan directeur, façade, coupe	p.46
CSR-CD/A-01	Cuisine de démonstration : vue en plan, plan directeur, façade, coupe	p.47
CSR-LPS/A-01	Laboratoire, pharmacie, staff : vue en plan	p.48
CSR-LPS/A-02	Laboratoire, pharmacie, staff : plan directeur	p.49
CSR-LPS/A-03	Laboratoire, pharmacie, staff : façade, coupe	p.50
CSR-M/A-01	Maternité : vue en plan	p.51
CSR-M/A-02	Maternité : plan directeur	p.52
CSR-M/A-03	Maternité : façade et coupe	p.53
CSR-C/A-01	Consultations : vue en plan, plan directeur	p.54
CSR-C/A-02	Consultations : façade, coupe	p.55
CSR-AI/A-01	Appui interdisciplinaire : vue en plan, plan directeur, façade, coupe	p.56
CSR-GD/A-01	Gestion des déchets : vue en plan, plan directeur, façade, coupe	p.57
CSR-BL/A-01	Bloc de latrines : vue en plan, plan directeur, façade, coupe	p.58
CSR-LCC/A-01	Logement Chef de centre : vue en plan, façade, coupe	p.59
CSR-LSF/A-01	Logement Sage-Femme : vue en plan, façade, coupe	p.60
CSR-A/A-01	Annexe logement : vue en plan, façade, coupe	p.61

2.2. Plans des ouvrages

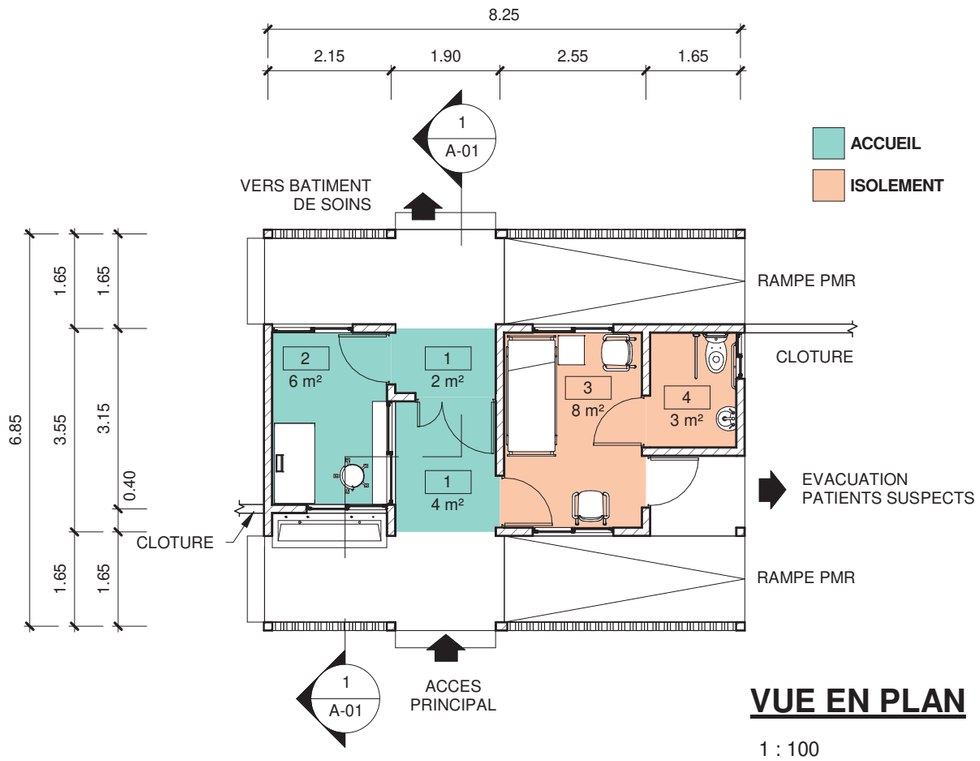

VUE EN PLAN

1 : 100

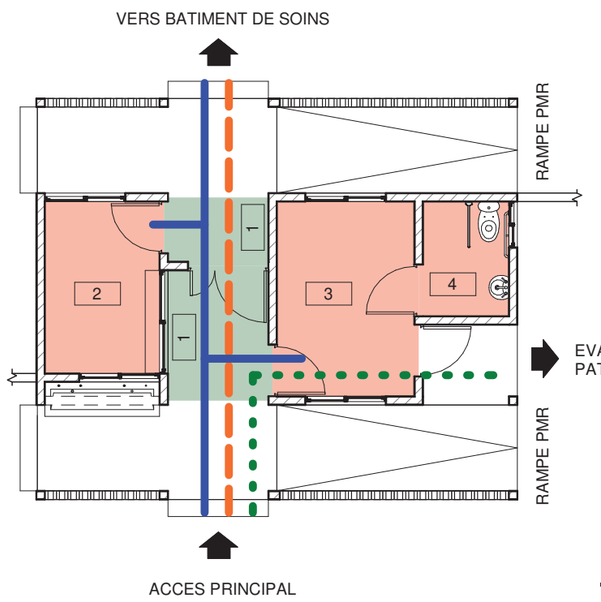

FLUX

FLUX PERSONNEL

FLUX PATIENTS ET ACCOMPAGNANTS

FLUX CAS SUSPECTS

ACCES LIBRE

ACCES RESTREINT

PLAN DIRECTEUR

1 : 100

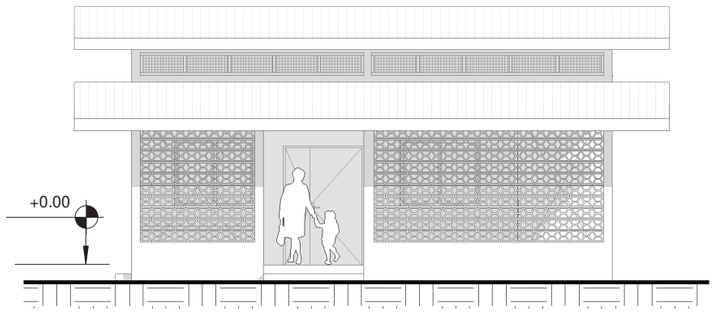

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 100

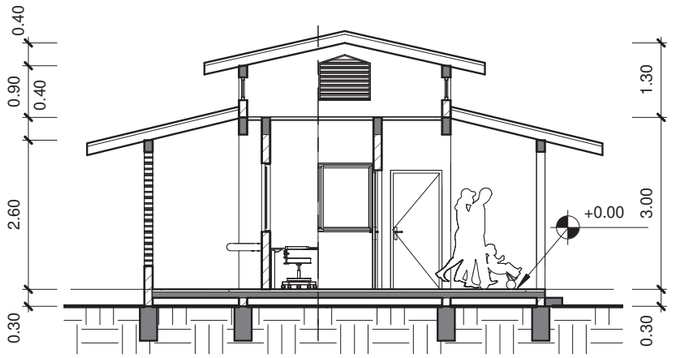

COUPE 1-1

1 : 100

LOCAUX

No	LOCAL	NBRE
ACCUEIL		
1	HALL D'ACCUEIL	2
2	TRIAGE	1
ISOLEMENT		
3	ISOLEMENT	1
4	WC ISOLEMENT	1

0 5 10 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

SALLE DE TRI (ST)

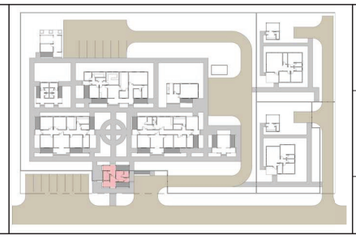

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 100	Code plan : CSR-ST/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

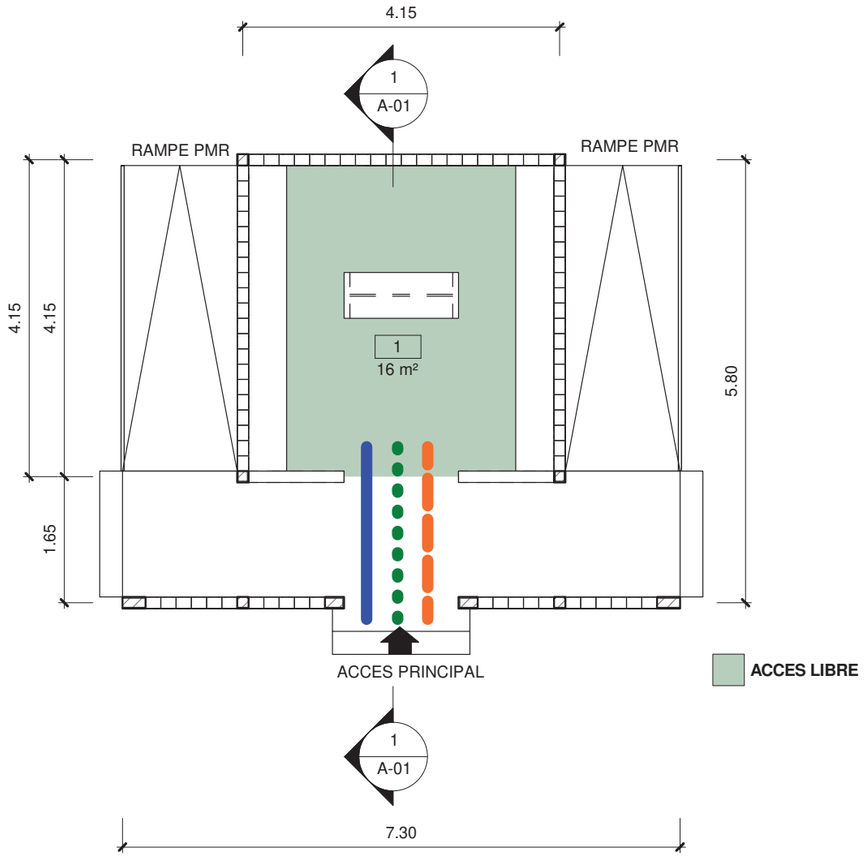

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR

1 : 75

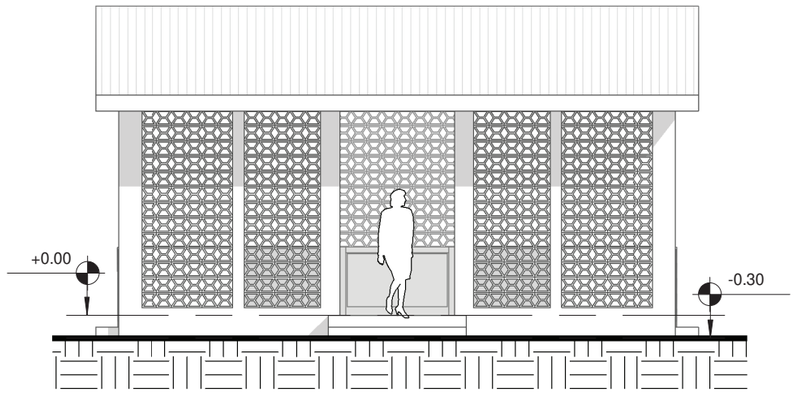

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

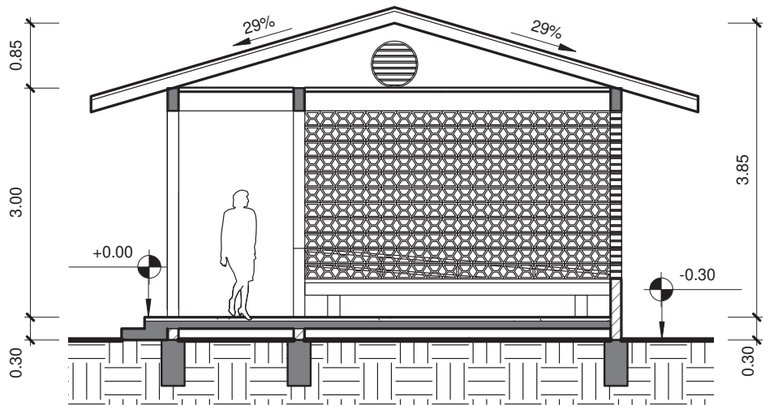

COUPE 1-1

1 : 75

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
NUTRITION		
1	CUISINE DE DEMONSTRATION	1

FLUX

- FLUX PERSONNEL
- FLUX PATIENTS
- FLUX ACCOMPAGNANTS

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

CUISINE DE DEMONSTRATION (CD)

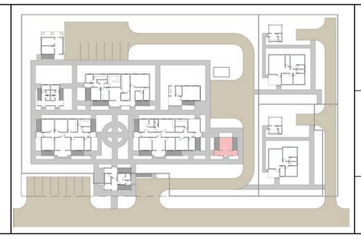

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 75	Code plan : CSR-CD/A-01

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

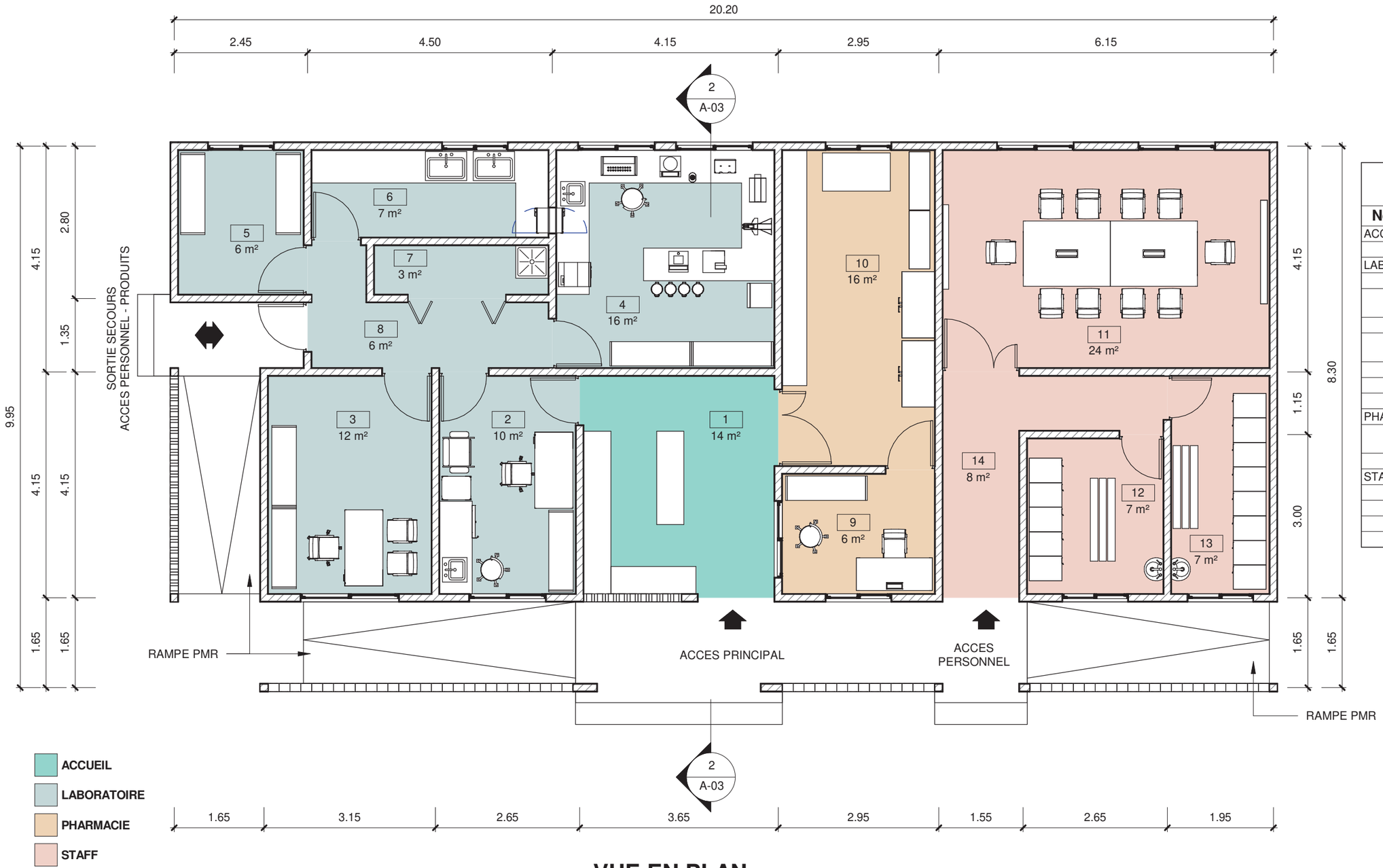

VUE EN PLAN

1 : 75

0 2.5 5 m

LOCAUX

No	LOCAL	NBRE
ACCUEIL		
1	SALLE D'ATTENTE	1
LABORATOIRE		
2	SALLE DE PRELEVEMENT	1
3	BUREAU CHEF LABORATOIRE	1
4	SALLE ANALYTIQUE	1
5	MAGASIN DES REACTIFS ET CONSOMMABLES	1
6	LOCAL DESINFECTION	1
7	LOCAL MENAGE	1
8	CIRCULATION	1
PHARMACIE		
9	GUICHET DISTRIBUTION EXTERNE	1
10	STOCKAGE / MAGASIN	1
STAFF		
11	SALLE POLYVALENTE	1
12	VESTIAIRE HOMME	1
13	VESTIAIRE FEMME	1
14	CIRCULATION	1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

LABORATOIRE - PHARMACIE - STAFF (LPS)

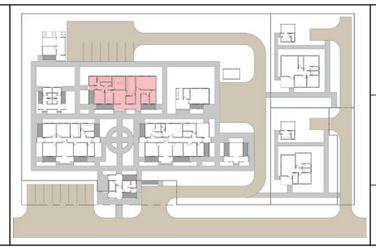

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan : CSR-LPS/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

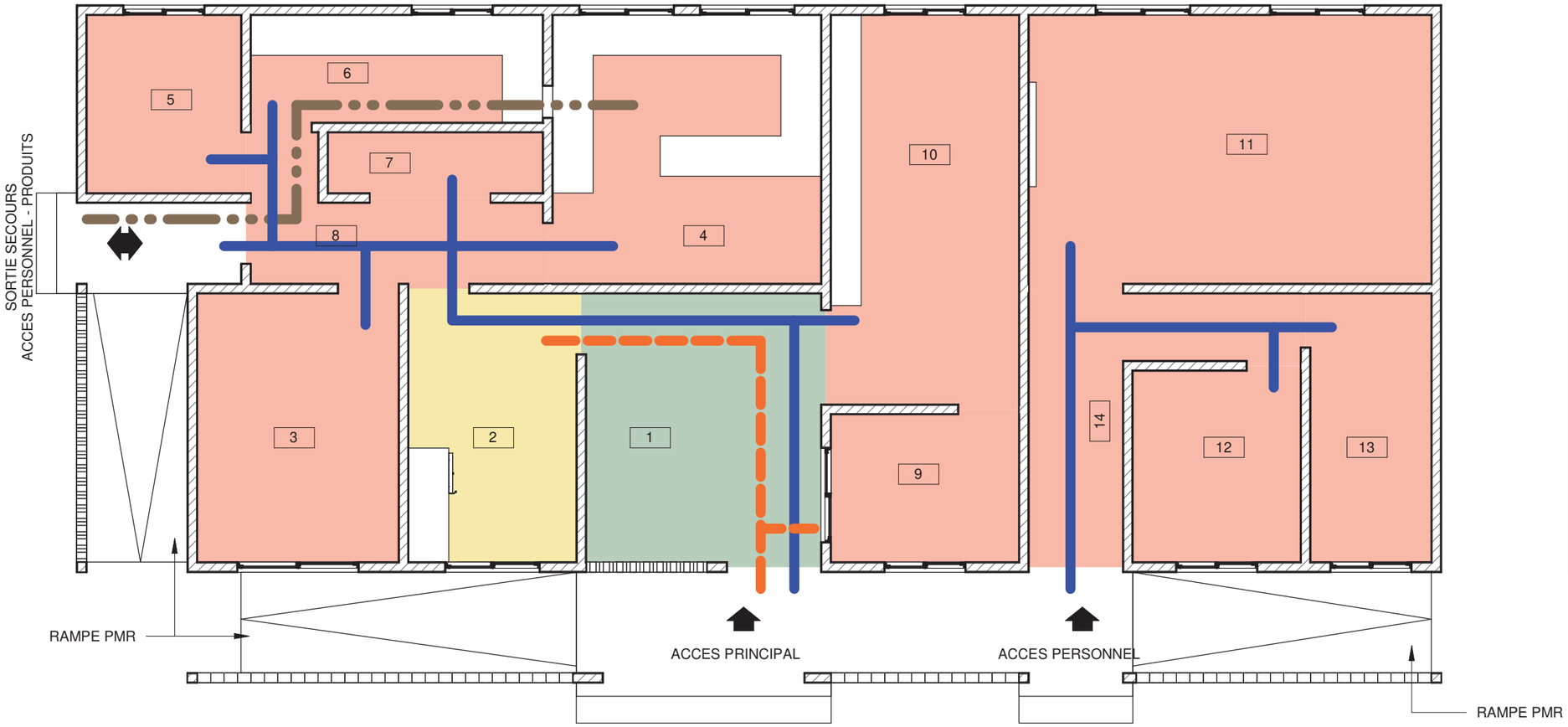

LOCAUX		
No	**LOCAL**	**NBRE**
ACCUEIL		
1	SALLE D'ATTENTE	1
LABORATOIRE		
2	SALLE DE PRELEVEMENT	1
3	BUREAU CHEF LABORATOIRE	1
4	SALLE ANALYTIQUE	1
5	MAGASIN DES REACTIFS ET CONSOMMABLES	1
6	LOCAL DESINFECTION	1
7	LOCAL MENAGE	1
8	CIRCULATION	1
PHARMACIE		
9	GUICHET DISTRIBUTION EXTERNE	1
10	STOCKAGE / MAGASIN	1
STAFF		
11	SALLE POLYVALENTE	1
12	VESTIAIRE HOMME	1
13	VESTIAIRE FEMME	1
14	CIRCULATION	1

ACCES LIBRE

ACCES SEMI-RESTREINT

ACCES RESTREINT

PLAN DIRECTEUR

1 : 75

FLUX

FLUX PERSONNEL

FLUX PATIENTS

FLUX ACCOMPAGNANTS

FLUX MATERIEL SALE ET DECHETS

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

LABORATOIRE - PHARMACIE - STAFF (LPS)

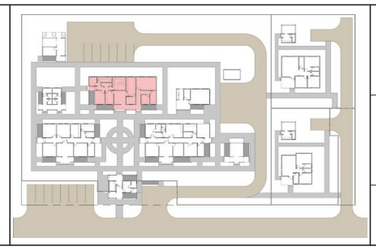

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

PLAN DIRECTEUR

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 75	Code plan : CSR-LPS/A-02

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

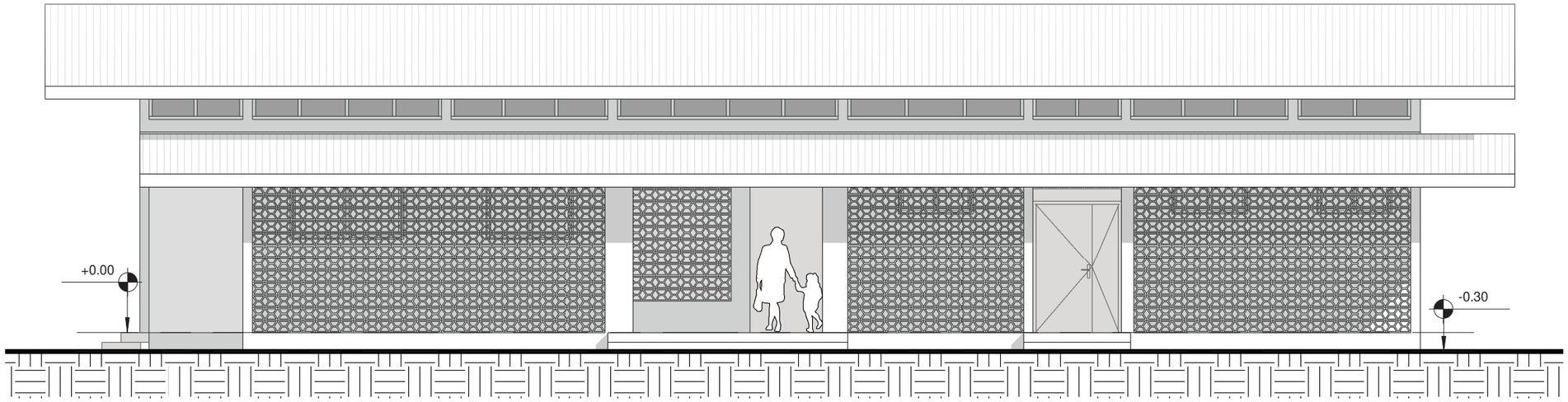

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

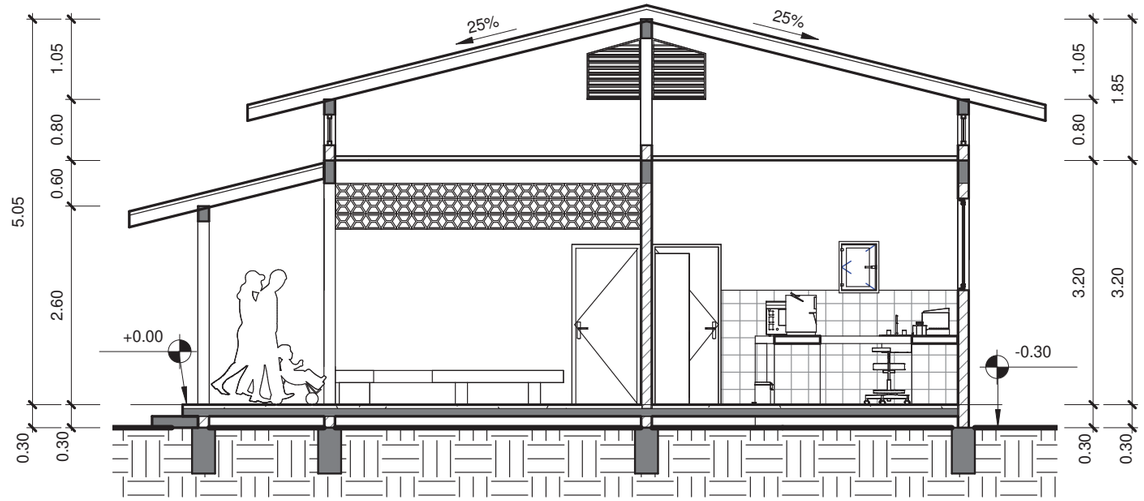

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

LABORATOIRE - PHARMACIE - STAFF (LPS)

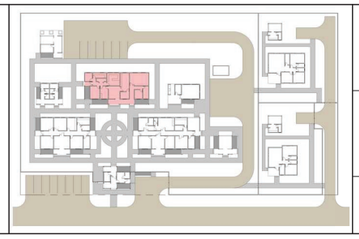

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 75	Code plan : CSR-LPS/A-03

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

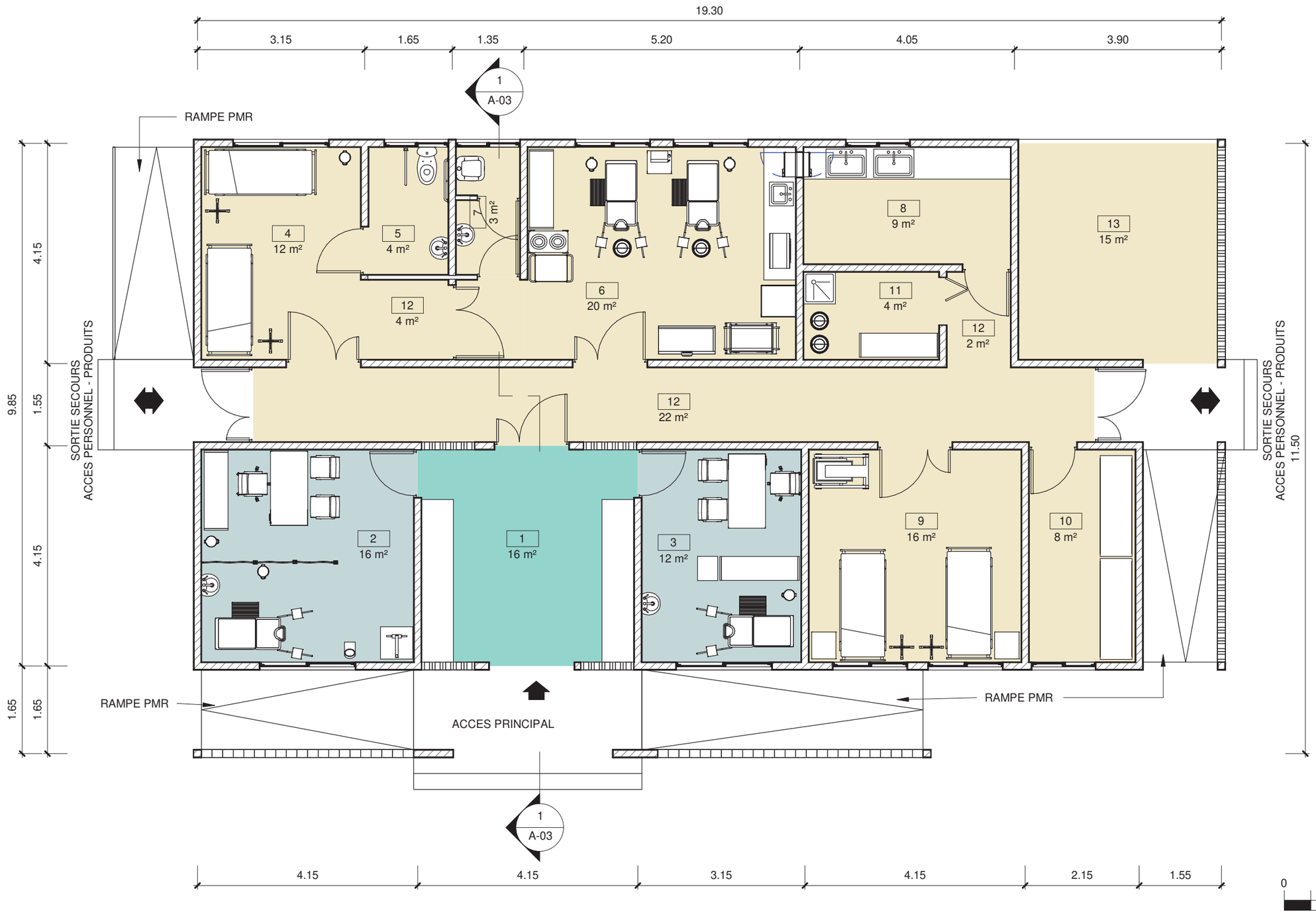

LOCAUX

No	LOCAL	NBRE
ACCUEIL		
1	SALLE D'ATTENTE	1
CONSULTATION - MATERNITE		
2	CPN	1
3	PF/PTM	1
PLATEAU TECHNIQUE - MATERNITE		
4	SALLE DE TRAVAIL	1
5	SANITAIRE INTERNE	1
6	SALLE D'ACCOUCHEMENT	1
7	VIDOIR	1
8	LOCAL DESINFECTION	1
9	SALLE DES ACCOUCHEES	1
10	STOCKAGE	1
11	LOCAL MENAGE	1
12	CIRCULATION	3
13	TERRASSE JARDIN ACCOUCHEES	1

VUE EN PLAN

1 : 75

- ACCUEIL
- CONSULTATION - MATERNITE
- PLATEAU TECHNIQUE - MATERNITE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

MATERNITE (M)

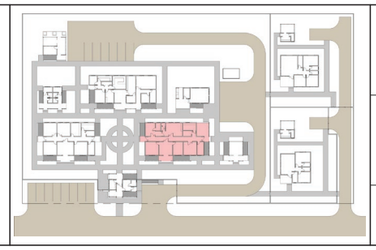

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan :	CSR-M/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

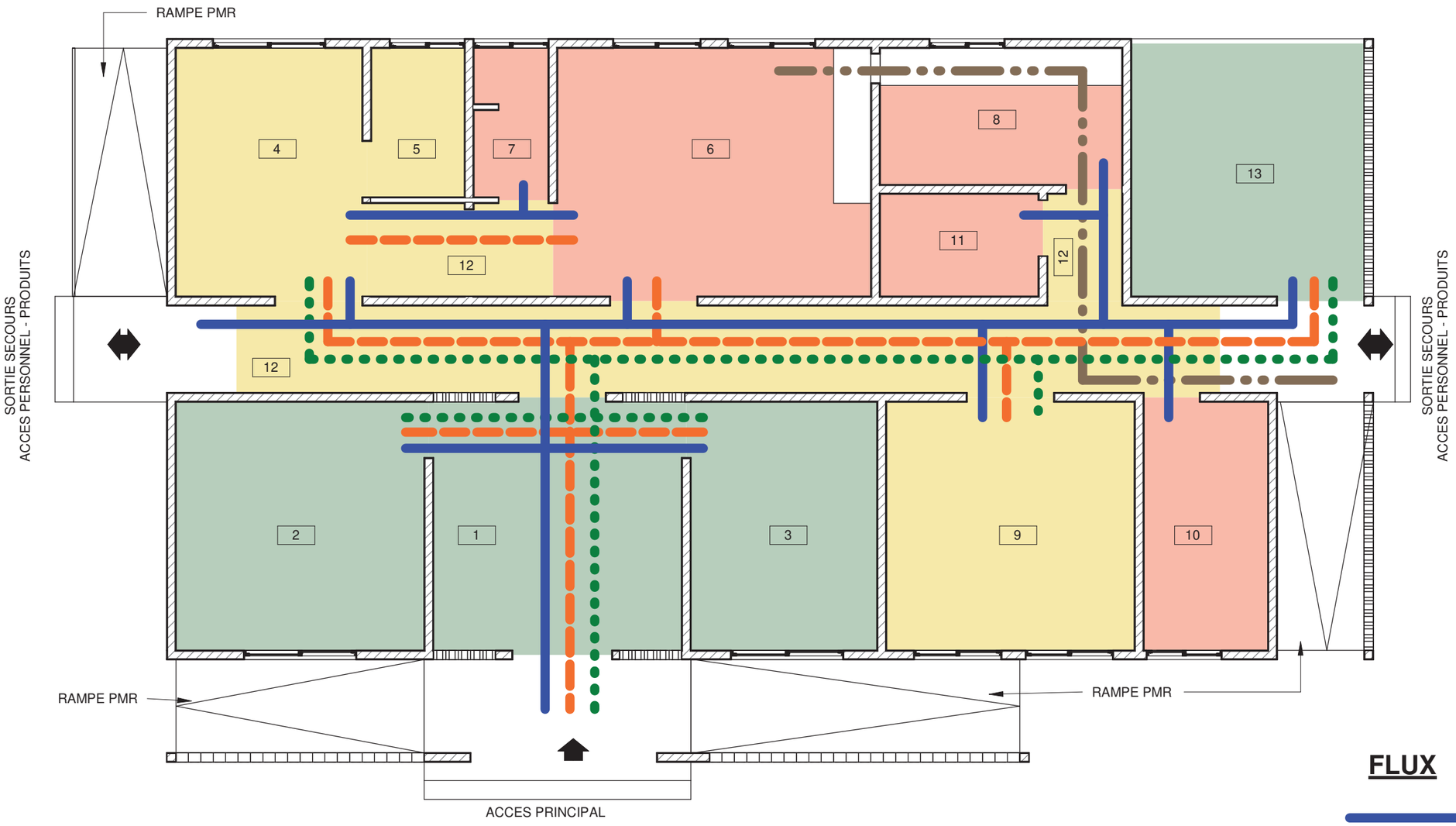

LOCAUX		
No	**LOCAL**	**NBRE**
ACCUEIL		
1	SALLE D'ATTENTE	1
CONSULTATION - MATERNITE		
2	CPN	1
3	PF/PTM	1
PLATEAU TECHNIQUE - MATERNITE		
4	SALLE DE TRAVAIL	1
5	SANITAIRE INTERNE	1
6	SALLE D'ACCOUCHEMENT	1
7	VIDOIR	1
8	LOCAL DESINFECTION	1
9	SALLE DES ACCOUCHEES	1
10	STOCKAGE	1
11	LOCAL MENAGE	1
12	CIRCULATION	3
13	TERRASSE JARDIN ACCOUCHEES	1

ACCES LIBRE

ACCES SEMI-RESTREINT

ACCES RESTREINT

PLAN DIRECTEUR

1 : 75

FLUX

FLUX PERSONNEL

FLUX PATIENTS

FLUX ACCOMPAGNANTS

FLUX MATERIEL SALE ET DECHETS

0 2,5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

MATERNITE (M)

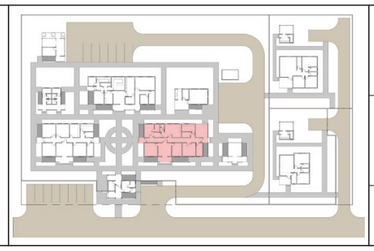

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

PLAN DIRECTEUR

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan :	CSR-M/A-02

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

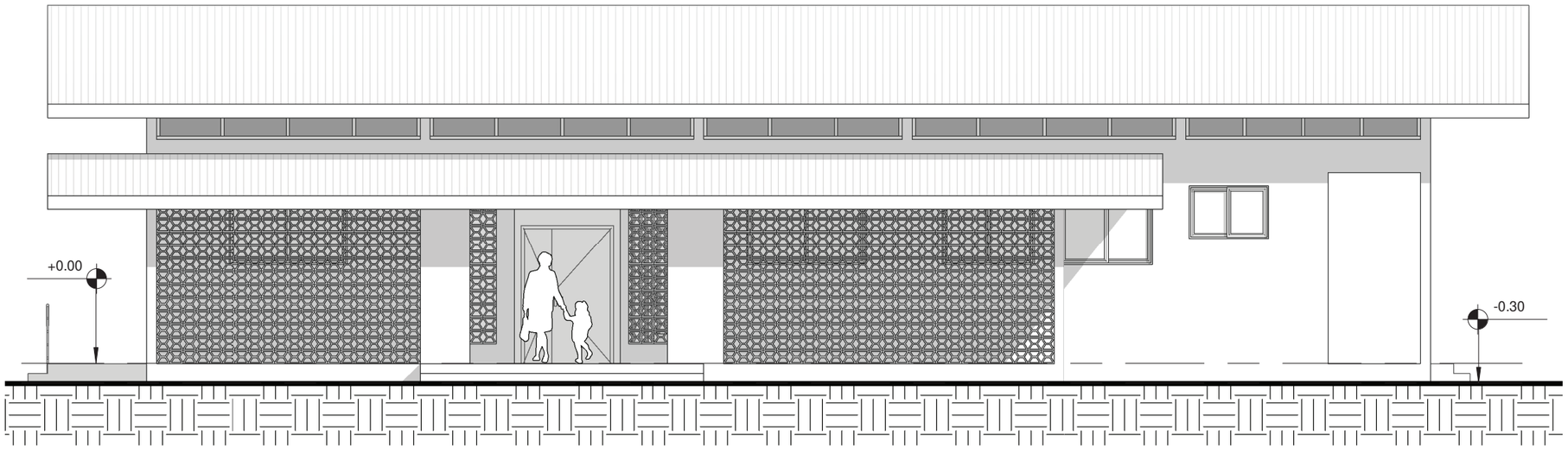

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

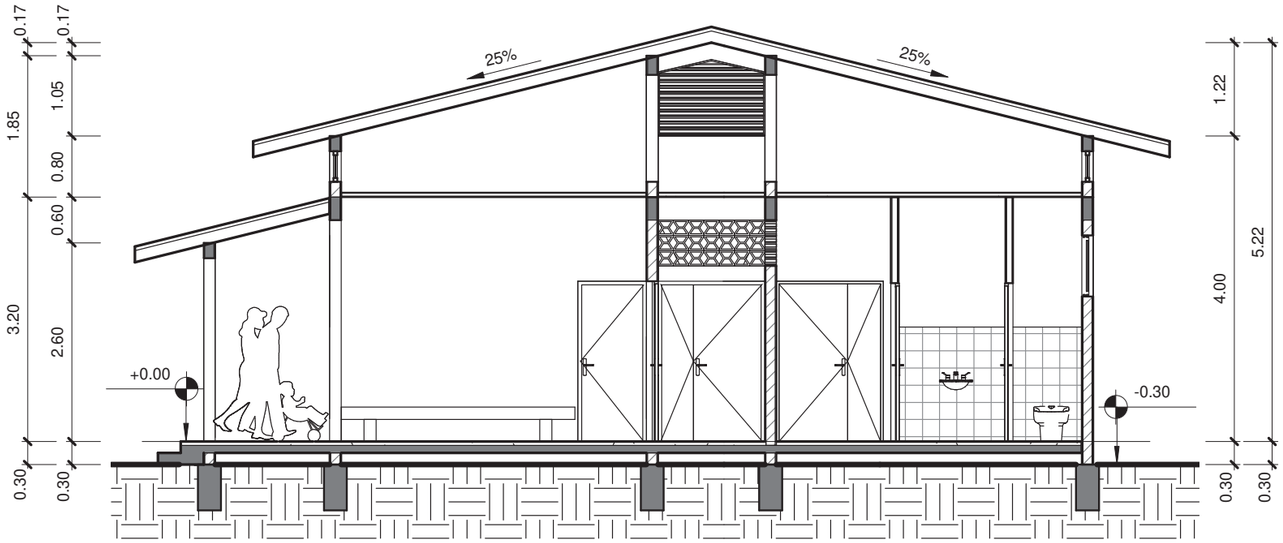

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

MATERNITE (M)

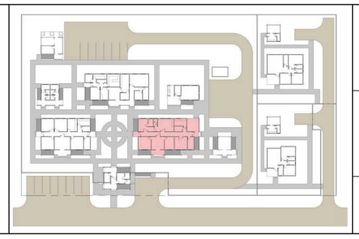

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan :	CSR-M/A-03

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

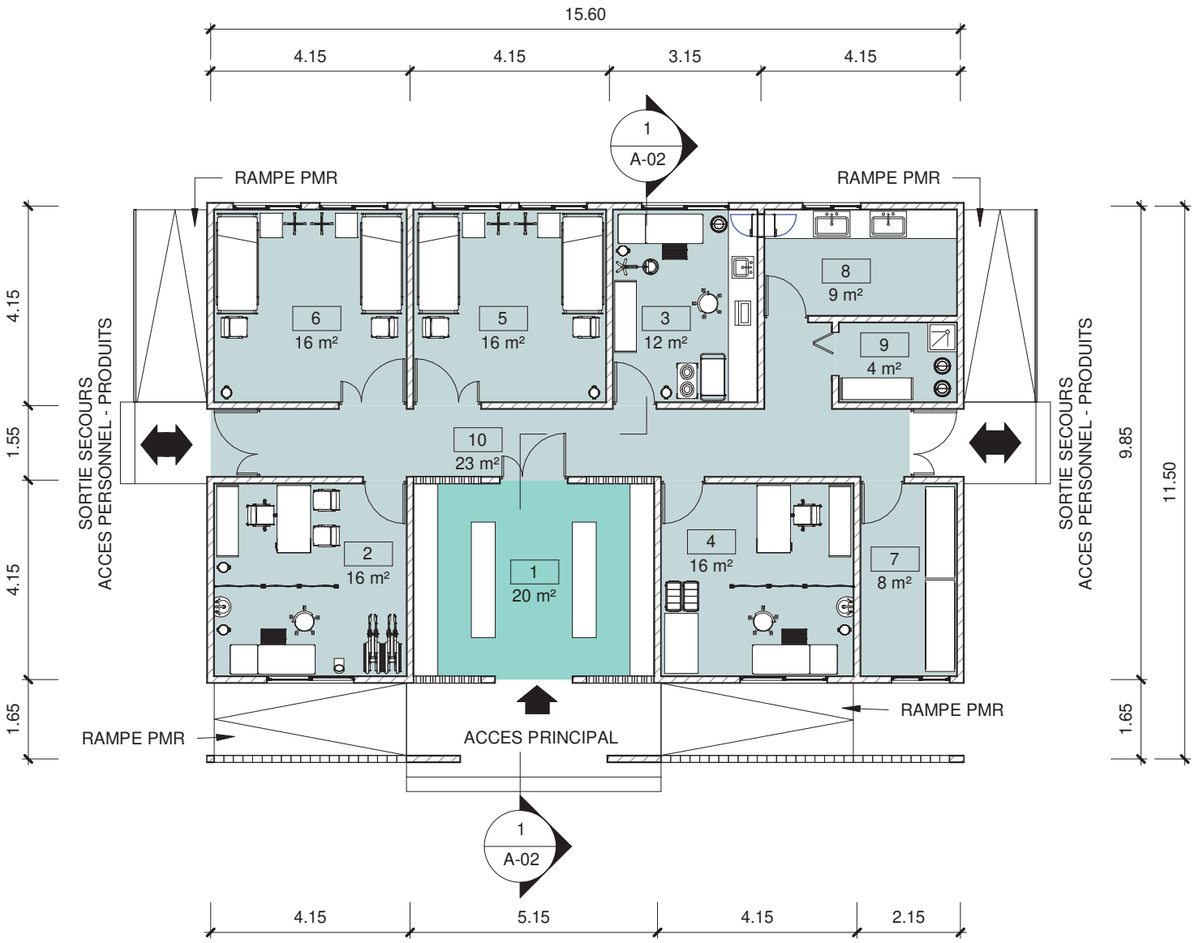

VUE EN PLAN

1 : 125

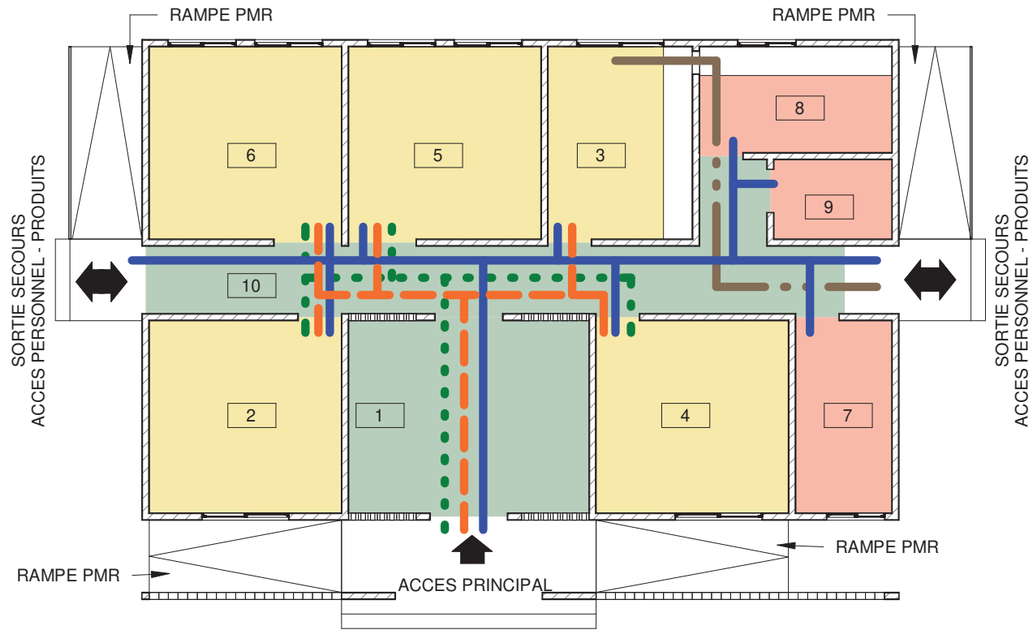

PLAN DIRECTEUR

1 : 125

ACCUEIL

CONSULTATION

LOCAUX		
No	**LOCAL**	**NBRE**
ACCUEIL		
1	SALLE D'ATTENTE	1
CONSULTATION		
2	CPC	1
3	SOINS	1
4	PEV	1
5	SALLE D'OBSERVATION	1
6	SALLE D'OBSERVATION	1
7	STOCKAGE	1
8	LOCAL DESINFECTION	1
9	LOCAL MENAGE	1
10	CIRCULATION	1

ACCES LIBRE

ACCES SEMI-RESTREINT

ACCES RESTREINT

FLUX

FLUX PERSONNEL

FLUX PATIENTS

FLUX ACCOMPAGNANTS

FLUX MATERIEL SALE ET DECHETS

0 5 10 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

CONSULTATIONS (C)

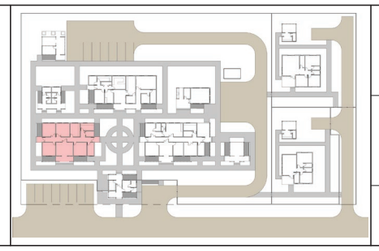

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 125	Code plan :	CSR-C/A-01

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

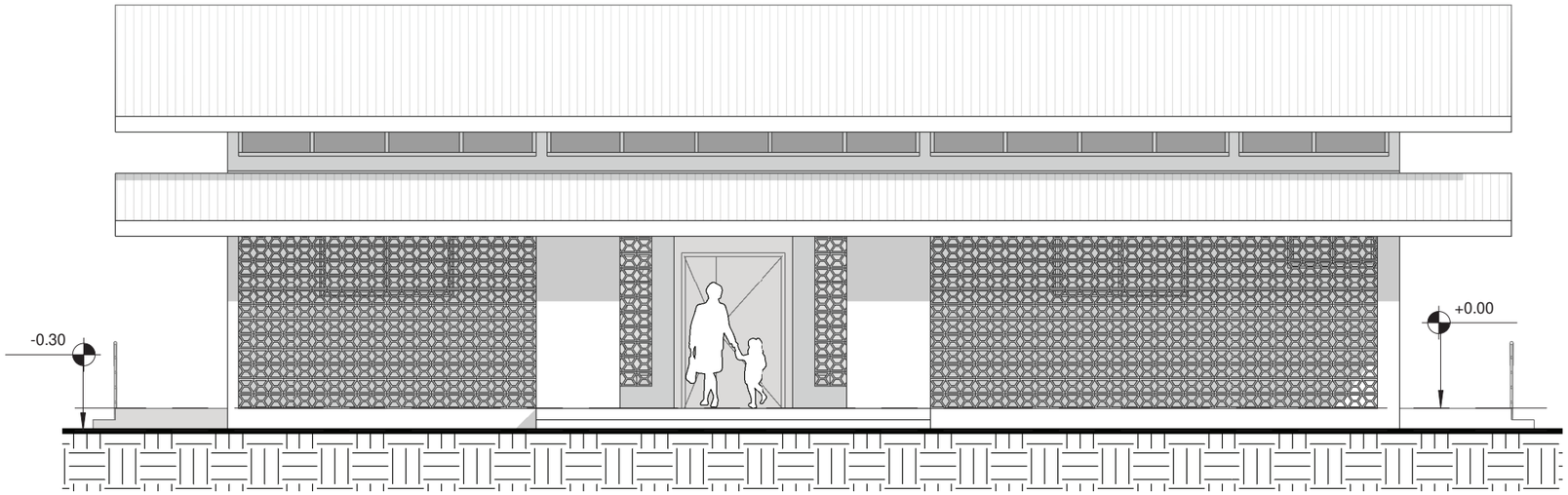

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

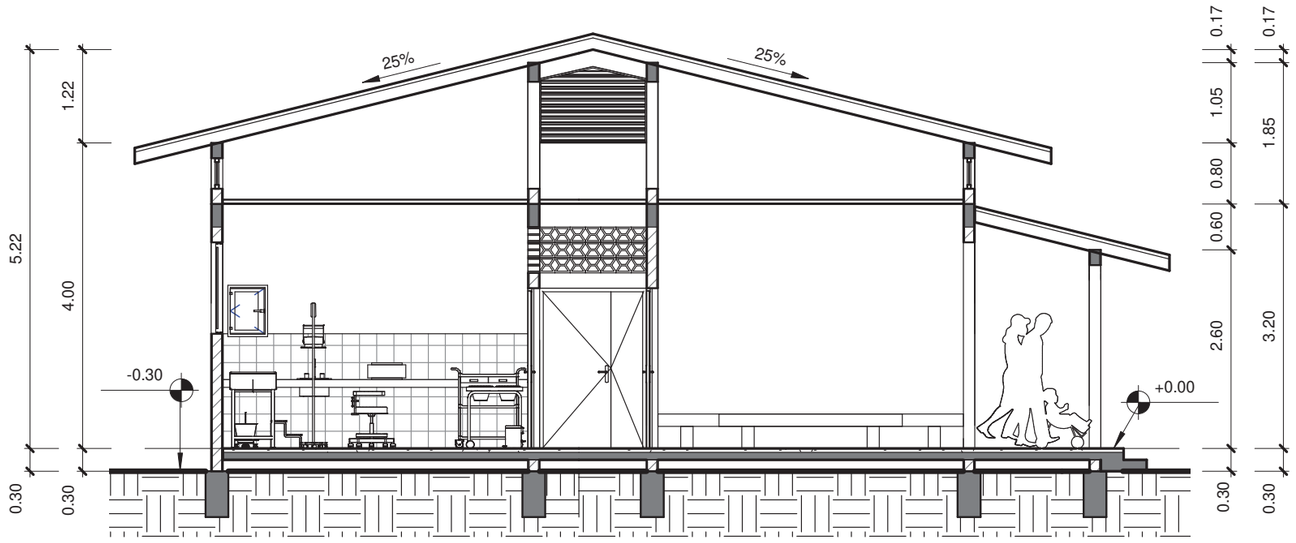

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

CONSULTATIONS (C)

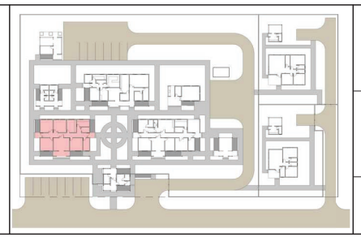

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan :	CSR-C/A-02

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

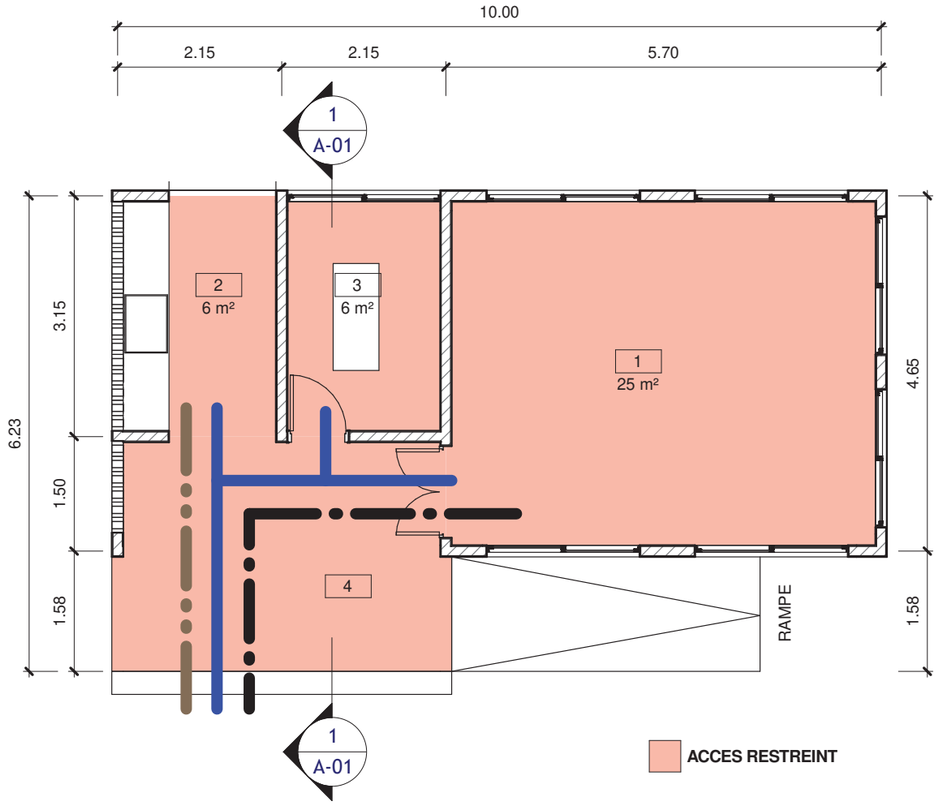

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR

1 : 75

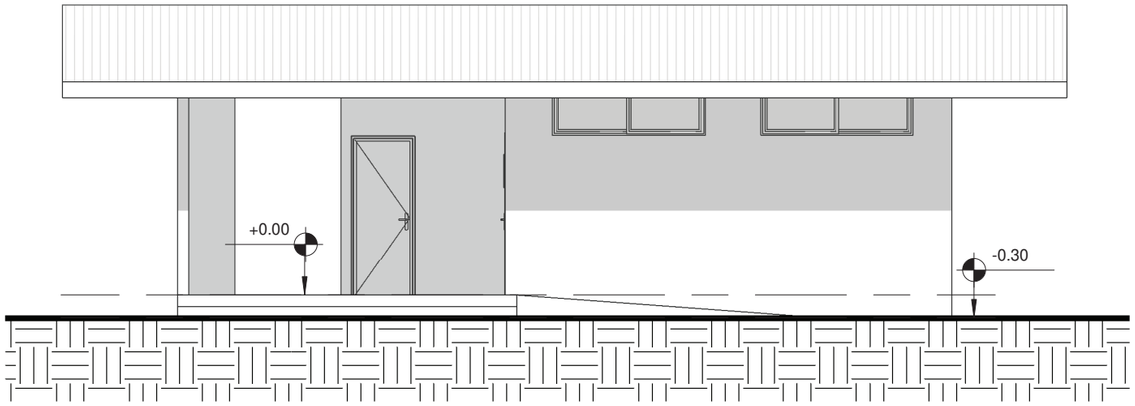

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

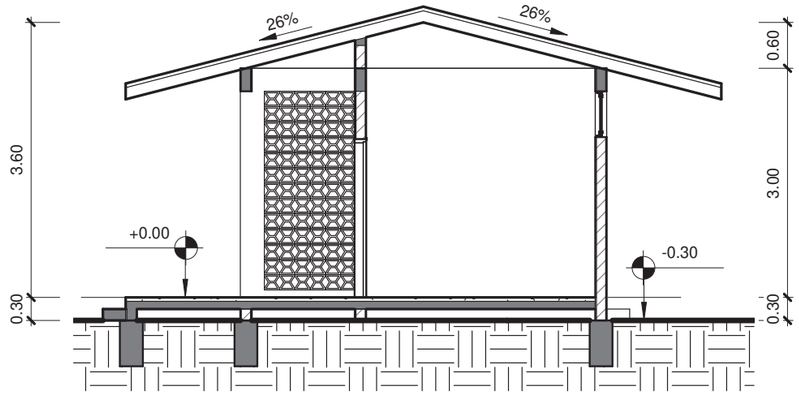

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
1	MAGASIN CENTRAL	1
2	BUANDERIE	1
3	PRODUCTION DE CHLORE	1
4	TERRASSE	1

FLUX

- FLUX PERSONNEL
- FLUX LIGNE SALE
- FLUX MATERIEL ET PROVISIONS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

APPUI INTERDISPLINAIRE (AI)

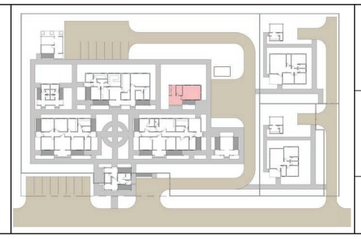

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 75	Code plan : CSR-AI/A-01

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

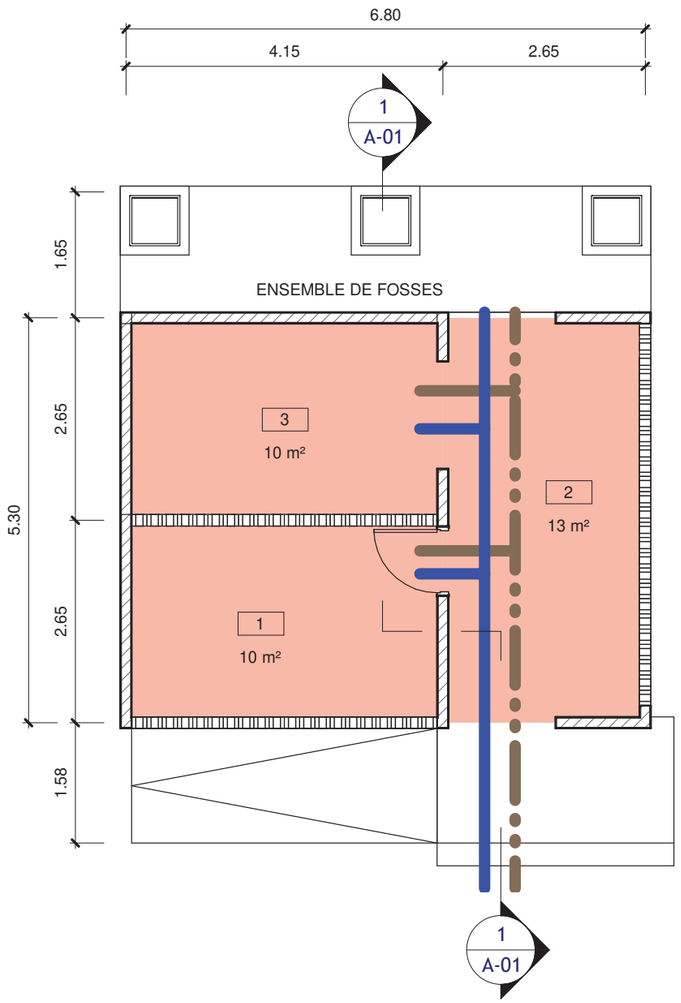

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR

1 : 75

ACCES RESTREINT

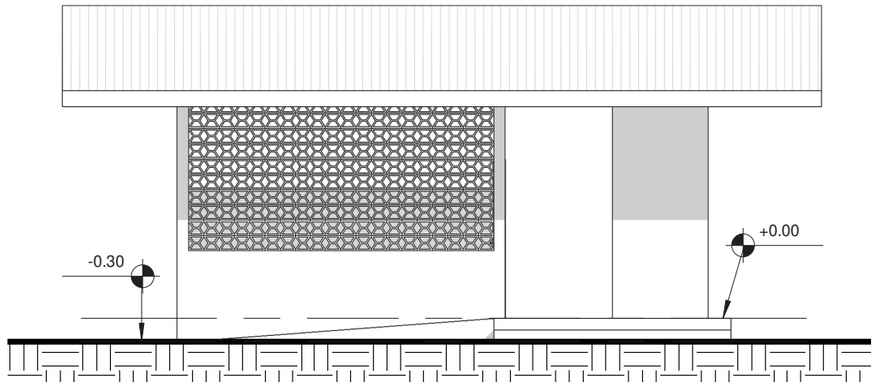

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

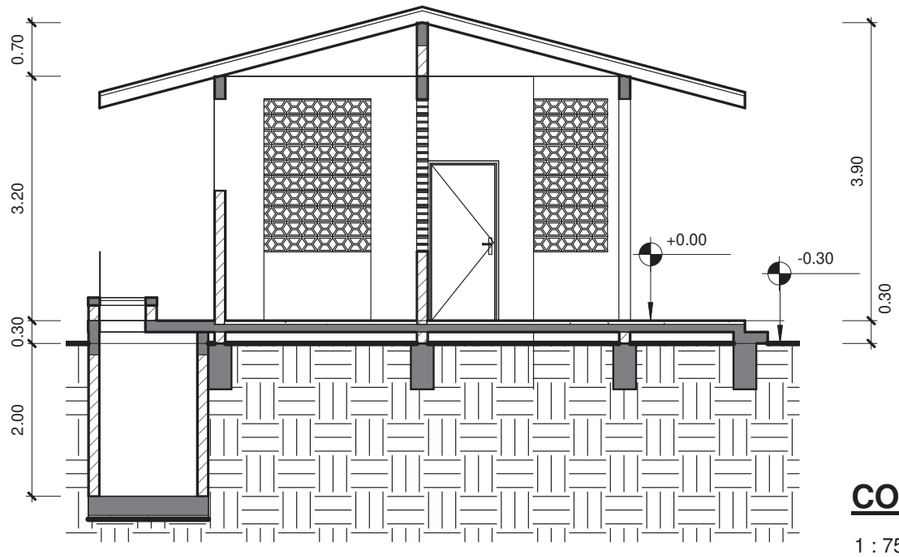

COUPE 1-1

1 : 75

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
GESTION DECHETS		
1	LOCAL DASRI	1
2	INCINERATEUR - BROYEUR DE VERRES	1
3	ESPACE DE DECHETS ORDINAIRES	1

FLUX

FLUX PERSONNEL

FLUX MATERIEL SALE ET DECHETS

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

GESTION DES DECHETS (GD)

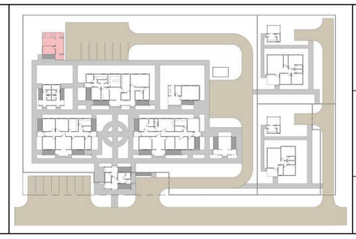

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan :	CSR-GD/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

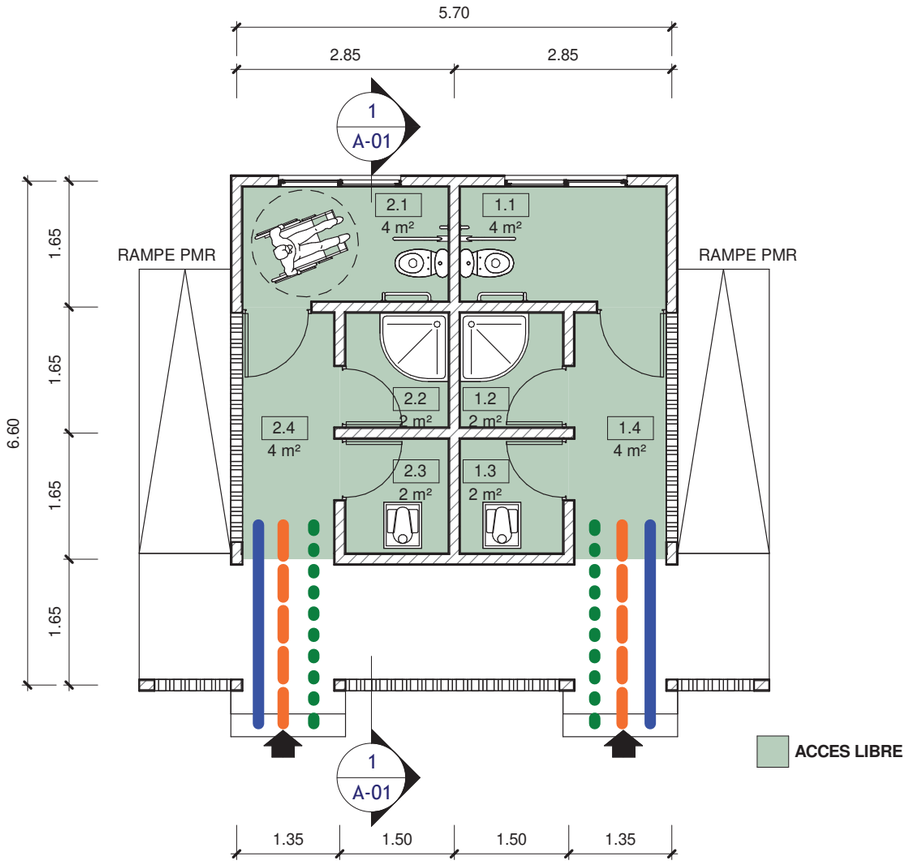

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR

1 : 75

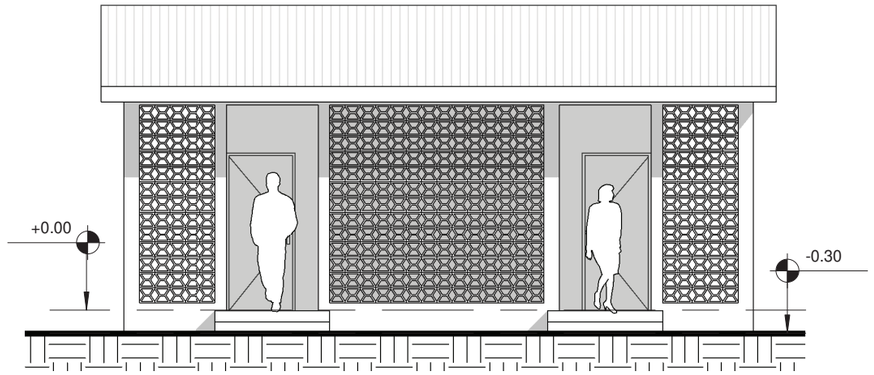

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

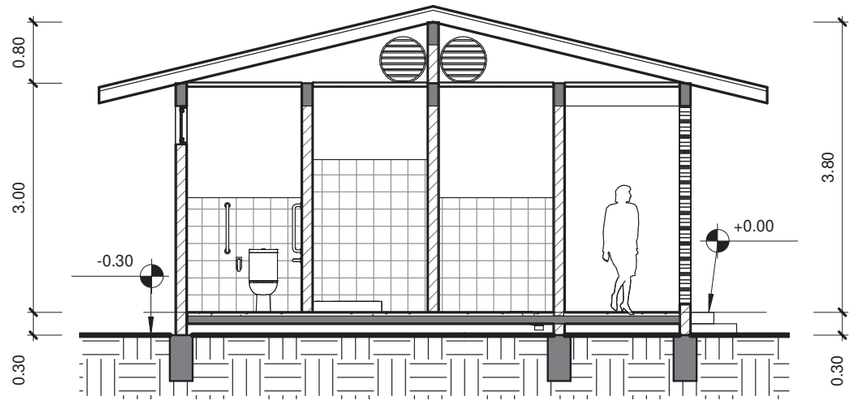

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
1. SANITAIRE FEMME		
1.1	TOILETTE PMR	1
1.2	DOUCHE	1
1.3	WC	1
1.4	DEGAGEMENT	1
2. SANITAIRE HOMME		
2.1	TOILETTE PMR	1
2.2	DOUCHE	1
2.3	WC	1
2.4	DEGAGEMENT	1

FLUX

- FLUX PERSONNEL
- FLUX PATIENTS
- FLUX ACCOMPAGNANTS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

BLOC DE LATRINES (BL)

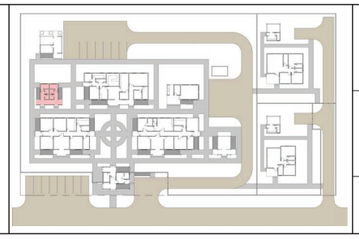

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan :	CSR-BL/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

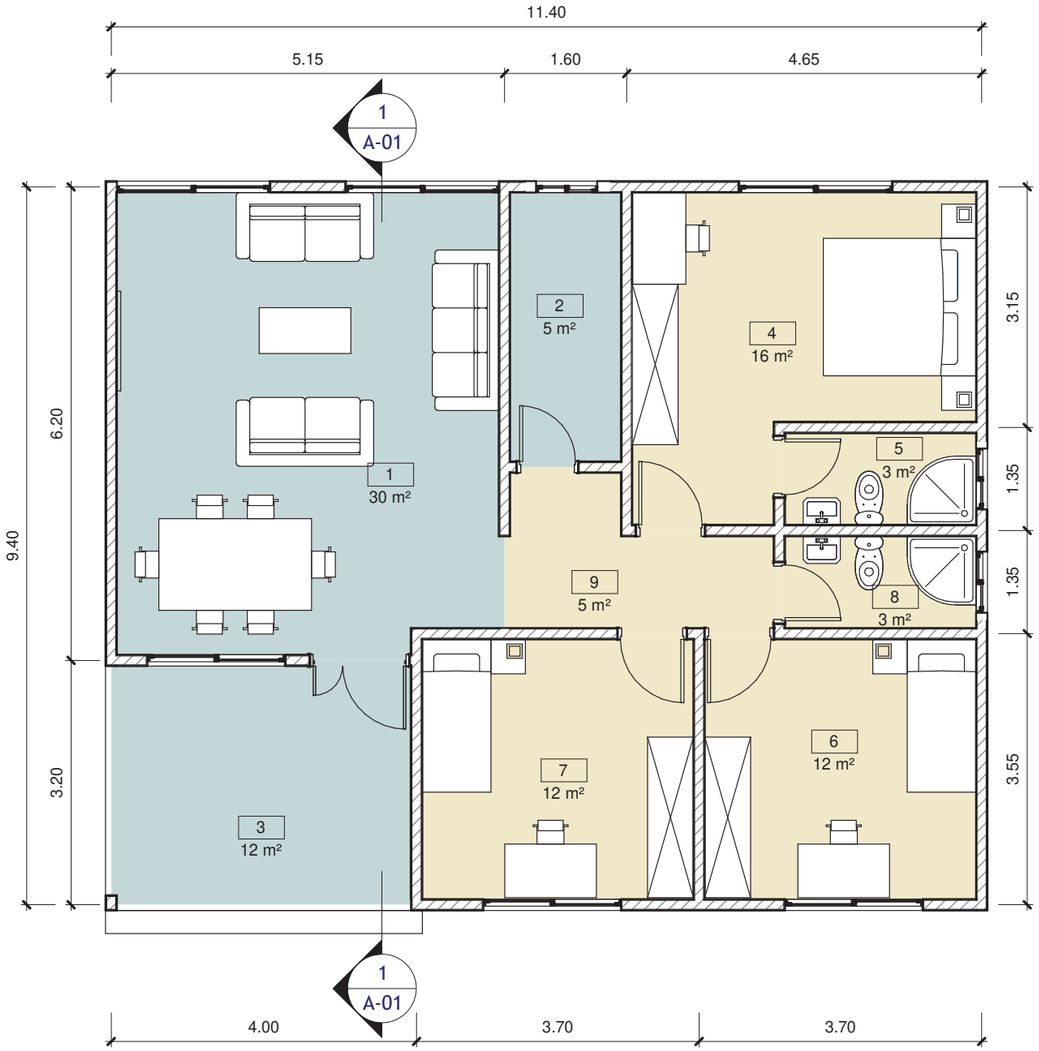

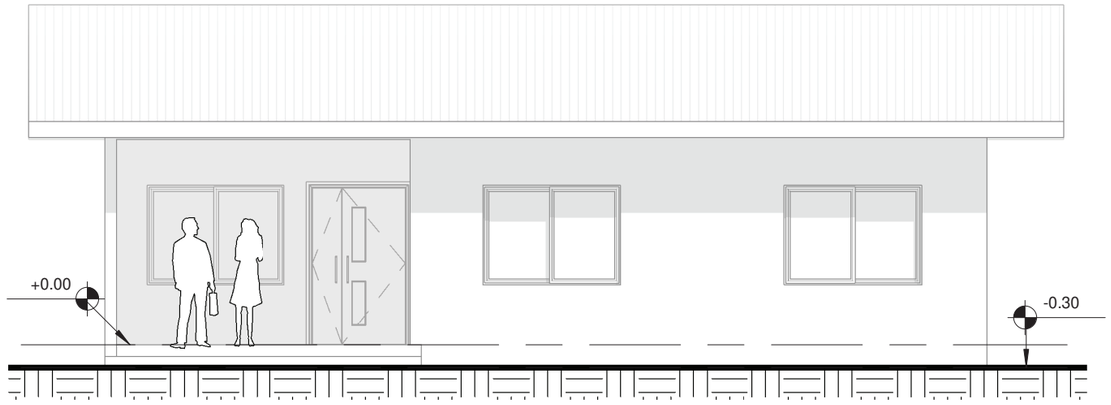

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

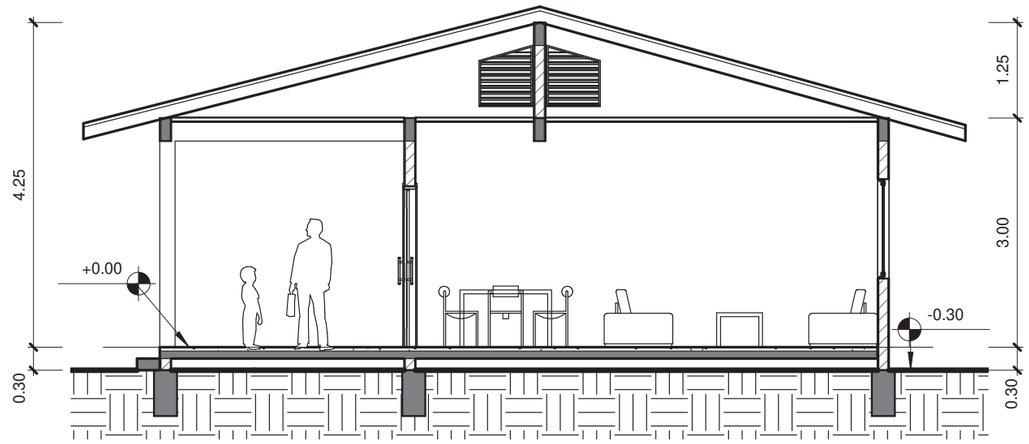

ESPACES COMMUNS

ESPACES PRIVES

VUE EN PLAN

1 : 75

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
ESPACES COMMUNS		
1	SEJOUR	1
2	MAGASIN	1
3	TERRASSE	1

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
ESPACES PRIVES		
4	CHAMBRE-1	1
5	TOILETTE-1	1
6	CHAMBRE-2	1
7	CHAMBRE-3	1
8	TOILETTE-2	1
9	DEGAGEMENT	1

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

LOGEMENT CHEF DE CENTRE (LCC)

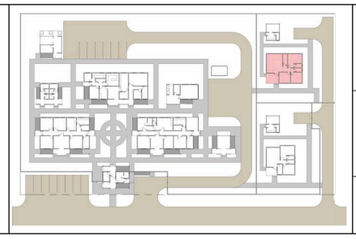

AVENT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 75	Code plan : CSR-LCC/A-01

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

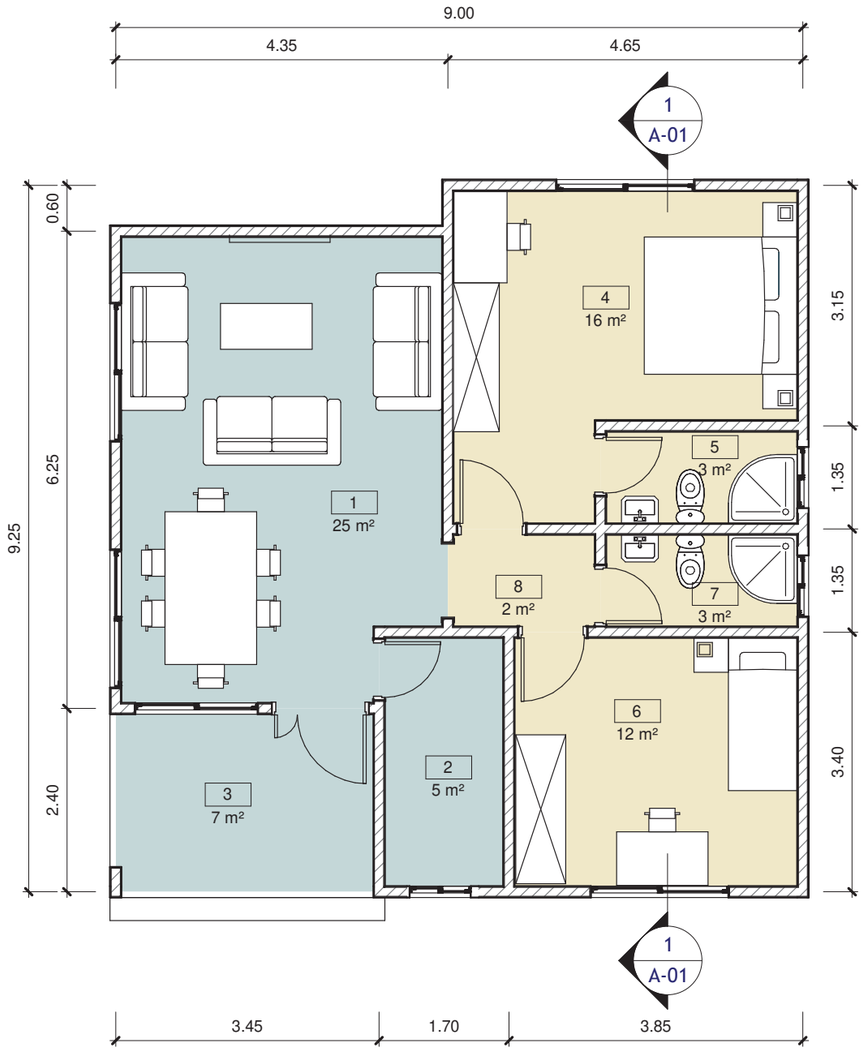

VUE EN PLAN

1 : 75

ESPACES COMMUNS

ESPACES PRIVES

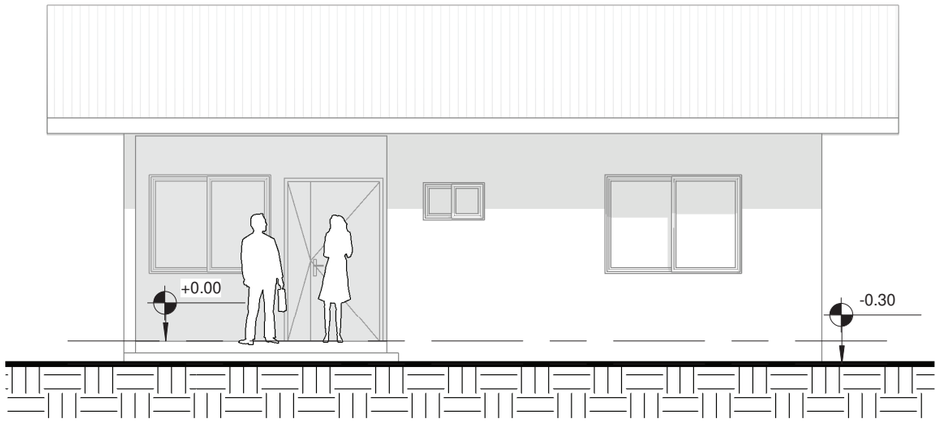

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

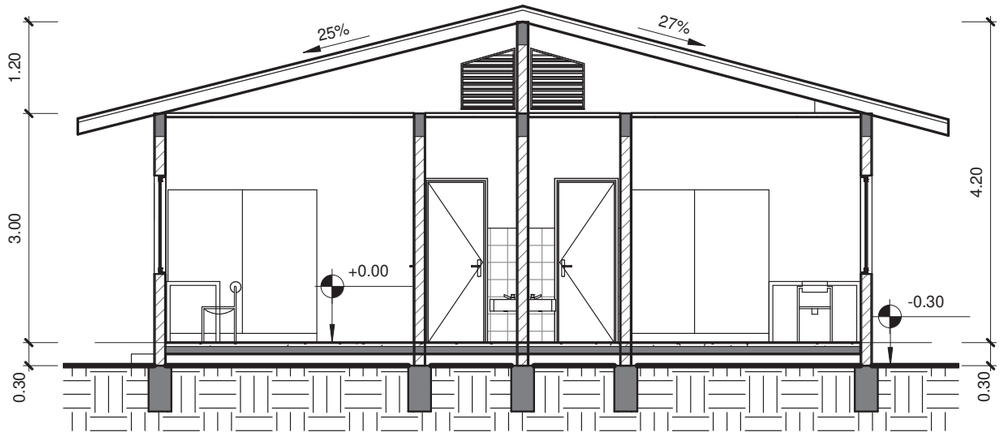

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
ESPACES COMMUNS		
1	SEJOUR	1
2	MAGASIN	1
3	TERRASSE	1
ESPACES PRIVES		
4	CHAMBRE-1	1
5	TOILETTE-1	1
6	CHAMBRE-2	1
7	TOILETTE-2	1
8	DEGAGEMENT	1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

LOGEMENT SAGE FEMME (LSF)

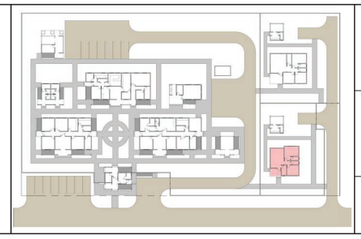

AVENT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan : CSR-LSF/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

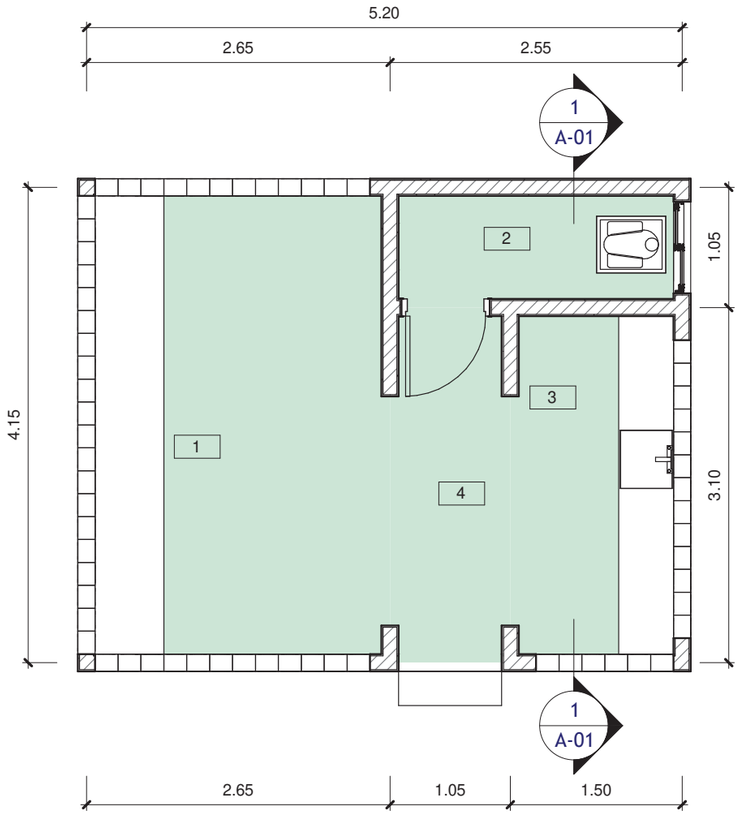

VUE EN PLAN

1 : 50

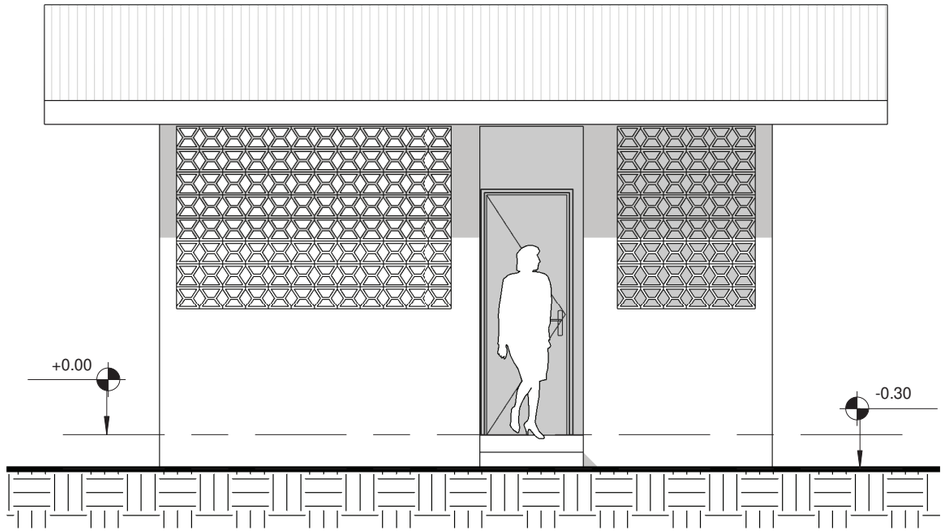

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 50

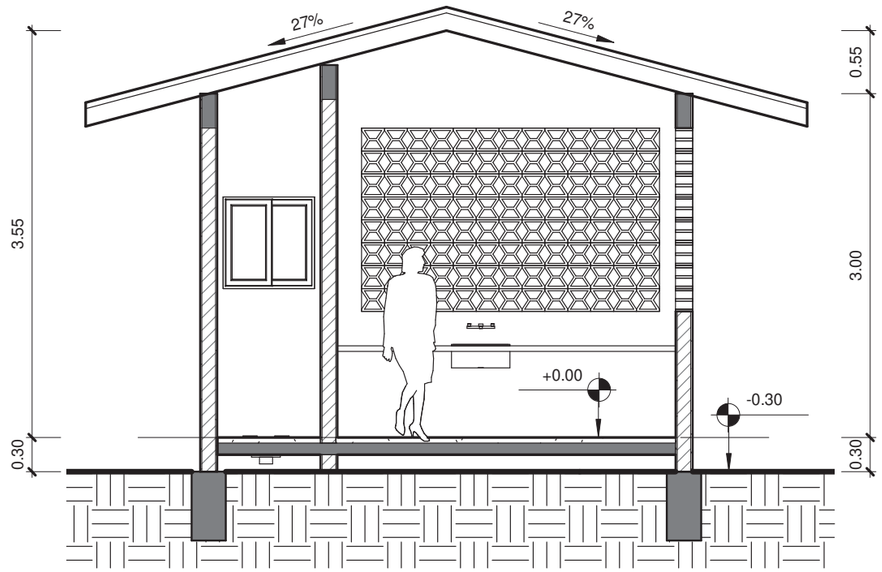

COUPE 1-1

1 : 50

LOCAUX		
No	**LOCAL**	**NBRE**
1	CUISINE	1
2	WC	1
3	BUANDERIE	1
4	DEGAGEMENT	1

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

ANNEXE (A)

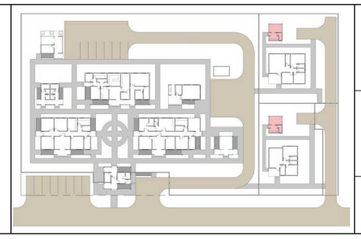

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 50	Code plan :	CSR-A/A-01

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

3

PARTIE III

CENTRE DE SANTÉ URBAIN

Plans d'ensemble

Code plan	Dénomination	Page
CSU-ENS/A-01	Plan de masse	p.66
CSU-ENS/A-02	Plan directeur	p.67

3.1. Plans d’ensemble

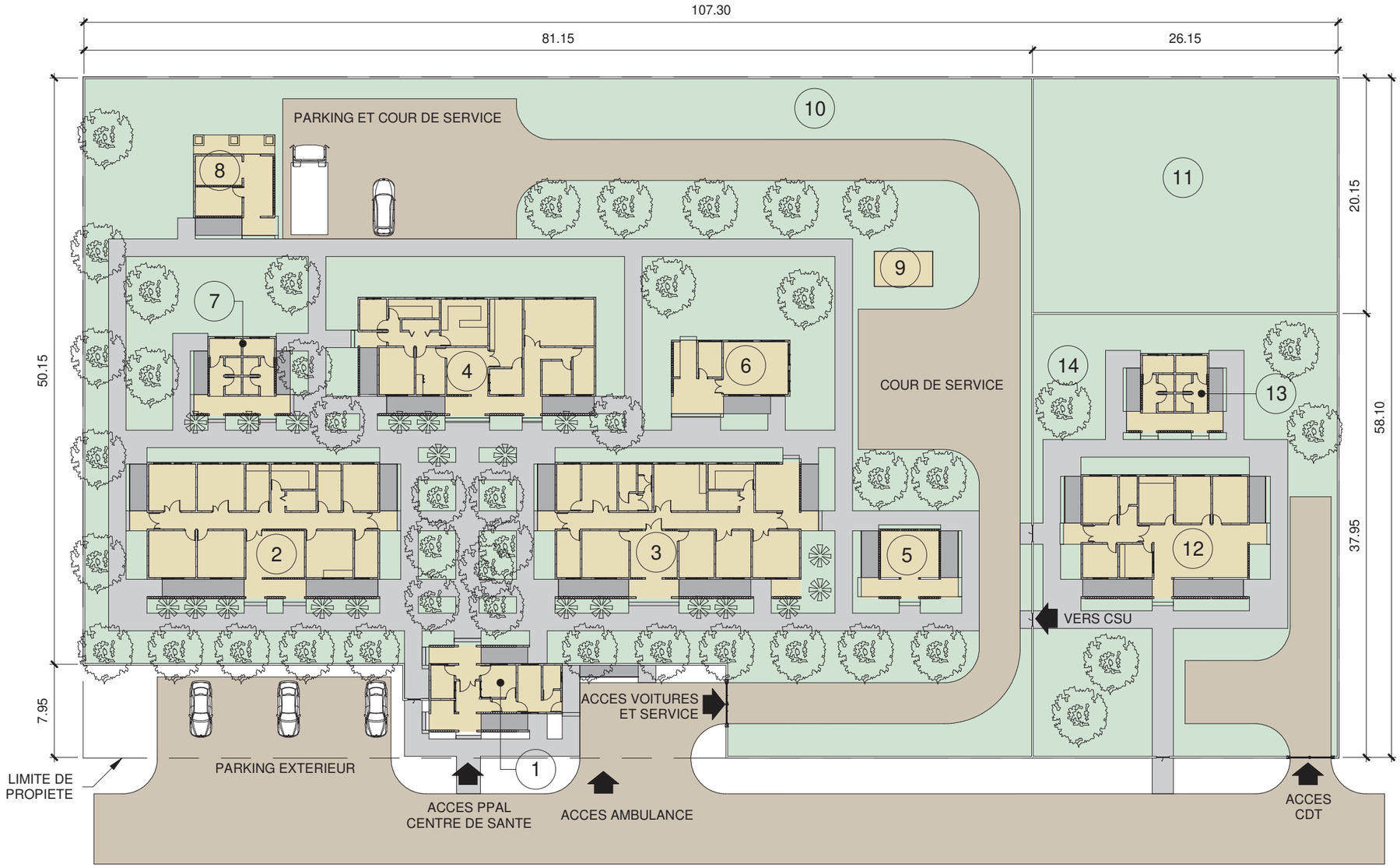

BATIMENTS
AMENAGEMENTS EXTERIEURES
CIRCULATION PIETONS
CIRCULATION VOITURES
RAMPES

SURFACES

No	BATIMENT	SURFACE
CENTRE DE SANTE URBAIN		
1	SALLE DE TRI	76 m²
2	CONSULTATIONS	249 m²
3	MATERNITE	263 m²
4	LABORATOIRE-PHARMACIE-STAFF	203 m²
5	CUISINE DE DEMONSTRATION	49 m²
6	APPUI INTERDISCIPLINAIRE	60 m²
7	BLOC DE LATRINES	53 m²
8	GESTION DE DECHETS	60 m²
9	FORAGE ET RESERVOIRS	15 m²
10	AMENAGEMENTS EXTERIEURES	3318 m²
11	RESERVE	527 m²
		4873 m²
CENTRE DE DEPISTAGE DE LA TUBERCULOSE		
12	CENTRE DE DEPISTAGE	170 m²
13	BLOC DE LATRINES	53 m²
14	AMENAGEMENTS EXTERIEURES	769 m²
		992 m²
SURFACE TOTALE		5865 m²

PLAN DE MASSE

1 : 400

0 25 50 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

ENSEMBLE (ENS)

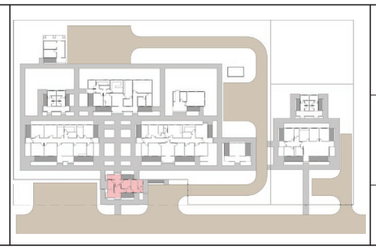

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

PLAN DE MASSE

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 400	Code plan : CSU-ENS/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

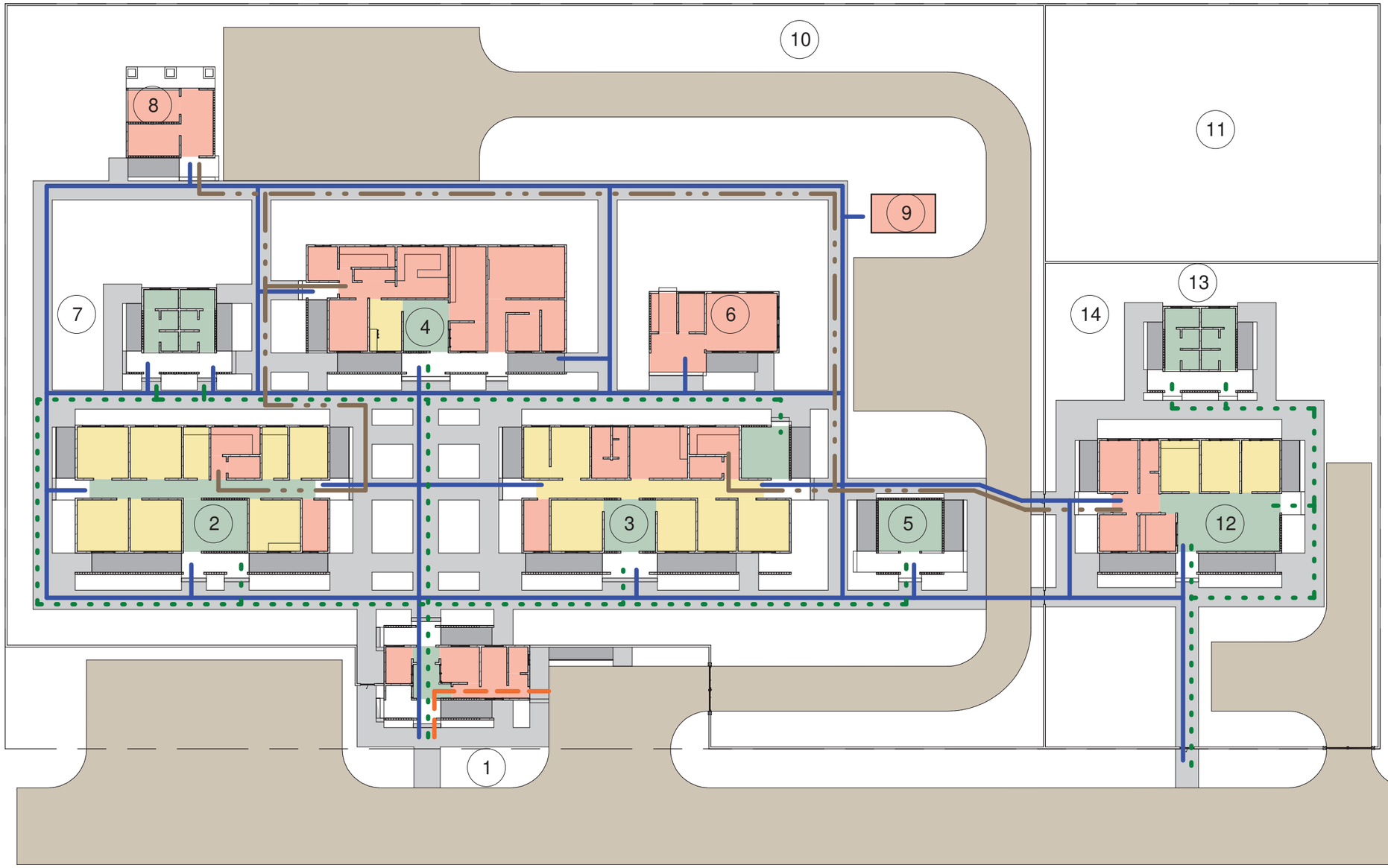

OUVRAGES

No	BATIMENT
CENTRE DE SANTE URBAIN	
1	SALLE DE TRI
2	CONSULTATIONS
3	MATERNITE
4	LABORATOIRE-PHARMACIE-STAFF
5	CUISINE DE DEMONSTRATION
6	APPUI INTERDISCIPLINAIRE
7	BLOC DE LATRINES
8	GESTION DE DECHETS
9	FORAGE ET RESERVOIRS
10	AMENAGEMENTS EXTERIEURES
11	RESERVE
CENTRE DE DEPISTAGE DE LA TUBERCULOSE	
12	CENTRE DE DEPISTAGE
13	BLOC DE LATRINES
14	AMENAGEMENTS EXTERIEURES

FLUX

- FLUX PERSONNEL
- FLUX PATIENTS ET ACCOMPAGNANTS
- FLUX CAS SUSPECTS
- FLUX MATERIEL SALE ET DECHETS

- ACCES LIBRE
- ACCES SEMI-RESTREINT
- ACCES RESTREINT

PLAN DIRECTEUR

1 : 350

0 10 20 30 35 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

ENSEMBLE (ENS)

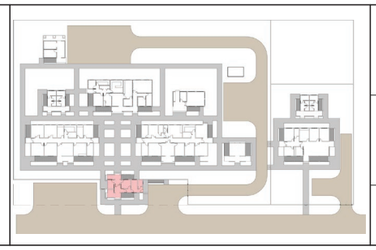

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

PLAN DIRECTEUR

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 350	Code plan : CSU-ENS/A-02

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

Plans des ouvrages

Code plan	Dénomination	Page
CSU-ST/A-01	Salle de tri : vue en plan, plan directeur, façade, coupe	p.70
CSU-CD/A-01	Cuisine de démonstration : vue en plan, plan directeur, façade, coupe	p.71
CSU-LPS/A-01	Laboratoire, pharmacie, staff : vue en plan	p.72
CSU-LPS/A-02	Laboratoire, pharmacie, staff : plan directeur	p.73
CSU-LPS/A-03	Laboratoire, pharmacie, staff : façade, coupe	p.74
CSU-C/A-01	Consultations : vue en plan	p.75
CSU-C/A-02	Consultations : plan directeur	p.76
CSU-C/A-03	Consultations : façade, coupe	p.77
CSU-M/A-01	Maternité : vue en plan	p.78
CSU-M/A-02	Maternité : plan directeur	p.79
CSU-M/A-03	Maternité : façade et coupe	p.80
CSU-CDT/A-01	Centre de Dépistage de la Tuberculose : vue en plan, plan directeur	p.81
CSU-CDT/A-02	Centre de Dépistage de la Tuberculose : façade et coupe	p.82
CSU-AI/A-01	Appui interdisciplinaire : vue en plan, plan directeur, façade, coupe	p.83
CSU-GD/A-01	Gestion des déchets : vue en plan, plan directeur, façade, coupe	p.84
CSU-BL/A-01	Bloc de latrines : vue en plan, plan directeur, façade, coupe	p.85

3.2. Plans des ouvrages

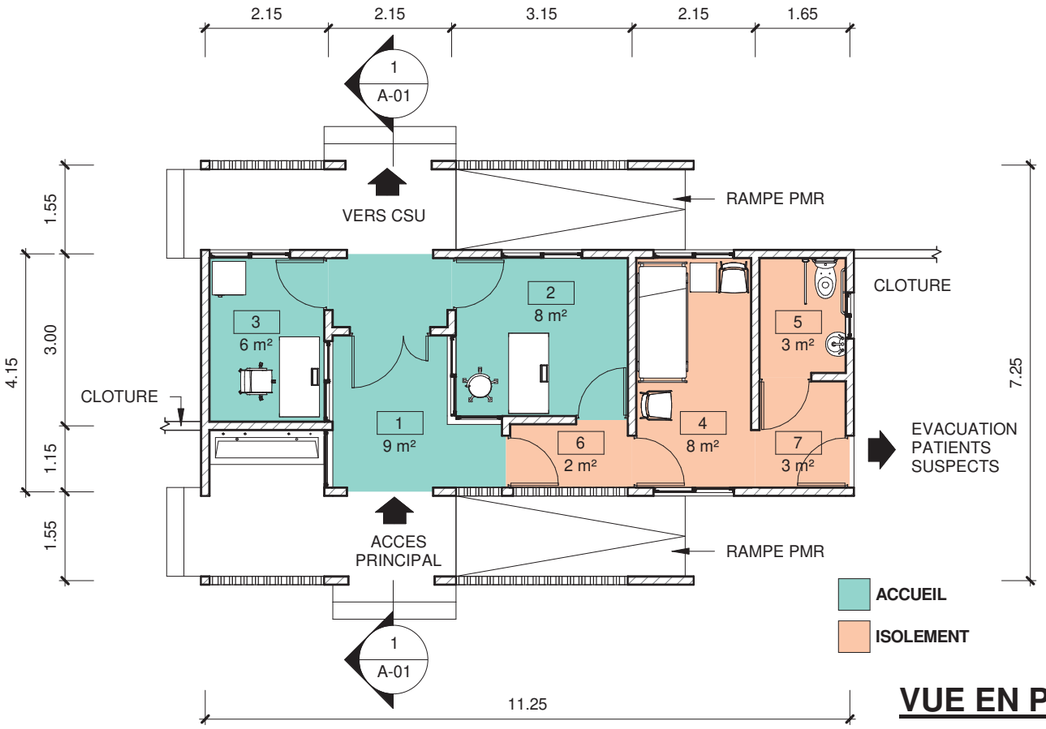

VUE EN PLAN

1 : 100

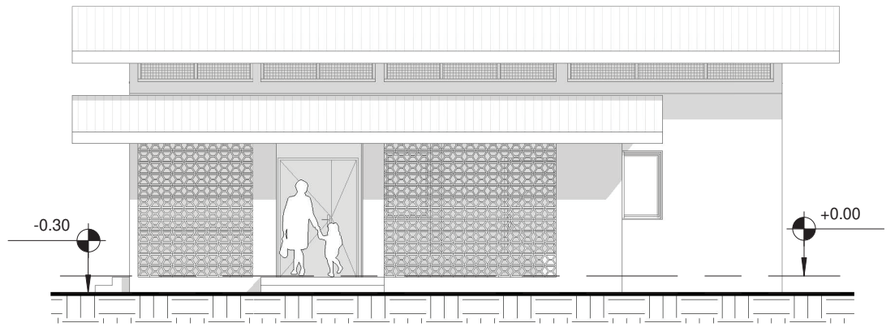

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 100

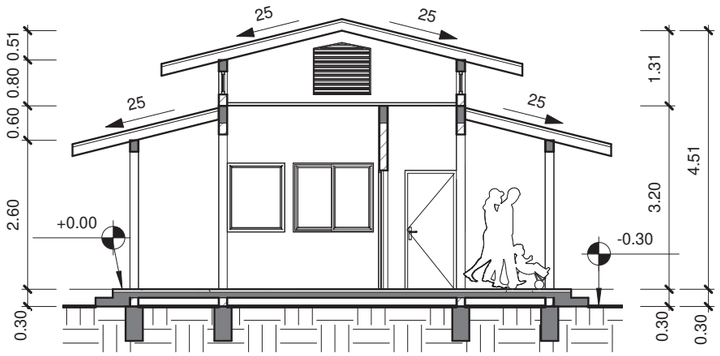

COUPE 1-1

1 : 100

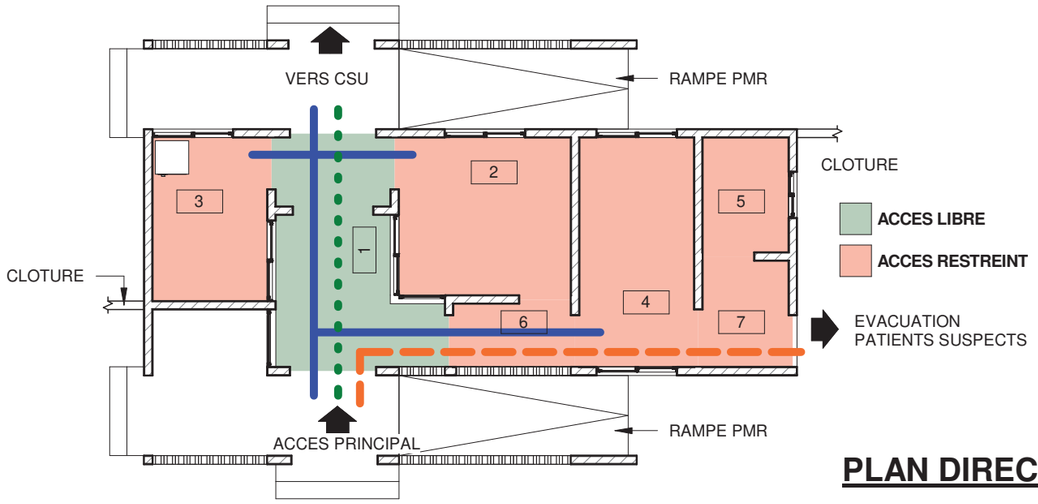

PLAN DIRECTEUR

1 : 100

FLUX

- FLUX PERSONNEL
- FLUX PATIENTS ET ACCOMPAGNANTS
- FLUX CAS SUSPECTS

LOCAUX

No	LOCAL	NBRE
ACCUEIL		
1	HALL D'ACCUEIL	1
2	TRIAGE	1
3	GUICHET	1
ISOLEMENT		
4	ISOLEMENT	1
5	WC ISOLEMENT	1
6	SAS ISOLEMENT ACCES	1
7	SAS ISOLEMENT SORTIE	1

0 5 10 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

SALLE DE TRI (ST)

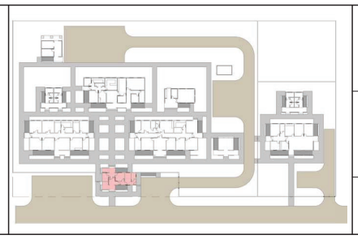

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 100	Code plan : CSU-ST/A-01

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

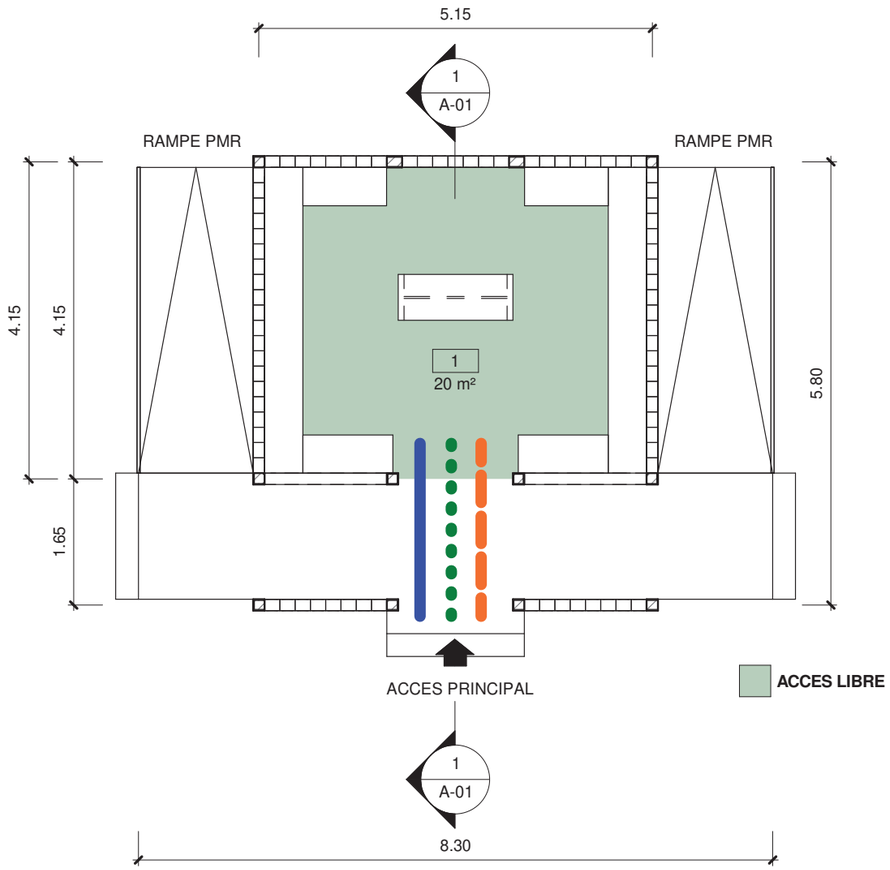

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR

1 : 75

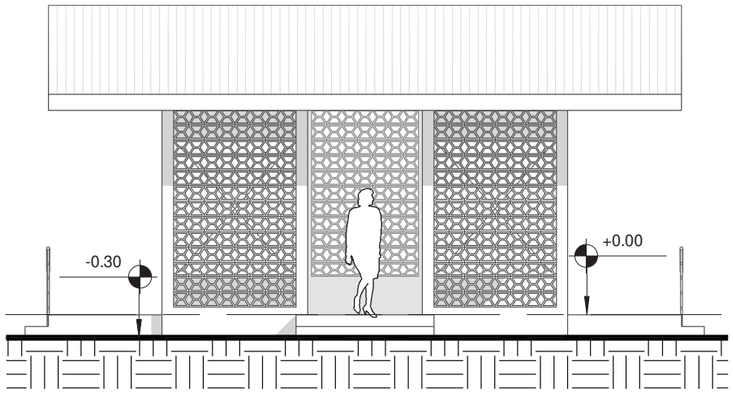

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

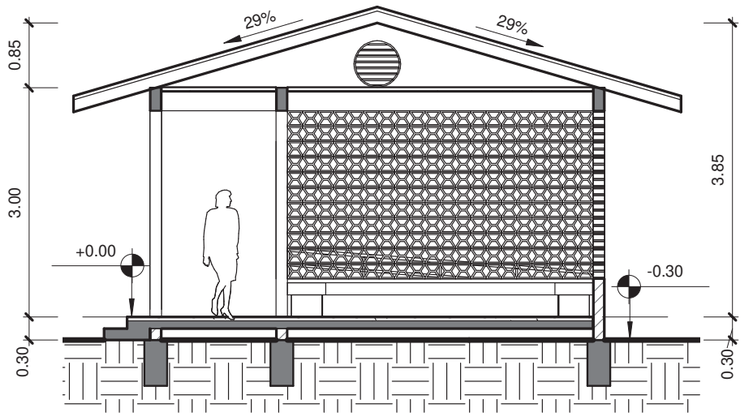

COUPE 1-1

1 : 75

FLUX

- FLUX PERSONNEL
- FLUX PATIENTS
- FLUX ACCOMPAGNANTS

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
NUTRITION		
1	CUISINE DE DEMONSTRATION	1

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

CUISINE DE DEMONSTRATION (CD)

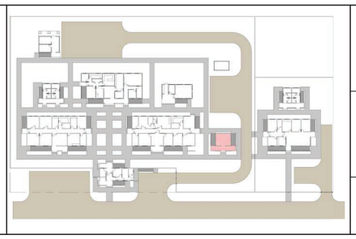

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 75	Code plan : CSU-CD/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

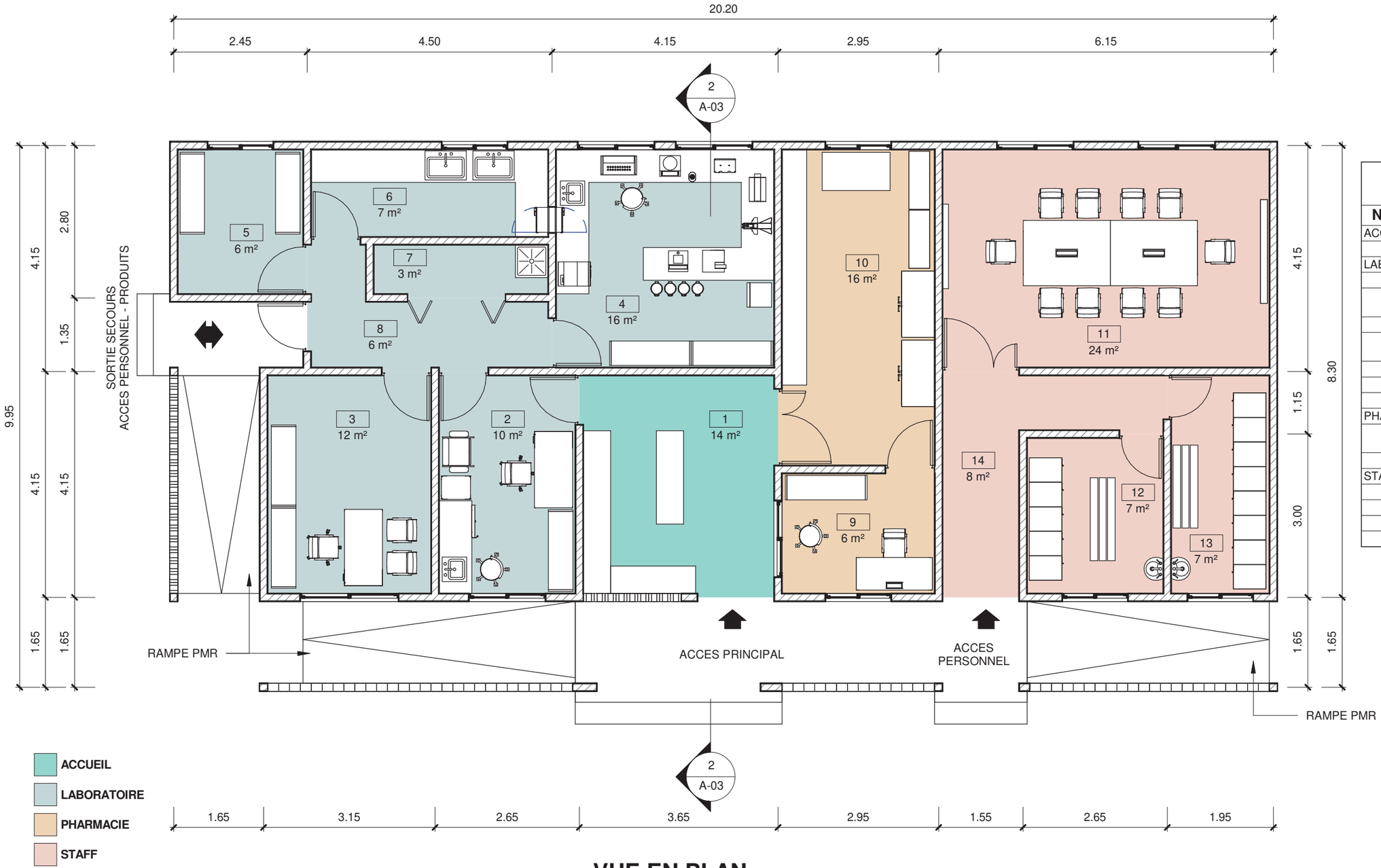

VUE EN PLAN

1 : 75

0 2.5 5 m

LOCAUX

No	LOCAL	NBRE
ACCUEIL		
1	SALLE D'ATTENTE	1
LABORATOIRE		
2	SALLE DE PRELEVEMENT	1
3	BUREAU CHEF LABORATOIRE	1
4	SALLE ANALYTIQUE	1
5	MAGASIN DES REACTIFS ET CONSOMMABLES	1
6	LOCAL DESINFECTION	1
7	LOCAL MENAGE	1
8	CIRCULATION	1
PHARMACIE		
9	GUICHET DISTRIBUTION EXTERNE	1
10	STOCKAGE / MAGASIN	1
STAFF		
11	SALLE POLYVALENTE	1
12	VESTIAIRE HOMME	1
13	VESTIAIRE FEMME	1
14	CIRCULATION	1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE RURAL (CSR)

LABORATOIRE - PHARMACIE - STAFF (LPS)

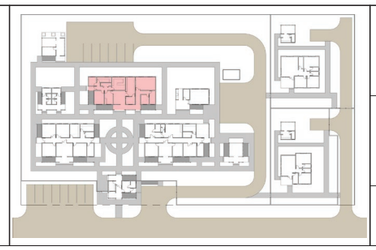

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan : CSR-LPS/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

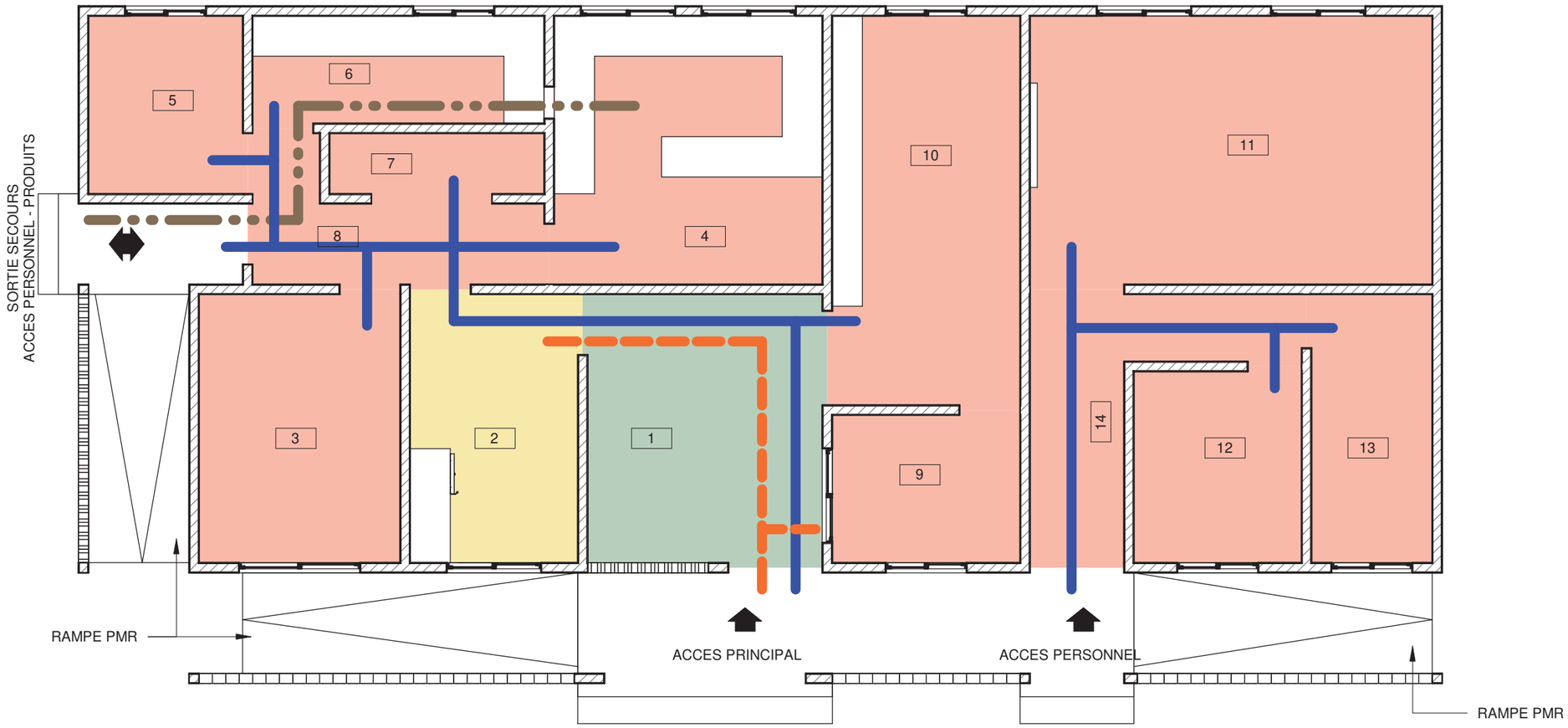

LOCAUX		
No	**LOCAL**	**NBRE**
ACCUEIL		
1	SALLE D'ATTENTE	1
LABORATOIRE		
2	SALLE DE PRELEVEMENT	1
3	BUREAU CHEF LABORATOIRE	1
4	SALLE ANALYTIQUE	1
5	MAGASIN DES REACTIFS ET CONSOMMABLES	1
6	LOCAL DESINFECTION	1
7	LOCAL MENAGE	1
8	CIRCULATION	1
PHARMACIE		
9	GUICHET DISTRIBUTION EXTERNE	1
10	STOCKAGE / MAGASIN	1
STAFF		
11	SALLE POLYVALENTE	1
12	VESTIAIRE HOMME	1
13	VESTIAIRE FEMME	1
14	CIRCULATION	1

ACCES LIBRE

ACCES SEMI-RESTREINT

ACCES RESTREINT

PLAN DIRECTEUR

1 : 75

FLUX

FLUX PERSONNEL

FLUX PATIENTS

FLUX ACCOMPAGNANTS

FLUX MATERIEL SALE ET DECHETS

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

LABORATOIRE - PHARMACIE - STAFF (LPS)

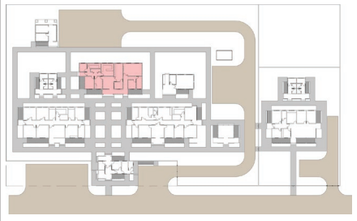

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

PLAN DIRECTEUR

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 75	Code plan : CSU-LPS/A-02

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

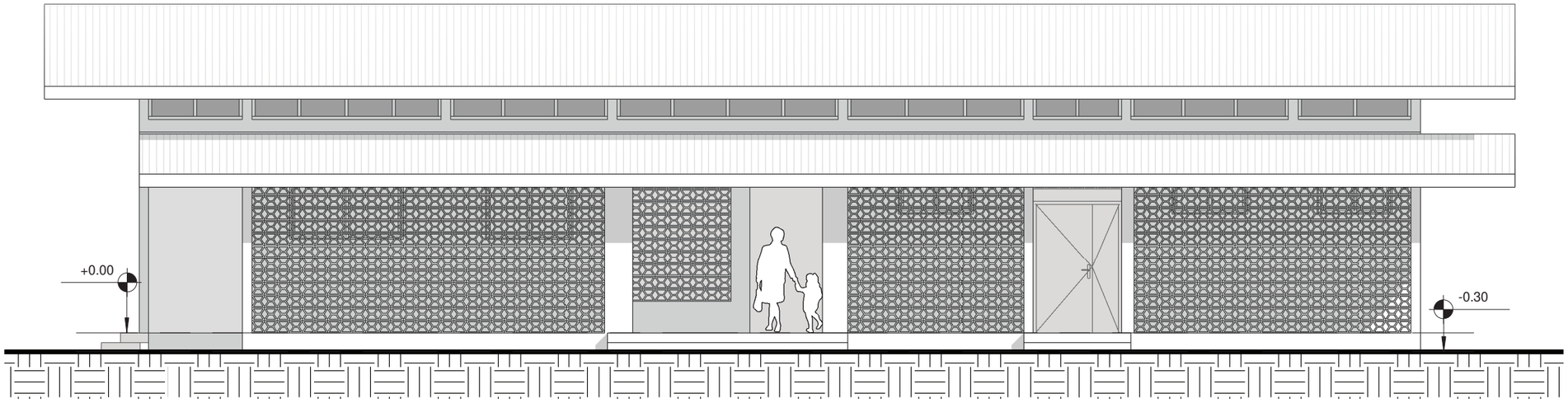

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

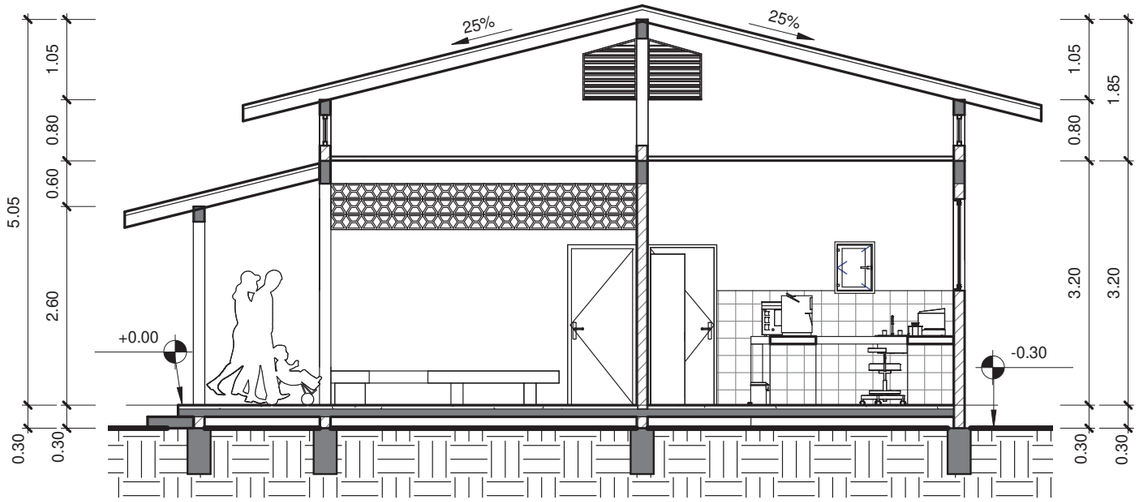

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

LABORATOIRE - PHARMACIE - STAFF (LPS)

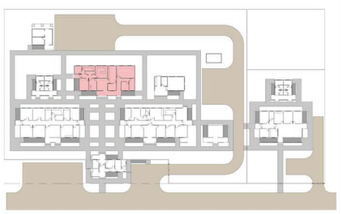

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 75	Code plan : CSU-LPS/A-03

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

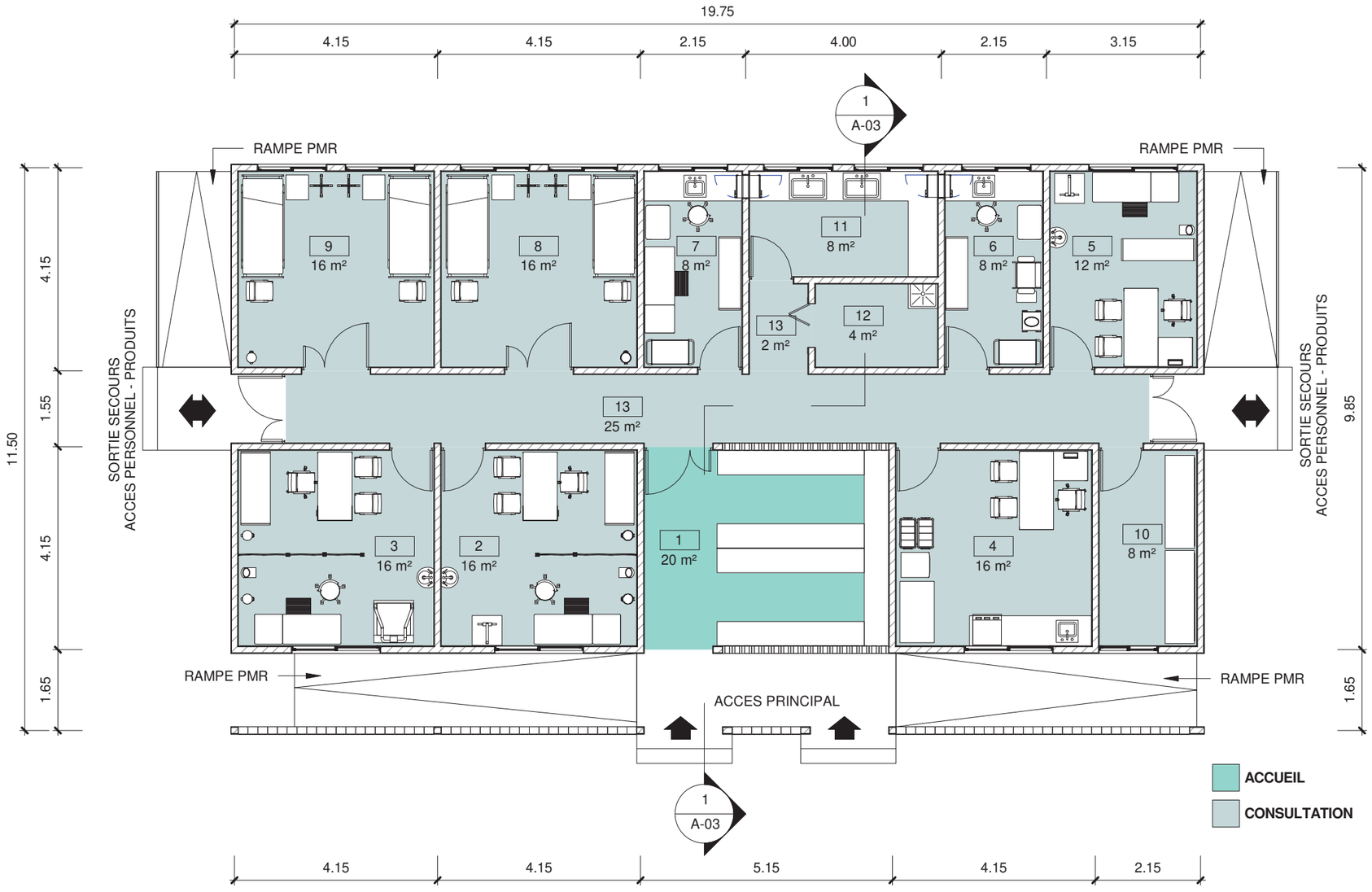

LOCAUX

No	LOCAL	NBRE
ACCUEIL		
1	SALLE D'ATTENTE	1
CONSULTATION		
2	CPC - ENFANTS	1
3	CPC - ADULTES	1
4	PEV	1
5	BUREAU CHEF DE CENTRE	1
6	INJECTIONS	1
7	SOINS	1
8	SALLE D'OBSERVATION	1
9	SALLE D'OBSERVATION	1
10	STOCKAGE	1
11	LOCAL DESINFECTION	1
12	LOCAL MENAGE	1
13	CIRCULATION	2

VUE EN PLAN

1 : 100

0 5 10 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

CONSULTATIONS (C)

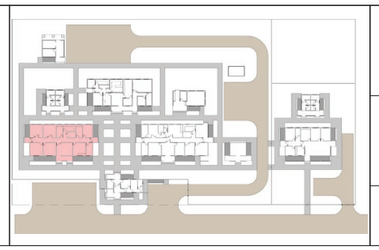

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 100	Code plan :	CSU-C/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

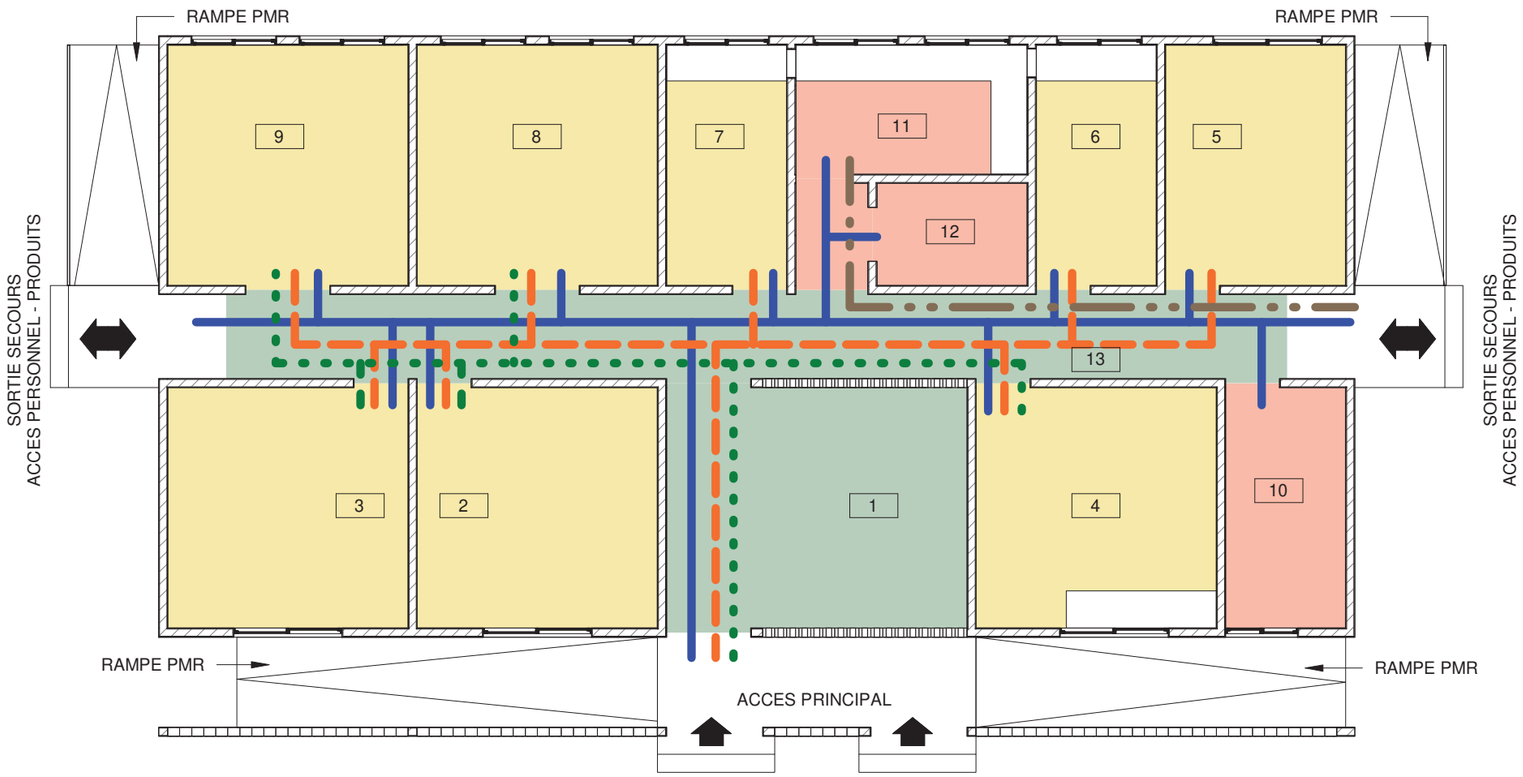

LOCAUX

No	LOCAL	NBRE
ACCUEIL		
1	SALLE D'ATTENTE	1
CONSULTATION		
2	CPC - ENFANTS	1
3	CPC - ADULTES	1
4	PEV	1
5	BUREAU CHEF DE CENTRE	1
6	INJECTIONS	1
7	SOINS	1
8	SALLE D'OBSERVATION	1
9	SALLE D'OBSERVATION	1
10	STOCKAGE	1
11	LOCAL DESINFECTION	1
12	LOCAL MENAGE	1
13	CIRCULATION	2

PLAN DIRECTEUR

1 : 100

ACCES LIBRE

ACCES SEMI-RESTREINT

ACCES RESTREINT

FLUX

FLUX PERSONNEL

FLUX PATIENTS

FLUX ACCOMPAGNANTS

FLUX MATERIEL SALE ET DECHETS

0 5 10 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

CONSULTATIONS (C)

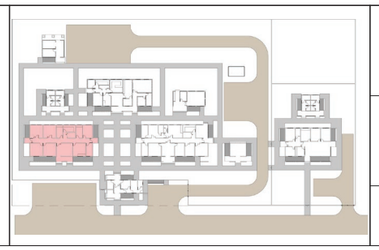

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

PLAN DIRECTEUR

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 100	Code plan :	CSU-C/A-02

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

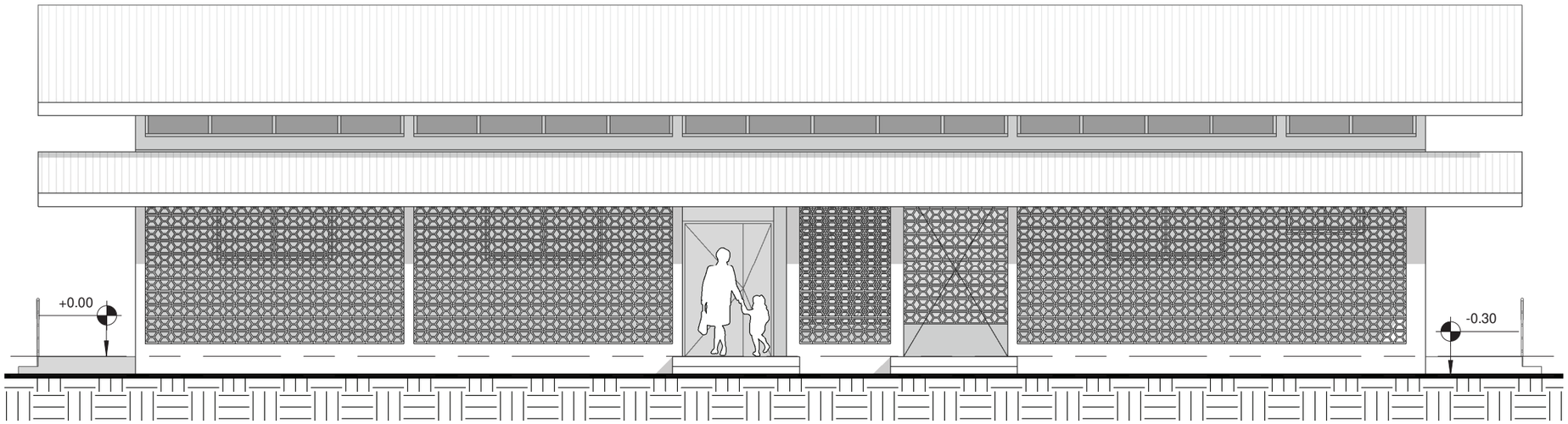

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

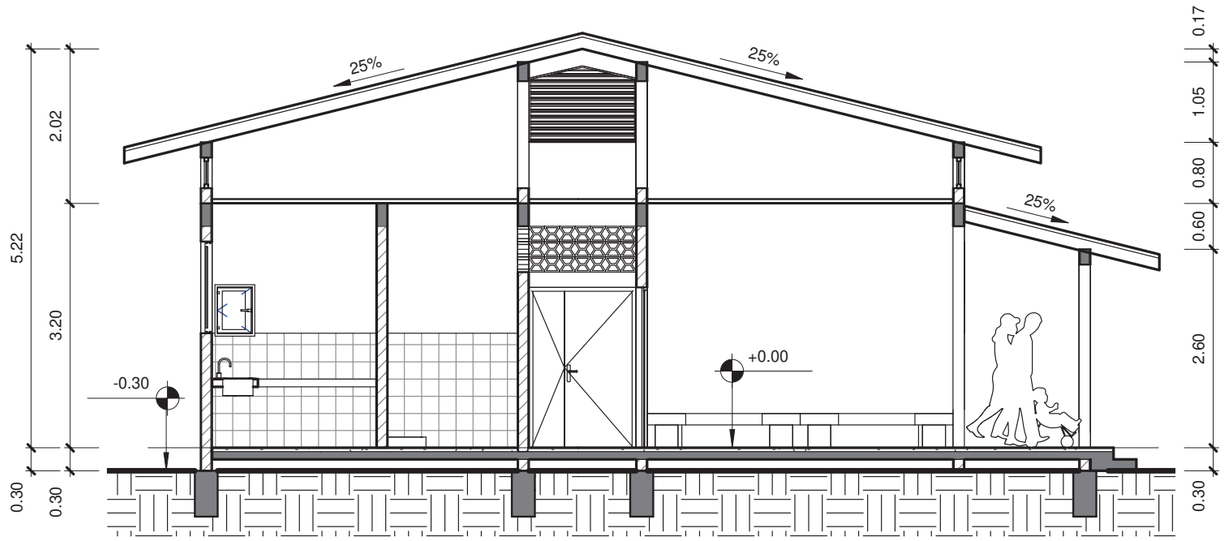

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

CONSULTATIONS (C)

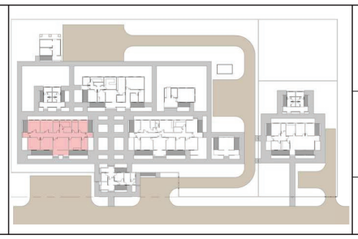

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan :	CSU-C/A-03

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

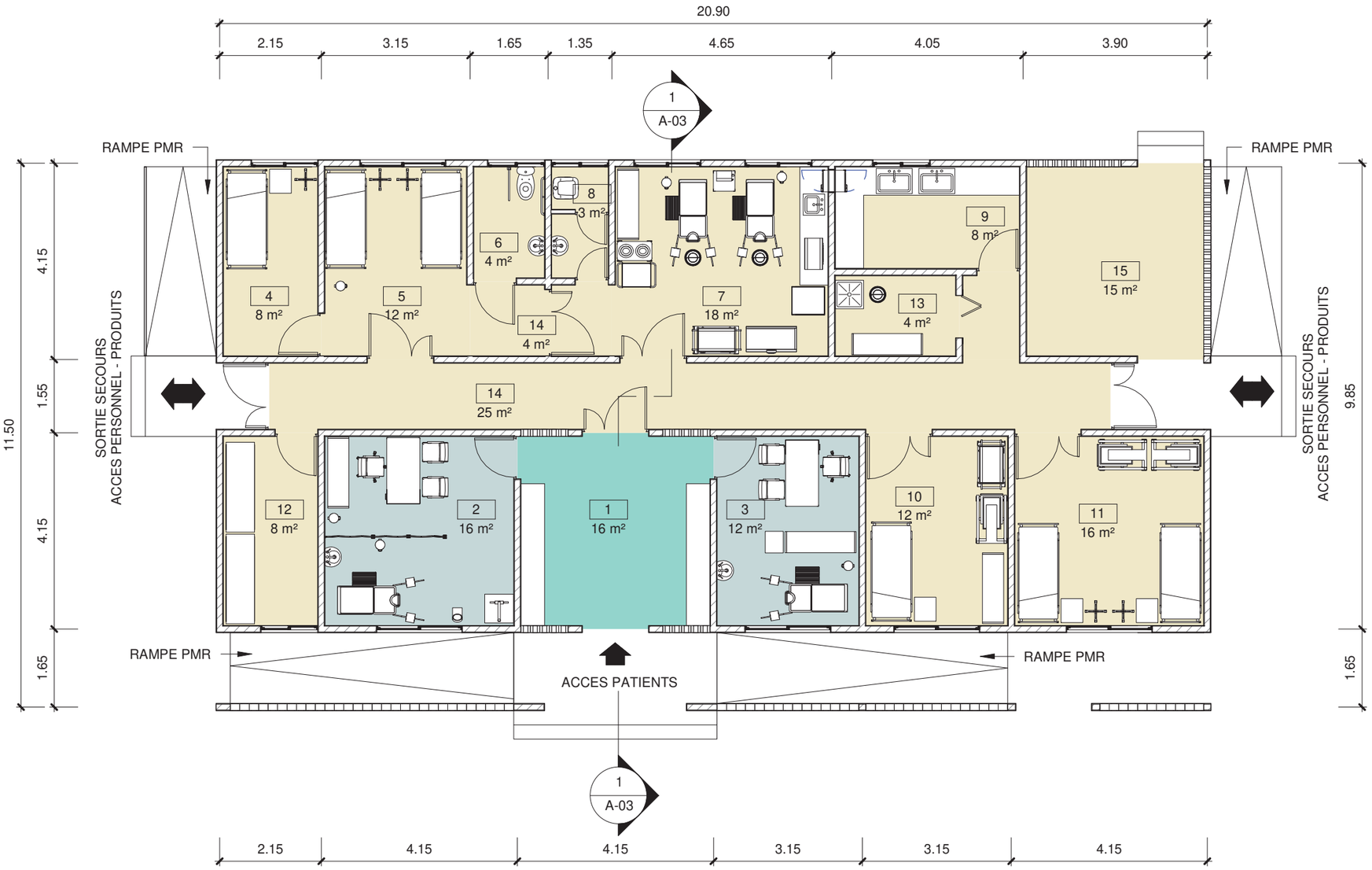

LOCAUX

No	LOCAL	NBRE
ACCUEIL		
1	SALLE D'ATTENTE	1
CONSULTATION - MATERNITE		
2	CPN	1
3	PF/PTM	1
MATERNITE		
4	SALLE D'OBSERVATION AVANT ACCOUCHEMENT	1
5	SALLE DE TRAVAIL	1
6	SANITAIRE INTERNE	1
7	SALLE D'ACCOUCHEMENT	1
8	VIDOIR	1
9	LOCAL DESINFECTION	1
10	SALLE DES ACCOUCHEES / POST-PARTUM	1
11	SALLE NEONATALE	1
12	STOCKAGE	1
13	LOCAL MENAGE	1
14	CIRCULATION	3
15	TERRASSE JARDIN ACCOUCHEES	1

ACCUEIL

CONSULTATION - MATERNITE

MATERNITE

VUE EN PLAN

1 : 100

0 5 10 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

MATERNITE (M)

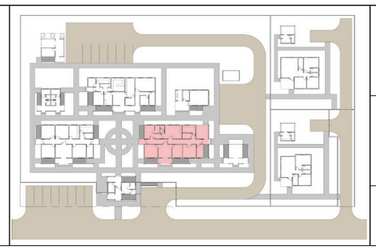

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 100	Code plan :	CSU-M/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

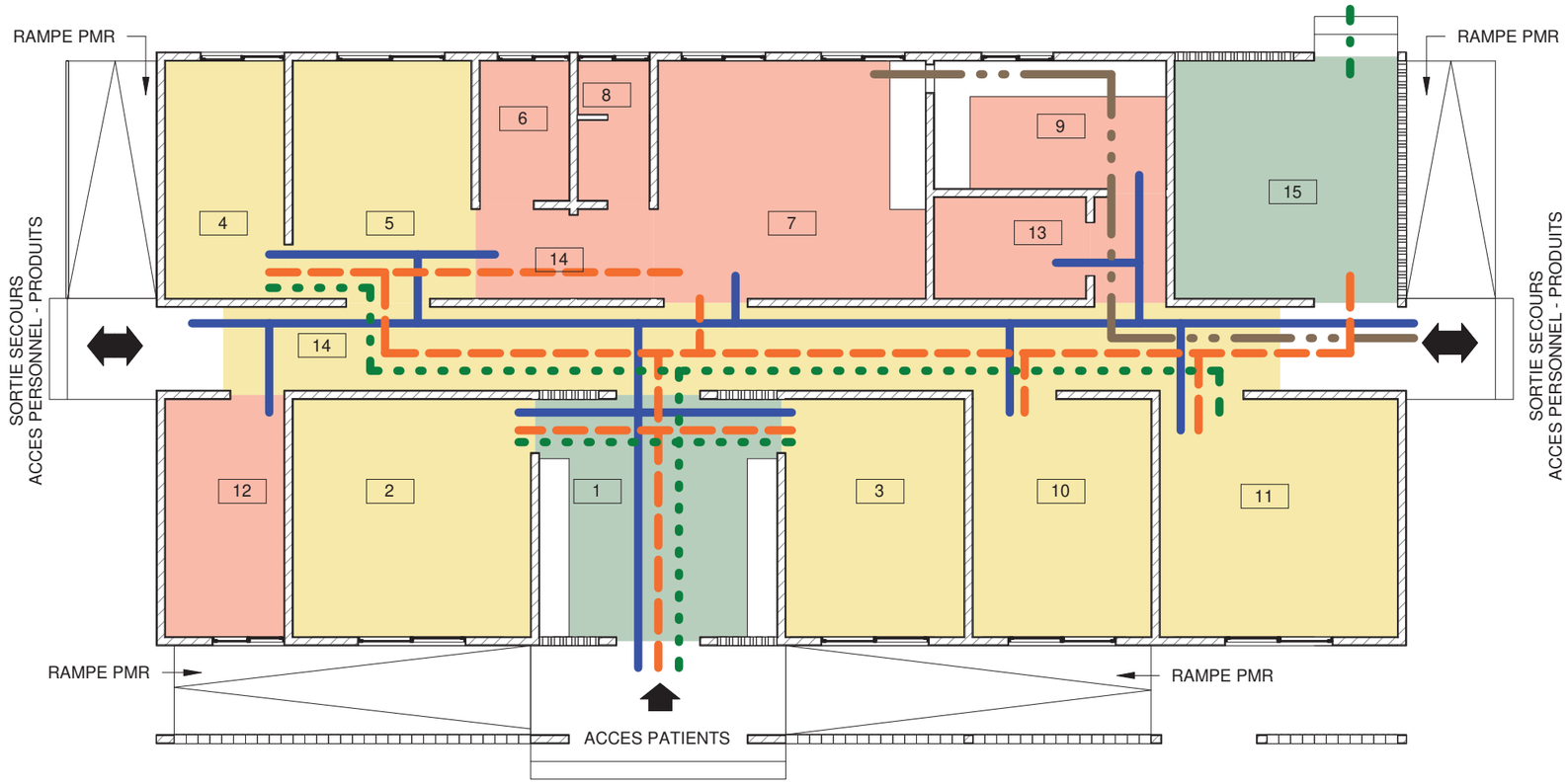

LOCAUX		
No	**LOCAL**	**NBRE**
ACCUEIL		
1	SALLE D'ATTENTE	1
CONSULTATION - MATERNITE		
2	CPN	1
3	PF/PTM	1
MATERNITE		
4	SALLE D'OBSERVATION AVANT ACCOUCHEMENT	1
5	SALLE DE TRAVAIL	1
6	SANITAIRE INTERNE	1
7	SALLE D'ACCOUCHEMENT	1
8	VIDOIR	1
9	LOCAL DESINFECTION	1
10	SALLE DES ACCOUCHEES / POST-PARTUM	1
11	SALLE NEONATALE	1
12	STOCKAGE	1
13	LOCAL MENAGE	1
14	CIRCULATION	3
15	TERRASSE JARDIN ACCOUCHEES	1

ACCES LIBRE

ACCES SEMI-RESTREINT

ACCES RESTREINT

PLAN DIRECTEUR

1 : 100

FLUX

FLUX PERSONNEL

FLUX PATIENTS

FLUX ACCOMPAGNANTS

FLUX MATERIEL SALE ET DECHETS

0 5 10 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

MATERNITE (M)

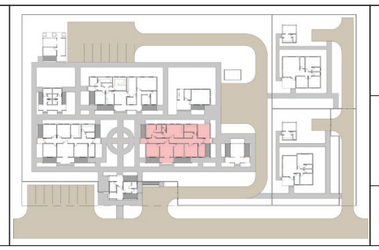

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

PLAN DIRECTEUR

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 100	Code plan :	CSU-M/A-02

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

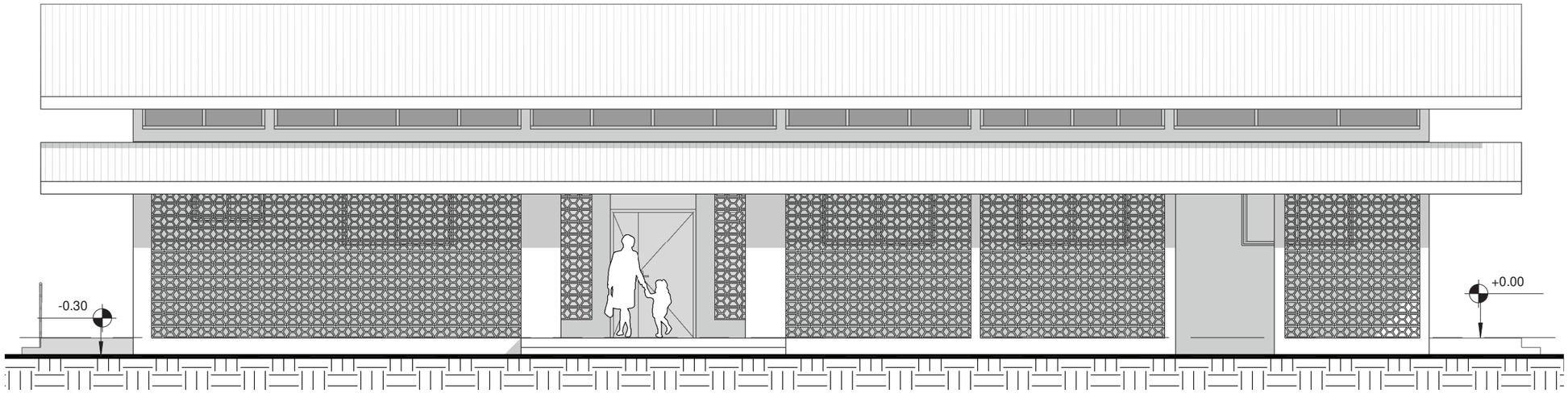

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

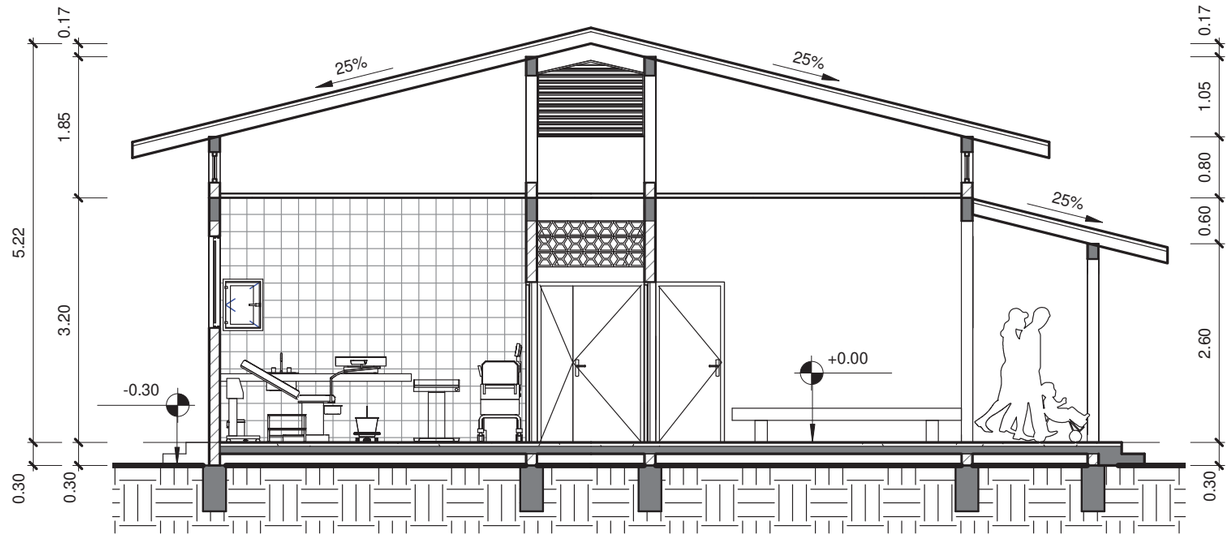

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

MATERNITE (M)

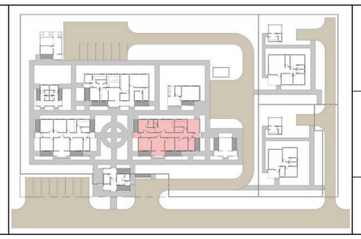

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 75	Code plan :	CSU-M/A-03

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

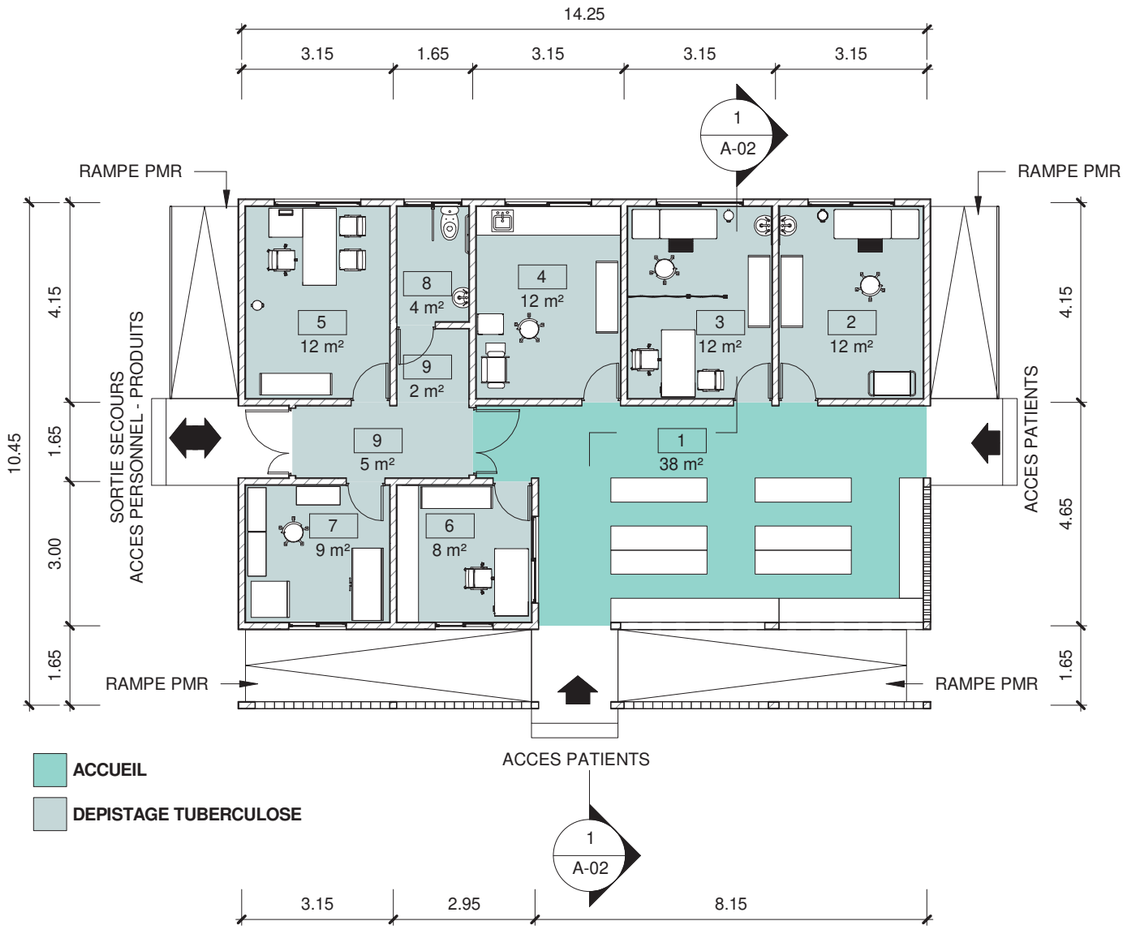

ACCUEIL

DEPISTAGE TUBERCULOSE

VUE EN PLAN

1 : 125

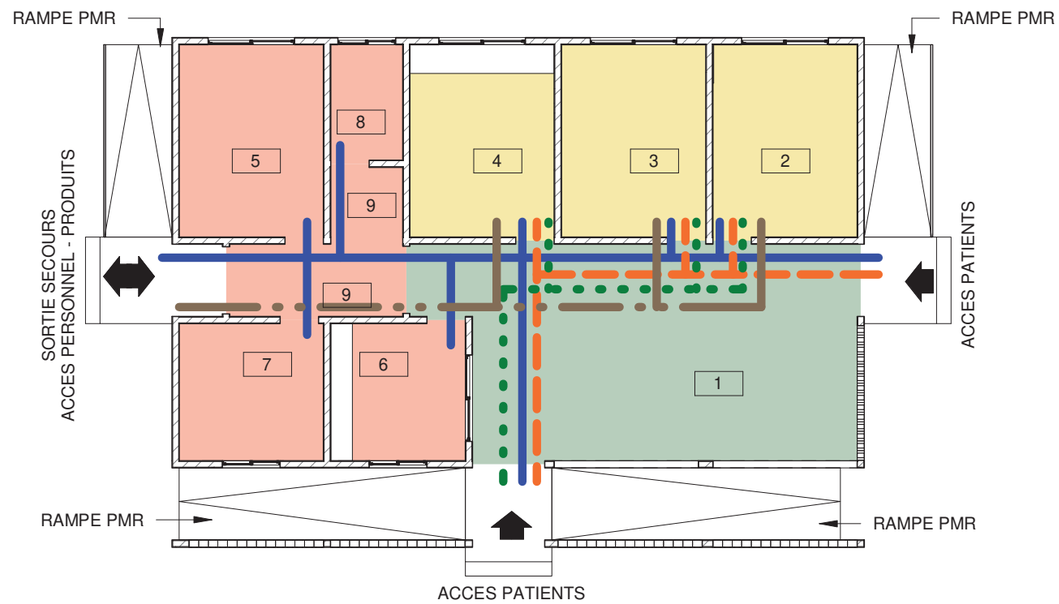

ACCES LIBRE

ACCES SEMI-RESTREINT

ACCES RESTREINT

PLAN DIRECTEUR

1 : 125

FLUX

FLUX PERSONNEL

FLUX PATIENTS

FLUX ACCOMPAGNANTS

FLUX MATERIEL SALE ET DECHETS

0 5 10 m

LOCAUX

No	LOCAL	NBRE
ACCUEIL		
1	SALLE D'ATTENTE	1
DEPISTAGE TUBERCULOSE		
2	SOINS / INJECTIONS	1
3	INFIRMERIE	1
4	SALLE DE PRELEVEMENT	1
5	BUREAU MEDECIN	1
6	POINT DE DISTRIBUTION	1
7	STOCKAGE	1
8	TOILETTE	1
9	CIRCULATION	2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

CENTRE DE DEPISTAGE DE LA TUBERCULOSE (CDT)

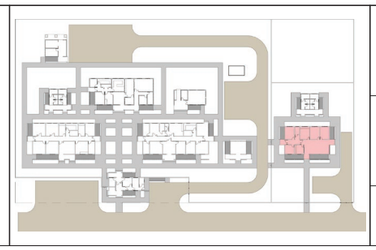

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR

Date dessin :	Date de fin	Echelle :	1 : 125	Code plan : CSU-CDT/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

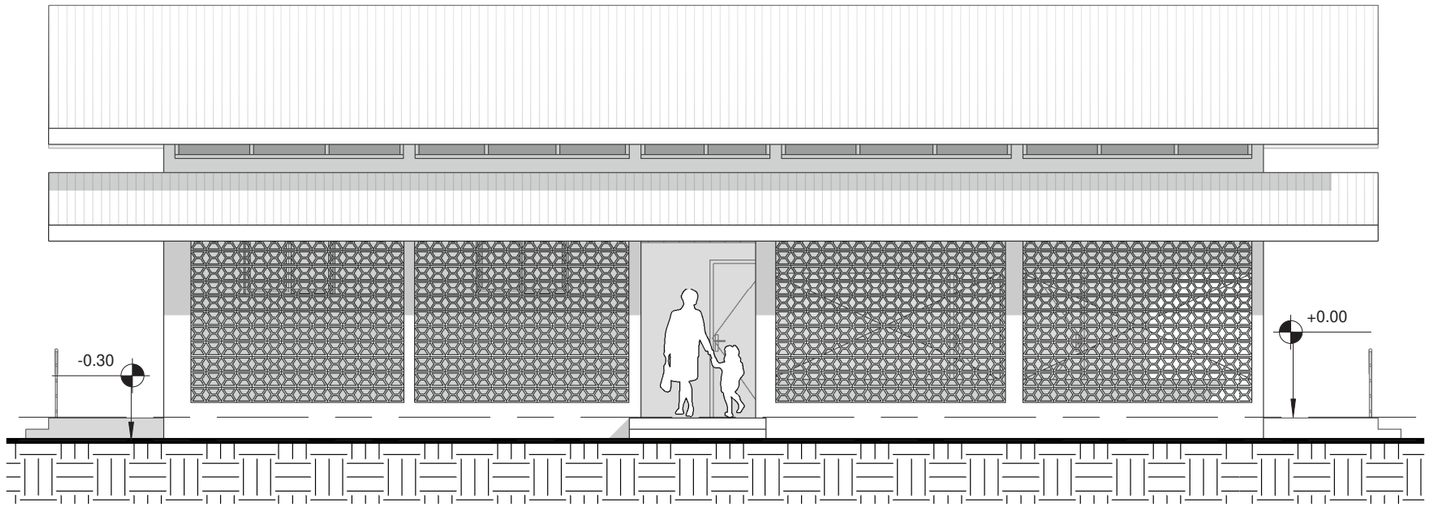

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

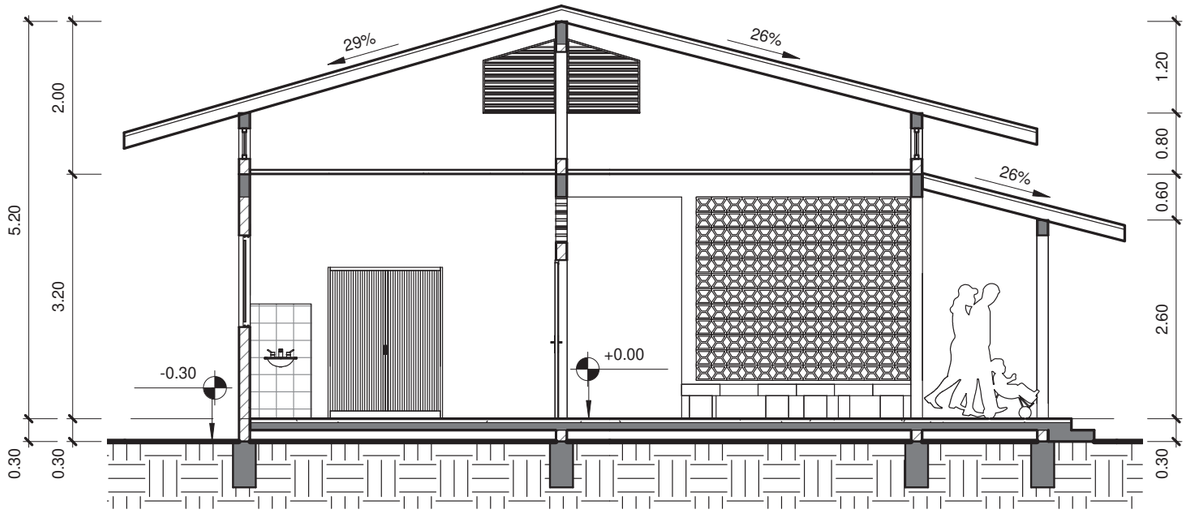

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

CENTRE DE DEPISTAGE DE LA TUBERCULOSE (CDT)

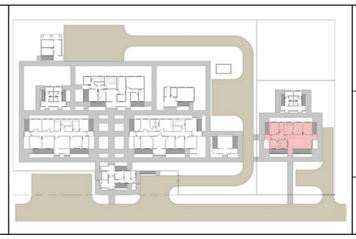

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 75	Code plan : CSU-CDT/A-02

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

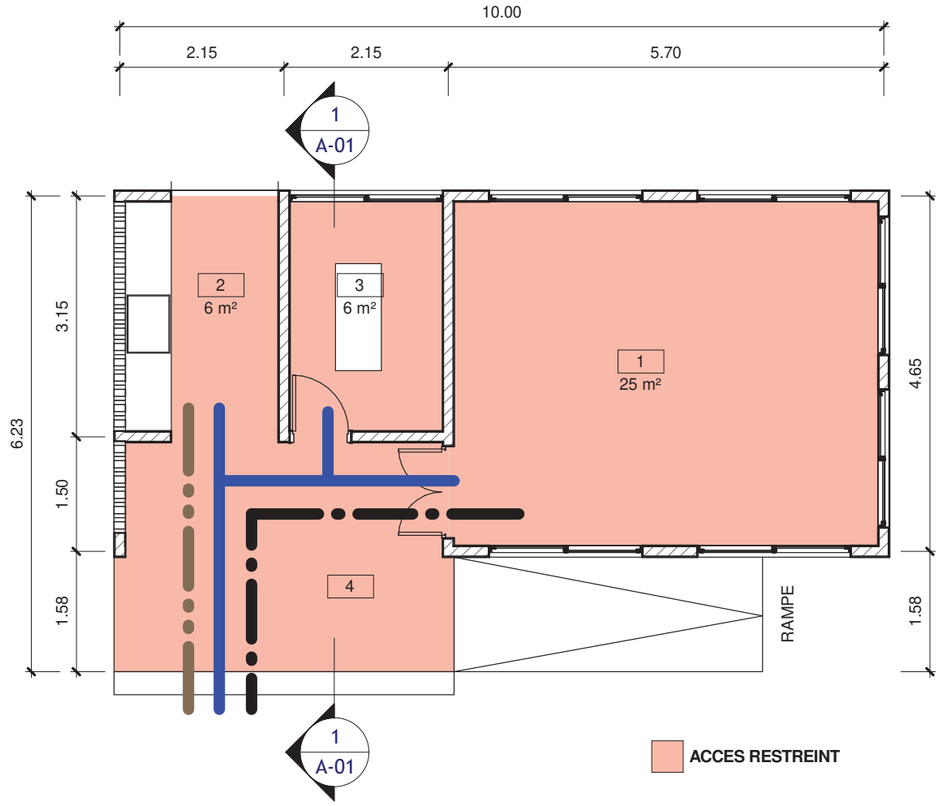

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR

1 : 75

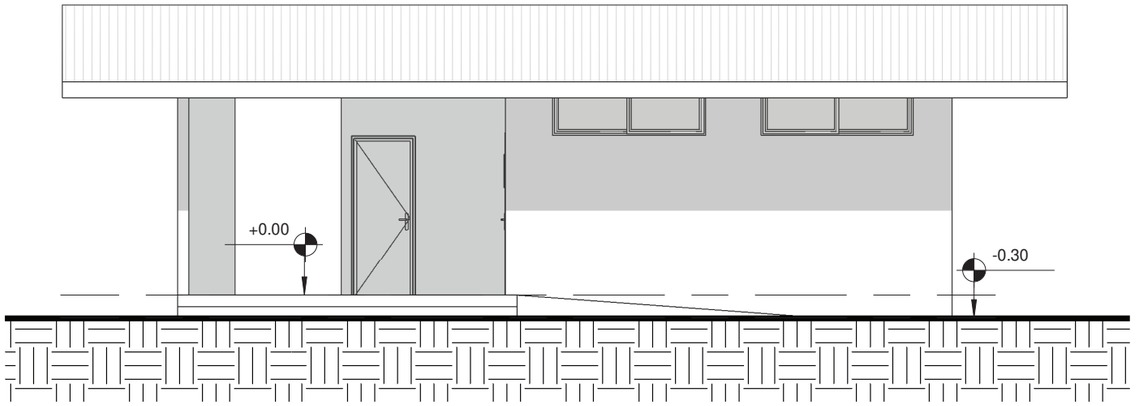

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

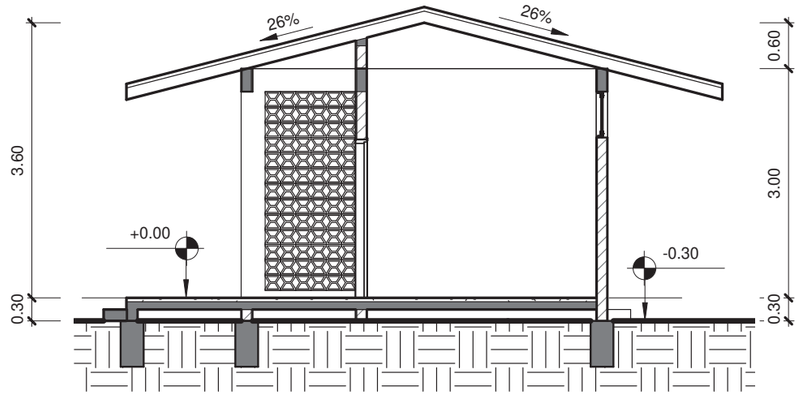

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

FLUX

- FLUX PERSONNEL
- FLUX LIGNE SALE
- FLUX MATERIEL ET PROVISIONS

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
1	MAGASIN CENTRAL	1
2	BUANDERIE	1
3	PRODUCTION DE CHLORE	1
4	TERRASSE	1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

APPUI INTERDISPLINAIRE (AI)

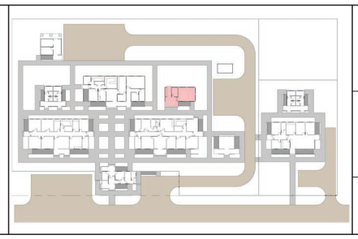

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 75	Code plan : CSU-AI/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

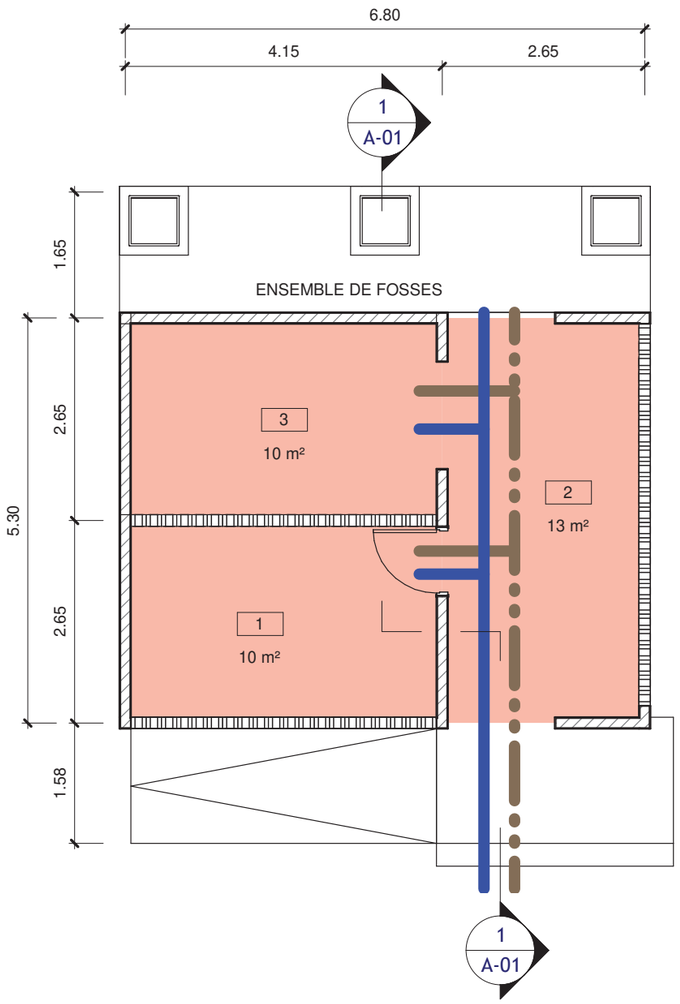

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR

1 : 75

ACCES RESTREINT

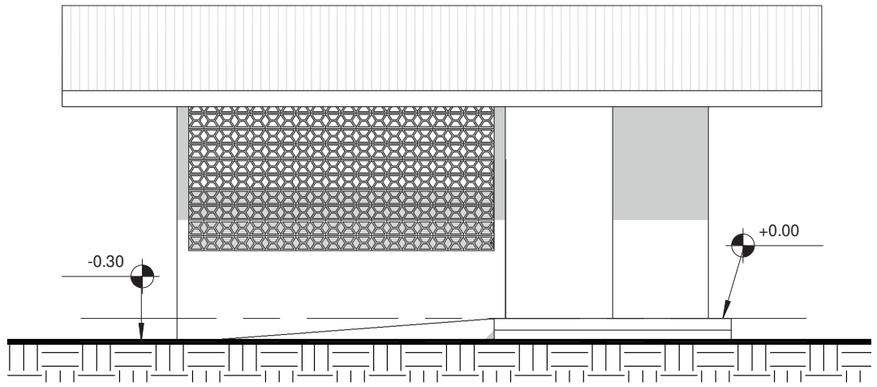

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

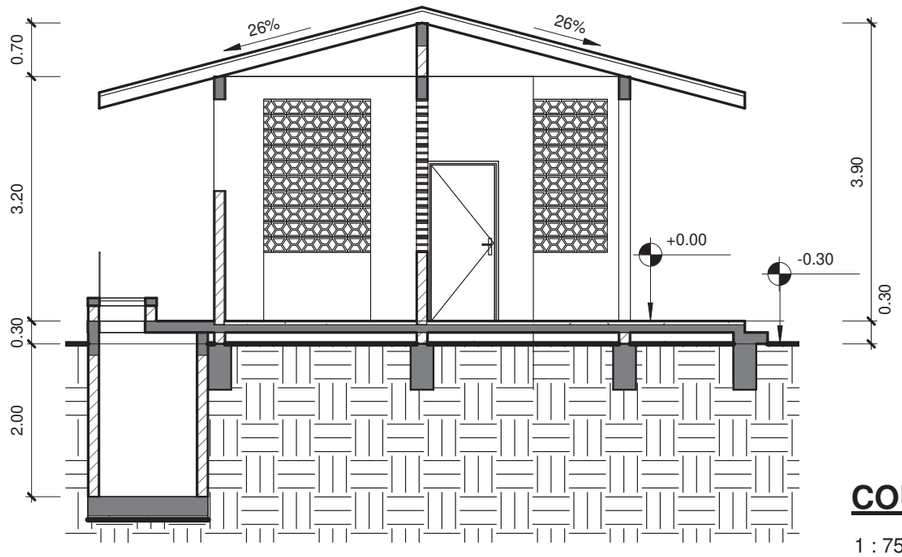

COUPE 1-1

1 : 75

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
GESTION DECHETS		
1	LOCAL DASRI	1
2	INCINERATEUR - BROYEUR DE VERRES	1
3	ESPACE DE DECHETS ORDINAIRES	1

FLUX

FLUX PERSONNEL

FLUX MATERIEL SALE ET DECHETS

0 2.5 5 m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

GESTION DES DECHETS (GD)

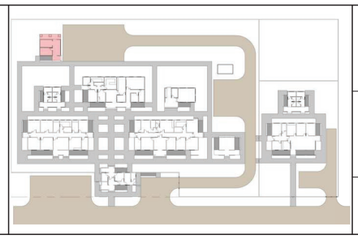

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 75	Code plan : CSU-GD/A-01

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

baec+
Architecture & Ingénierie

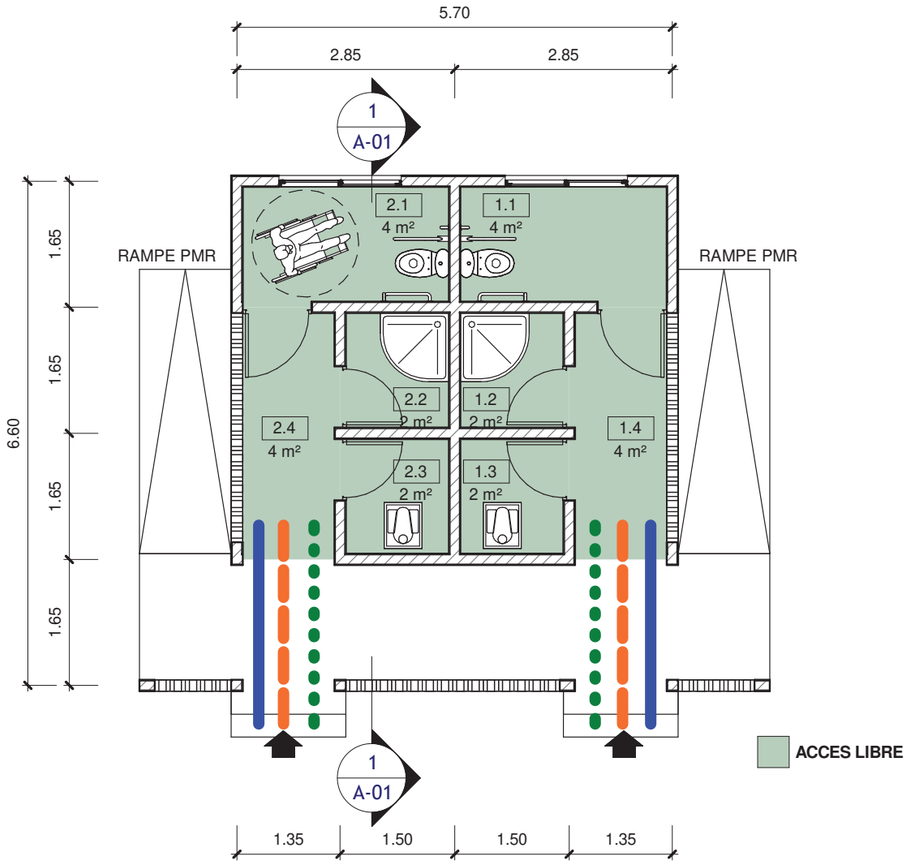

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR

1 : 75

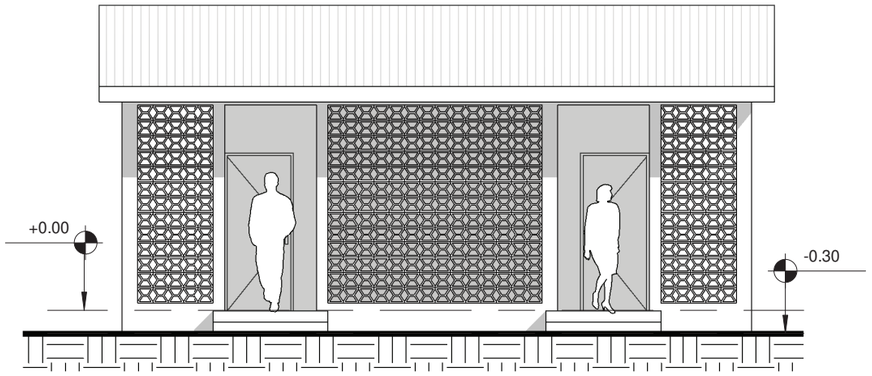

FAÇADE PRINCIPALE

1 : 75

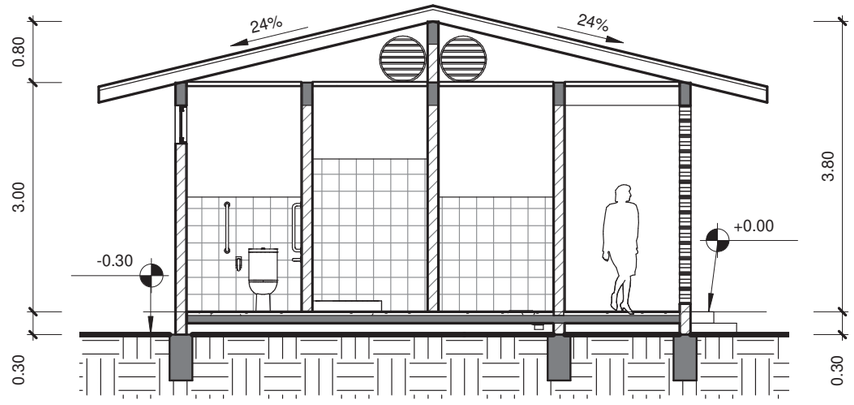

COUPE 1-1

1 : 75

0 2.5 5 m

LOCAUX		
No	LOCAL	NBRE
1. SANITAIRE FEMME		
1.1	TOILETTE PMR	1
1.2	DOUCHE	1
1.3	WC	1
1.4	DEGAGEMENT	1
2. SANITAIRE HOMME		
2.1	TOILETTE PMR	1
2.2	DOUCHE	1
2.3	WC	1
2.4	DEGAGEMENT	1

FLUX

- FLUX PERSONNEL
- FLUX PATIENTS
- FLUX ACCOMPAGNANTS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PASA2

Programme d'appui au renforcement du système de santé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CENTRE DE SANTE URBAIN (CSU)

BLOC DE LATRINES (BL)

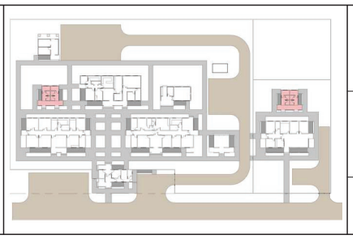

AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

VUE EN PLAN / PLAN DIRECTEUR / FAÇADE / COUPE

Date dessin :	Date de fin	Echelle : 1 : 75	Code plan : CSU-BL/A-01

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

baec+ Architecture & Ingénierie

Le ciblage de deux typologies pour les infrastructures des structures sanitaires représente une économie notable, autant en termes de rationalisation, que de finance et de mise en œuvre. Ceci en vue de préparer le plus efficacement la phase APS. Nous développons ici les avantages d'une telle conception. Au niveau de la rationalisation, les typologies et la simplification des bâtiments faciliteront les échanges autour des questions architecturales des sites. L'optimisation et la concentration des bâtiments permettent de soulever une attention particulière sur les détails, et de concentrer l'énergie sur seulement deux typologies de bâtiments. Il est de nature qu'un travail sur deux typologies évite un écueil de détail sur plusieurs bâtiments.

En harmonisant les bâtiments, les commandes sont simplifiées et se révèlent être moins chères. Au niveau du temps de mise en œuvre, le fait d'avoir une typologie référence accélère la compréhension du modèle de construction et fluidifie ainsi la construction des autres bâtiments pour les artisans/constructeurs. La mutabilité et réversibilité des bâtiments permettent de s'adapter, de penser le site en devenir et d'anticiper les éventuelles extensions futures. Un bâtiment bien conçu est un bâtiment qui dure dans le temps. Il est durable et adaptable.

Dans la perspective d'améliorer la qualité des prestations des soins et services de santé aux populations, il a été envisagé la contextualisation de ces plans suivant chaque localité d'implantation.

Les plans types restent de précieux instruments de travail pour les acteurs du système de santé à tous les niveaux. Ils tiennent compte des personnes vulnérables, dont les personnes vivant avec un handicap, et prennent en compte les problématiques de genre, en soutenant la promotion d'un accès aux soins égaux entre les femmes et les hommes dans un souci d'accessibilité universelle.

Les hôpitaux régionaux et nationaux feront l'objet d'autres tomes de façon à tenir compte de l'ensemble des structures de la pyramide sanitaire de la Guinée.

CONCLUSION

> Livres, documents et rapports

Dyslexia Architecture, (2021)
Rapport - Phase APS, Projet PASA2, lots 01 et 02, 35 p.

Le Bloas C., (2020)
Accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées, 7ème édition, Le Moniteur, 285 p.

Expertise France, (2019)
Dossier d'Appels d'Offres pour la maîtrise d'œuvre de conception et d'exécution d'infrastructures sur des structures sanitaires en Guinée forestière, PASA 2, Guinée, 229 p.

Expertise France, (2019)
Annexe I au PA Convention de Contribution n° 2019/410-723, Programme d'Appui au Renforcement du Système de Santé (PASA2), Description de l'action, 82 p.

GIZ, (2019)
Annexe I à la Convention de Contribution CRIS No. FED/2019/407-384, Description de l'action, Programme d'Appui au renforcement du Système de Santé (PASA2), 72 p.

Agence Française de Développement – AFD, (2019)
Normes en infrastructures et équipements des laboratoires de biologie médicale selon le niveau de la pyramide sanitaire, Labogui, 53 p.

Ministère de la Santé Publique, (2018)
Normes et standards en SR/PF au Cameroun, 162 p.

Ministère de la Santé, (2018)
Paquets minimum et paquets complémentaires d'activités et : descriptions de poste dans les établissements de soins au niveau de la pyramide sanitaire, Guinée, 185 p.

Ministère de la Sante et de l'Hygiène Publique, (2016)
Politique nationale d'amélioration de la qualité des soins et des services de santé en côte d'Ivoire, 67 p.

Ministère de la santé, (2016)
Normes et standards pour la construction et l'équipement des formations sanitaires, Volume I : centres de santé et hôpitaux de zone, République du Bénin, 93 p.

OMS, (2016)
L'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de soins de santé, 40 p.

Ministère de la Santé, (2015)
Plan National de Développement Sanitaire – PNDS – 2015-2024, Guinée, 127 p.

Bubien Y., (2014)
Concevoir et construire un hôpital, Le Moniteur, 389 p.

Ministère de l'Education Nationale, (2013)
Normes et standards de qualité en éducation et formation, République du Sénégal, 58 p.

OMS, (2012)
Créer des lieux de travail sains qui favorisent l'équité pour les femmes et pour les hommes, 45 p.

Ministère de la Santé Publique, de la Population et de la Lutte contre le Sida, (2010)
Normes relatives au district de santé en République Centrafricaine, 54 p.

OMS, (2010)
Normes essentielles en matière de santé environnementale dans les structures de soins, 90 p.

Ministère de la santé et de la lutte contre les endémies, (2006)
Normes et standards des infrastructures, équipements et personnel du système de santé, République du Niger, 43 p.

Ministère de la Santé, (2006)
Recueil des normes de la zone de santé, République Démocratique du Congo, 62 p.

OMS, (2005)
Une meilleure gestion des déchets d'activité de soins, 63 p.

Ministère de la santé, (2004)
Normes et standards en infrastructures et équipements du centre de santé et de promotion sociale, du centre médical avec antenne chirurgicale et du centre hospitalier régional, Première édition, République du Burkina-Faso, 153 p.

Ministère de la Santé, (2001)
Normes du district sanitaire, république du Togo, 90 p.

André Mboulé (2004)
Stratégie de maintenance des infrastructures et des équipements médicaux, PASSIP, MSP, Guinée, 122 p.

Cot-Picard C., (2001)
Programmation des constructions publiques, Deuxième édition, Le Moniteur, 156 p.

Ministère de la Santé Publique (1999)
Politique nationale de maintenance dans le secteur de la santé, Guinée, 21 p.

> Sites internet

L'accessibilité des établissements recevant du public (ERP)
https://www.ecologie.gouv.fr/laccessibilite-des-etablissements-recevant-du-public-erp

Site sécurité
https://www.sitesecurite.com/